BnF Gallica

Mercure galant

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

. Mercure galant. 1694-04.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

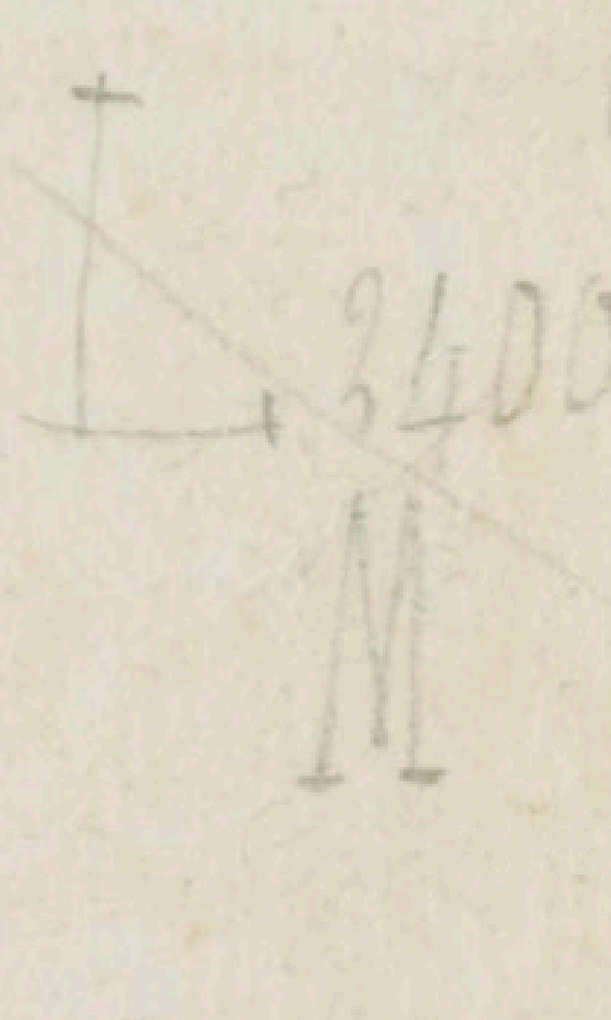
Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Uu

Depouille[illegible] en Janvier 1761

(mg. Manch. Pag. 321)

(245)



Ulm 1955

MERCURE

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

AVRIL 1694.



A PARIS,
Chez MICHEL BRUNET, Grand' Sall
du Palais, au Mercure Galant.

ON donnera toûjours un Volume nouveau du Mercure Galant le premier jour de chaque Mois, & on le vendra Trente sols relié en Veau & Vingt-cinq sols en Parchemin.

A PARIS,
Chez G. DE LUYNE, au Palais, dans la Salle des Merciers, à la Justice.
T. GIRARD, au Palais, dans la Grand Salle, à l'Envie.
Et MICHEL BRUNET, Grand'Salle du Palais, au Mercure Galant.

M. DC. XCIV.

Avec Privilege du Roy.

AVIS.

QVelques prieres qu'on ait faites jusqu'à present de bien écrire les noms de Famille employez dans les Memoires qu'on envoye pour ce Mercure, on ne laisse pas d'y manquer toûjours. Cela est cause qu'il y a de temps en temps quelques-uns de ces Memoires dont on ne se peut servir. On reïtere la mesme priere de bien écrire ces noms, en sorte qu'on ne s'y puisse tromper. On ne prend aucun argent pour les Memoires, & l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourvû qu'ils ne desobligent personne, & qu'il n'y ait rien de licentieux. On

prie ſeulement ceux qui les envoyent
& ſur tous ceux qui n'écrivent qu
pour faire employer leurs noms dan
l'article des Enigmes, d'affranchi
leurs Lettres de port, s'ils veulen
qu'on faſſe ce qu'ils demandent. C'e
fort peu de choſe pour chaque parti
culier, & le tout enſemble eſt beau
coup pour un Libraire.

Le ſieur Brunet qui debite pre
ſentement le Mercure, rétably le
choſes de maniere qu'il eſt toûjour
imprimé au commencement de cha
que mois. Il avertit qu'à l'égard de
Envois qui ſe font à la Campagne
il fera partir les paquets de ceux qu
le chargeront de les envoyer avan
que l'on commence à vendre icy l
Mercure. Comme ces paquets ſeron
pluſieurs jours en chemin, Paris n
laiſſera pas d'avoir le Mercur

AVIS.

long-temps avant qu'il ſoit arrivé dans les Villes éloignées, mais auſſi les Villes ne le recevront pas ſi tard qu'elles faiſoient auparavant. Ceux qui ſe le font envoyer par leurs Amis ſans en charger ledit Brunet, s'expoſent à le recevoir toûjours fort tard par deux raiſons. La premiere, parce que ces Amis n'ont pas ſoin de le venir prendre ſi-tôt qu'il eſt imprimé, outre qu'il le ſera toûjours quelques jours avant qu'on en faſſe le debit; & l'autre, que ne l'envoyant qu'aprés qu'ils l'ont leu, eux & quelques autres à qui ils le preſtent, ils rejettent la faute du retardement ſur le Libraire, en diſant que la vente n'en a commencé que fort avant dans le mois. On évitera ce retardement par la voye dudit Sieur Brunet, puis qu'il ſe charge de faire

les paquets luy-meſme & de les faire porter à la poſte ou aux Meſſagers ſans nul intereſt, tant pour les Particuliers que pour les Libraires de Province, qui luy auront donné leur adreſſe. Il fera la meſme choſe generalement de tous les Livres nouveaux qu'on luy demandera, ſoit qu'il les debite, ou qu'ils appartiennent à d'autres Libraires, ſans en prendre pour cela davantage que le prix fixé par les Libraires qui les vendront. Quand il ſe rencontrera qu'on demandera ces Livres à la fin du mois, on les joindra au Mercure, afin de n'en faire qu'un meſme paquet. Tout cela ſera executé avec une exactitude dont on aura lieu d'eſtre content.

MERCVRE GALANT

AVRIL 1694.

C'Est une choſe qu'on ne ſçauroit aſſez admirer, que depuis l'ouverture de la Guerre que le Roy ſoutient aujourd'huy contre toute l'Europe, en faveur de la Religion, il ne

s'eſt paſſé aucune Campagne,
ſans que ce Prince ait pris
des Places conſiderables à
ſes Ennemis, & gagné des Ba-
tailles. Cette reflexion a don-
né lieu à Mr Roubin, de
l'Academie Royale d'Arles,
d'adreſſer à Sa Majeſté le Ma-
drigal que vous allez lire.

AU ROY.

C'Eſt trop verſer de ſang ſur la
terre & ſur l'onde,
Pour ton propre intereſt tu le doi
épargner.
Grand Roy, ſur qui veux-tu
regner,
Si ton bras dépeuple le monde ?

Ces Ligueurs que ta gloire a rendus si jaloux
N'ont que trop ressenti l'éclat de ton courroux,
N'acheve pas de les détruire.
S'il est vray que le Ciel qui benit tes projets,
De ce vaste Vnivers te reserve l'empire,
Perdre tes ennemis, c'est perdre tes Sujets.

Tout ce que je vous ay envoyé de Mr Verduc le jeune, s'est trouvé rempli de choses si curieuses, & vous m'avez témoigné en estre si satisfaite, que je ne puis croire que vous ne lisiez l'Ouvrage suivant avec le mesme plaisir

que vous avez fait les au
tres.

EXPLICATION
Des principaux Meteores.

Par M^r Verduc le jeune.

De la Nature des Corps terrestres.

L'*Eau est un corps liquide*
composée de plusieurs partie
longues, unies & glissantes, ron
des & pliantes comme de petit
cordes, environnées tout alentou
de la matiere subtile, qui l

plie & meut ſeparément l'une de l'autre.

La Glace eſt un corps dur, compoſé des petites parties de l'eau, qui s'arreſtent confuſément les unes contre les autres, à cauſe que la matiere ſubtile qui les touche, eſtant beaucoup moins agitée & plus ſubtile qu'à l'ordinaire, n'a pas la force de les ſeparer, ny meſme auſſi de les plier, ce qui fait qu'elles ſe joignent & s'entrelaſſent enſemble, pouvant neanmoins fort aiſément eſtre ſeparées, à cauſe que n'ayant point de branches, & eſtant auſſi fort gliſſantes, elles peuvent couler

& ſe démêler l'une de l'autre,
la meſme maniere que pluſie
anguilles jointes & entrelaſ
enſemble venant à ſe remuer
ſeparent les unes des autres.

La Terre, les Métaux,
pierres, le bois, & generalem
tous les corps durs, ſont comp
ſez de pluſieurs parties de div
ſe groſſeur & figure, qui co
viennent toutes en ce qu'elles ſo
inégales, & comme éparſes
pluſieurs branches qui ſe lient
vec celles des autres. Exemp
Le Bois n'eſt qu'un composé
pluſieurs parties branchuës
inégales, liées enſemble de me

que les branches des arbrisseaux qui croissent dans une haye. Il en est ainsi de la terre, & de tous les autres corps durs. Toute la difference qu'on y remarque vient de la diversité qui se trouve dans la grosseur, la figure, la solidité, le mouvement & l'arrangement de leurs parties.

L'Huile est un corps liquide, composé de petites branches, qui ne s'entrelassent que fort peu ensemble, sans se lier comme celles qui composent le bois, & les autres corps durs, à cause que leurs rameaux sont si deliez, que la matiere subtile qui est en grande

quantité dans leurs pores, les pli
aisément du ſens qu'il faut pou
les mouvoir ſeparément l'un d
l'autre.

L'Air eſt un corps rare, liquid
& tranſparent, composé de petit
rameaux ſi deliez, que la matier
ſubtile a toujours aſſez de forc
pour les mouvoir ſeparément l'u
de l'autre, & qui ſont auſſi ave
cela ſi courts, qu'ils ne ſçauroien
s'entrelaſſer enſemble, comme fon
les petites branches d'huile.

Le Sel eſt un corps fort fixe
composé de parties longues &
unies, qui ſont rondes comme
petits cylindres, & ſi groſſes, qu

la matiere subtile qui plie celles de l'eau, ne sçauroit les plier, ny mesme les agiter sans l'entremise de ces plus petites qui composent les eaux douces : d'où vient que lors que ces plus grosses sont seules, elles s'arrangent plusieurs ensemble en certain sens, & forment de petits corps cubiques, qui sont autant de grains de sel.

Les Vapeurs sont de petites parties d'eau si fort agitées, qu'au lieu de se plier & s'entortiller ensemble, comme elles font lors qu'elles composent l'eau, elles s'étendent de toute leur longueur, tournant en rond fort promptement de

tous costez, en sorte que chacune chasse d'autour de soy, celles qui tendent en la petite sphere qu'elle décrit.

Les Exhalaisons sont de petites parties que la chaleur fait sortir des corps qui sont gras, huileux & sulphureux, lesquelles estant ensuite fort agitées par la matiere subtile, tournoyent & voltigent en l'air de tous costez, se chassant toutes les unes les autres, ce qui leur fait occuper beaucoup d'espace. Par exemple, lors qu'on expose une phiole pleine d'esprit de vin, ou d'Eau de vie, à la chaleur du Soleil, il est certain qu'il

s'en éleve plusieurs parties que l'air emporte en differens endroits. De mesme, quand on met boüillir de l'huile sur le feu, la chaleur de ce feu échauffant les parties, en fait sortir plusieurs avec tant de vîtesse, qu'elles font élever l'huile par boüillons, & ce sont ces sortes de parties qu'on doit proprement nommer des exhalaisons, afin de les distinguer des vapeurs.

Il faut mettre au nombre des exhalaisons les sels volatils, dont les parties ne montent gueres en l'air, qu'enveloppées de petites branches de la matiere huileuse.

L'Esprit de sel est composé de parties plates pliantes, pointuës & tranchantes par les deux côtez, agitées & pliées par la matiere subtile qui est dans leurs pores, & semblables aux feüilles de la plante qu'on nomme Flambe ou Glayeul. Remarquez en passant que la pluspart des liqueurs que les Chymistes appellent des Sels volatiles, sont composées de parties pliantes, pointuës & tranchantes, mais diversement figurées, selon la difference des sels d'où elles se tirent. Il y a encore de plus à remarquer que ces parties doivent estre sans branches, à cause que les parties

des sels n'en ayant point, & estant aussi fort grosses & fort dures, elles peuvent mieux s'applatir que se diviser en branches, de mesme qu'une verge de fer qu'on bat sur l'enclume à grands coups de marteau, se change en lame, au lieu qu'en frapant sur un scion d'osier, il se divise en plusieurs files; car les parties des sels ne changent leurs figures que lors qu'elles sont agitées par une violente chaleur qui les fait heurter les unes contre les autres.

Le Vent n'est autre chose que la dilaration des vapeurs, lesquelles tendant à occuper un espace

beaucoup plus grand que celuy où elles ſe trouvent reſſerrées, paſſent du lieu où elles ſont dans celuy où il leur eſt plus aisé de continuer leur mouvement pouſſant devant ſoy tout l'air qui eſt en leur chemin, & les exhalaiſons qui y ſont mêlées.

Les Nuës ſe forment lors que les parties des vapeurs s'entretouchent, & que l'air froid qui les environne empêche leur ſeparation, ce qui fait qu'elles compoſent de petites gouttes d'eau, ou bien des parcelles de glace.

Les gouttes d'eau ſe forment, lors que la matiere ſubtile qui eſt

autour d'une vapeur, n'ayant pas assez de force pour laisser toutes ses parties étenduës en ligne droite, en a encore assez pour faire que toutes celles qui se rencontrent, se joignent & s'accumulent ensemble en une boule.

Pour les Nuës composées de parcelles de glace, elles se forment lors que l'air où elles sont est si froid, que les parties de la vapeur qui s'entre touchent ne pouvant estre pliées par la matiere subtile, demeurent jointes ensemble les unes contre les autres ; & si le froid qui les gele les rencontre, lors qu'elles ont encore la forme d'une

vapeur, elles se joignent en long, & composent de grands filets de glace fort deliez ; mais s'il survient au moment qu'elles commencent à se plier & se joindre plusieurs ensemble il les gele avant qu'elles s'unissent assez étroitement pour composer des gouttes d'eau. Ainsi il en forme de petits nœuds de glace, qui sont velus & couverts de petits poils, à cause que les parties de la vapeur qui ne se plient pas aussi tost que les autres y demeurent jointes toutes droites, & ces petits nœuds de glace doivent estre fort legers ; car les poils qui les couvrent les

soutiennent, & aident en quelque façon à les faire monter plus haut, de la mesme sorte qu'il arrive aux fleurs des chardons, que le vent enleve fort haut, & emporte quelquefois dans les Villes, où elles servent de jouët aux Enfans qui les nomment des Barbes à Dieu

Enfin, si le froid ne survient qu'aprés qu'elles ont formé des gouttes d'eau, il les gele en les laissant toutes rondes, au moins s'il n'est point accompagné de vent qui les rende un peu plates du costé qu'il les rencontre.

La Neige est un amas de plu-

fleurs petits pelotons de glace joints ensemble, & les tas ou floccons qui resultent de l assemblage de plusieurs petits nœuds de glace se rencontrant plusieurs ensemble, deviennent assez pesans pour tomber jusqu'à terre quand l'air par où ils passent est trop froid pour les fondre.

La Pluye se forme lors que les floccons de neige rencontrent un air chaud qui les fond en gouttes d'eau; car il est certain que plus ils approchent de la terre, & plus l'air qu'ils y trouvent est chaud, & il l est presque toujours assez, mesme en hiver, pour les fondre

en faire de la pluye.

Pour les nuës composées de outtes d'eau, elles se changent n pluye, lors que leurs gouttes e rencontrent plusieurs ensemble, grossissent, & deviennent as- ez pesantes pour vaincre la re- istance de l'air.

La Gresle est composée de gout- es d'eau, gelées par un vent froid qui accompagne le plus sou- vent les fortes pluyes. Si les grains de gresle sont blancs comme du ucre, c'est une marque que le vent froid survient avant que les floc- cons de neige se soient assez fondus pour composer des gouttes d'eau.

Les Brouillars ſont compoſez comme les nuës, de gouttes d'eau, ou bien des parties de la vapeur que l'air froid qui eſt autour de la terre, gele & arrête les unes auprés des autres.

Les Brouillars compoſez de gouttes d'eau venant à s'abaiſſer forment la roſée. Il faut remarquer que ce qui les fait ainſi deſcendre, eſt ou l'air de deſſous qui ſe condenſe, ou les vents qui ſurvenant aux lieux où ils ſont, les abattent, & font deſcendre en roſée.

La plus blanche ſe forme lors que les parties de la vapeur ſe

gelent à mesure qu'elles approchent de la terre. La gclée blanche, ou le frimat qu'on remarque l'hiver au haut des puits, se forme encore des vapeurs qui en sortent, car l'air froid qui les entoure, les gele à mesure qu'elles s'élevent de l'eau du puits.

Le Sercin est composé d'exhalaisons subtiles & penetrantes, lesquelles sont un peu plus grossieres que les vapeurs, ne s'élevent qu'aux Pays chauds, & aux beaux jours, puis ensuite retombent aussi-tost que la chaleur du Soleil est passée, & que l air où elles sont se refroidit.

La Manne, & les autres sucs qui descendent de l'air pendant la nuit, se composent d'exhalaisons que la chaleur du Soleil fait ordinairement sortir de ces plantes balsamiques & odoriferantes qui contiennent un suc épais, visqueux & gluant comme le miel; c'est pourquoy il ne s'en forme que dans les Pays chauds, comme la Palestine, l'Arabie, l'Egypte, la Calabre, & d'autres, où il y a quantité de ces sortes de plantes.

Les Tempestes que les Matelots nomment des Travadas, *& qu'ils apprehendent tant dans leurs grands Voyages, principa-*

lement un peu au delà du Cap de Bonne Esperance, se font par la chute d'une grande nuë épaisse & fort pesante, laquelle descendant de fort haut & tres vîte, chasse avec vîtesse l'air & les exhalaisons qui sont au dessous, lesquelles s'embrasant par cette violente agitation, viennent enfin s'attacher aux cordes & aux mats des Navires, lors que la nuë acheve de descendre, & composent ces feux nommez de S. Hèlme, ou autrement Castor & Pollux, quand il y en a deux.

Les Ardans, ou Feux folets, se forment par le mêlange de deux

diverſes exhalaiſons, dont l'une eſt composée des parties des ſels volatiles, & l'autre de celles des huiles ou du ſoufre; car les ſels volatiles eſtant fort penetrans, entrent aisément dans les pores de celle qui eſt ſulphureuſe, en ſeparant les parties, & les agitant fort promtement, ce qui eſt cauſe qu'elles s'enflament.

Les flames qu'on voit ſur les cheveux des Enfans, ſur le crin des chevaux, & aux pointes des piques des Soldats, ſe forment encore de meſme que les Ardans, excepté que les exhalaiſons dont elles ſe compoſent ſont quelque peu plus

grossieres ; c'est pourquoy elles s'attachent aux corps qui ont sur leur superficie quelque matiere grasse & huileuse ; d'où vient qu'elles s'arrestent fort souvent, comme nous venons de dire, aux cheveux des Enfans, au crin des chevaux, & aux pointes des piques qu'on a frotées d'huile pour les nettoyer.

Les Etoiles errantes sont des exhalaisons subtiles qui sont au haut de l'air, lesquelles occupant quelque étenduë en longueur, s'enflamment successivement l'une aprés l'autre, en sorte qu'on les prendroit pour des Etoiles qui tombent du Ciel.

Le Tonnerre eſt le bruit que fait une nuë qui tombe ſur une autre, qui eſt au deſſous d'elle. Par exemple, lors qu'il ſe trouve un air plus chaud autour d'une nuë ſuperieure, qu'autour d'une inferieure, il eſt évident que la chaleur de cet air la peut condenſer & l'appeſantir peu à peu, en ſorte que les plus hautes de ſes parties commençant les premieres à deſcendre, en entraîneront d'autres, leſquelles tomberont ſur l'inferieure, & chaſſant l'air avec vîteſſe, produiront ce grand bruit qui s'appelle le Tonnerre.

L'Eclair eſt la flâme qui

ſort des exhalaiſons qui s'embra-
ſent entre deux nuës, dont l'une
tombe ſur l'autre.

Les Tourbillons & la foudre
ſe forment, lors que la nuë ſupe-
rieure tombe toute entiere, &
fort vîte ſur l'inferieure; car il
faut remarquer que les extremi-
tez doivent s'abaiſſer plus vîte
que le milieu, à cauſe que l'air qui
eſt au deſſous ayant moins de
chemin à faire, leur cede plus
aiſément, & qu'ainſi venant à
toucher la nuë inferieure plus vîte
que le milieu, il s'enferme beau-
coup d'air entre deux, lequel
eſtant chaſſé avec vîteſſe par le

milieu de la nuë ſuperieure, qui continuë à deſcendre, doit rompre l'inferieure, & aprés l'avoir rompuë, il deſcend avec tant de vîteſſe vers la terre, que la reſiſtance de l'air l'oblige à tournoyer.

Les effets de la foudre ſont, par exemple, de raſer le poil ſans nuire au corps, de rompre les os ſans endommager les chairs, & de fondre l'épée ſans gâter le fourreau.

Lors que la flâme de la foudre eſt legere & ſubtile, elle ne ſçauroit guere s'arreſter qu'aux corps ſecs, aiſez à brûler, comme ſont les habits, les cheveux, la barbe,

& le poil des parties naturelles.

Mais si parmy ces exhalai-
ons, il y en a de fort subtiles &
enetrantes, semblables aux esprits
orrosifs, la foudre rencontrant
ne épée pourra bien la fondre sans
oucher au fourreau, à cause qu'é-
ant d'une matiere molle & obeis-
inte, il cedera à son effort, &
e mesme rompre les os sans en-
ommager les chairs, s'il arrive
u'elle tombe sur le corps d'un
omme ou d'une beste.

Le celebre Mr Rohault dit que
seule agitation de l'air dont se
mpose le bruit effroyable du
onnerre, peut rompre les os d'un

homme ſans rien toucher aux chàirs. En effet, ſi la violence des vents eſt quelquefois aſſez grande pour rompre & déraciner des arbres, pourquoy à plus forte raiſon, la grande agitation de l'air ſeul qui compoſe le bruit du Tonnerre, ne pourra-t-elle pas rompre les os d'un homme, ſans toutefois toucher aux chairs, à cauſe qu'eſtant ſouples & molles, elles plieront ſans ſe rompre.

L'arc-en Ciel paroiſt lors que le Soleil à ſon lever ou à ſon coucher, envoye ſes rayons dans les gouttes de pluye, où la lumiere

ſtant differemment rompuë & eſſecchie, il s'y forme cette grande diverſité de couleurs que nous y remarquons.

Voicy un Ouvrage nouveau de Mr de Vin. Vous connoiſſez ſon heureux talent pour la Poëſie, & je croirois luy faire tort, ainſi qu'à voſtre diſcernement, ſi je vous diſois rien de plus pour vous préparer à faire une agreable lecture.

LE VIN DE BRIE.

L'Abbé .... eſtoit de ceux
Dont Dieu dit autrefois, Faites
ce qu'ils vous diſent,
Et des choſes qu'ils font & qui
vous ſcandaliſent
Fuyez l'exemple dangereux.
A ſes actions prés ſon talent Ora-
toire
Dont il tiroit beaucoup de gloire,
D'auditeurs affamez de ſes doctes
Sermons
Rempliſſoit chaque jour l'Egliſe
toute entiere,
Et s'il touchoit les cœurs, ſa bril-
lante maniere

Charmoit ègalement & Ieunes & Barbons.

Sur ce que par la voix publique
En ſceurent les Marchands de Vin,
De leur part leurs Iurez allerent un matin
Le charger du Panegyrique
De leur Patron, Saint Nicolas,
Et l'obligeant Abbé ne les refuſa pas.
Ce jour qu'avec impatience
Ils attendoient, venu, ce grand Predicateur
Voit de ſon premier point applaudir l'Eloquence,
Et pour le ſecond l'Auditeur
S'impoſe, aprés un bruit flatteur,
Vn avide & nouveau ſilence;
Mais l'Abbé qui toûjours des mixtions du Vin

Fut l'Ennemy le plus chagrin,
En fit une si vive & si forte Satire,
Que, tout mordant que fut le Iuvenal Romain,
Il n'auroit pû jamais écrire
Tout ce qu'à celuy-cy la colere fit dire.
La Chaux, la Colle de Poisson,
Le Sel, la Fiente de Pigeon,
Le Verjus, tout cela répandit sur son stile
Vn feu qu'il crût en vain luy devoir estre utile,
Et des maux endurez le triste souvenir
Sur ces poisons luy fit vomir
Toute la fureur de sa Bile.
Comme l'on avoit crû du Saint
Entendre uniquement le beau Panegyrique,

Vne fe vehemente & fi chaude cri-
tique
Déplût à l'Auditeur qui fe vit
trop bien peint,
Et qui pourtant à l'ordinaire
En eſſuya les traits ſans deſſein de
mieux faire.
Cependant de la Chaire auſſitoſt
qu'il ſortit,
Ces Iurez, cachant leur dépit,
N'en loüerent pas moins ſa fon-
gueuſe Eloquence,
Et ne laſſerent pas d'aller par
bienſeance
La payer dés le lendemain
De douze Bouteilles de Vin.
L'Abbé qui dû plaiſir que nous
donne la table
Aimoit à goûter la douceur
Et qui crût que ce Vin devoit
eſtre admirable,

Se mit à son aspect d'une si belle
humeur,
Que, dés ce mesme jour à diner il
convie
De quatre bons Vivans l'aimable
compagnie.
Les Conviez venus, ah! se récria-
t-on,
Ces Bouteilles, Abbé, valent bien
ton Sermon.
Qu'elles sont grandes! elles tien-
nent,
Pinte & chopine, dit l'un d'eux,
Et de la part qu'elles te vien-
nent
Qui doute que le Vin n'en soit de-
licieux?
Mais voyons, tâtons-en. A ces
mots Belle brune,
Ses Gands ôtez, en décoëffe une,
Et verse, ah la belle couleur!

S'écria-t-il, hom, cette odeur
Détruit de ſa bonté le premier té-
moignage,
Et j'en tire un méchant préſage.
Mais goûtons. Ah quelle acreté!
Quel goût plat! quelle dureté!
Tu railles, dit l'Abbé, non, je me
donne au Diable,
Ie ne raille point ſy, jamais
A-t-on bû Vin plus deteſtable,
Et Montreüil en peut-il donner de
plus mauvais?
Non, morbleu; ſi pourtant tu ne
veux pas m'en croire,
Tien, juges en toy-même. Ah! d'ac-
cord; quel déboire!
Reprit l'Abbé, tu le dis bien,
Ma foy, ce Vin-là ne vaut rien.
I'en ſuis ſurpris, mais par mé-
priſe
Dans le preſent qu'on m'en a fait.

Cette Bouteille enfin a peut-estre
eſté miſe,
Et je gagerois bien qu'un Garçon
maladroit....
Voyons, interrompit Gregoire,
Si c'eſt une beveüe, & ce qu'on en
doit croire;
Nous l'apprendrons par celle-cy.
On en gouſte, & cette ſeconde
Pareille à la premiere, étonnant
tout le monde,
Fit craindre pour le reſte, & crier
encor fy.
De la troiſiéme Orgon paſſe à la
quatriéme,
Et quand on vit que la ſixiéme
Eſtoit toûjours du même vin,
L'Abbé qui ne crût pas qu'on
l'euſt fait à deſſein
Manda l'un des Iurez. Sans
doute

De chez moy, luy dit-il, Monsieur,
Il faut que ce Vin par erreur
Contre vôtre ordre ait pris la route,
Car, mêchant comme il eſt, peut-on s'imaginer
Que vous ayez pour moy voulu le deſtiner?
C'eſt ce que j'aurois peine à croire;
Goûtez-le. Non, Monſieur, répondit ce Iurè,
C'eſt moy-même qui l'ay tiré;
On ne s'eſt point mépris, & vous en pouvez boire
Avec autant de ſeureté
Que ſi d'un bon Bourgeois vous l'aviez acheté.
Vous n'y trouverez, je vous jure,
Ny Chaux, ny Colle de Poiſſon;

Aïnſi n'en craignez rien ; il eſt de la façon
Qu'enfin, pour eſtre bû, veut qu'il ſoit la Nature,
Et quoy que peut-eſtre un peu plat,
Comme il eſt le meilleur que produiſe la Brie,
On a crû ce matin dans noſtre compagnie
Que vous en feriez plus d'eſtat
Que des grands Vins qu'on falſifie.
Ah ? ma foy, s'écria Teſtu,
Te voila bien payé de ta folle Satire.
Tu triomphois hier, aujourd'huy, qu'en dis-tu ?
D'une telle riſpoſte as-tu ſujet de rire ?
Cependant ſi tu veux que nous reſtions icy,

Donne-nous promptement du vin
qu'on puisse boire,
Et par un delicat Tessy
Fais nous, crois moy, de celuy-cy
Oublier la plaisante Histoire.
L'Abbé confus, & tout honteux
En envoya querir à trente sous la
pinte,
Et par là cherement sceut détour-
ner l'atteinte
Des brocards eternels qu'il eust es-
suyez d'eux.
Ce fut en vain pourtant qu'il en
fit la dépense;
Par ces Iurez bien-tost on sçeut
Et son Sermon & leur van-
geance,
Et depuis ce temps-là ce pauvre
Abbé ne put
Entendre parler de la Brie
Que, sensible à la raillerie,

La rougeur sur son front aussi-tost ne parut.

On a appris de Suisse que Madame la Duchesse de Ne-
mours a pris possession de la
Souveraineté de Neufchastel
en Suisse, que les Sujets de
ce Comté ont esté au devant
d'elle, & qu'ils luy ont fait
une Entrée considerable, &
témoigné beaucoup d'affe-
ction. Le Comté de Neuf-
chastel est une Souveraineté
hereditaire & indivisible. Les
Filles n'y succedent qu'au de-
faut des Masles, & c'est par

la

la mort de Mr le Duc de Lon-Orleans
gueville, arrivée depuis fort peu de temps, que Madame la Ducheſſe de Nemours y eſt appellée. Il eſt ſitué entre la Franche-Comté, le Canton de Berne, & les Lacs de Neufchaſtel & de Bienne. L'étenduë en eſt petite, mais le Pays eſt extrememment fertile, & tres-peuplé. Le Prince jure à ſon avenement qu'il conſervera inviolablement les Us & Coutumes du Pays, tant écrites que non écrites; & aprés ce ſerment il eſt obligé d'en demander l'inveſti-

ture aux Etats. Cette Souveraineté consiste aux Chastellenies de Thielle, du Landeron, & du Boudry, & aux Mairies de Neufchastel & de Rochefort. Neufchastel est une petite Ville située sur les bords d'un Lac du mesme nom. Elle est à huit lieuës de Lausane, & un peu moins de Berne, & défenduë par un Chasteau basty sur le haut d'une colline. Le Comté de Valangin releve de celuy de Neufchastel, qui est allié des Cantons de Berne, Lucerne, Fribourg, & Soleure, & de-

puis l'an 1406. il y a un Traité de Combourgeoisie entre les Comtes de Neufchastel & le Canton de Berne, par lequel ces Comtes ont soumis à l'arbitrage du Conseil de Berne les differends qui pourroient survenir entre eux & les Bourgeois de Neufchastel. La Justice suprême du Pays est representée par les trois Etats qui jugent souverainement toutes les Causes des fonds sans distinction. Ils sont composez de douze Juges attachez au Prince par leurs Charges, & par des fermens

particuliers. Il y en a quatre pour la Nobleſſe, quatre pour les Officiers, & quatre pour le Tiers Etat. Leur pouvoir eſtoit autrefois limité, en ſorte que l'on pouvoit appeller de leurs Sentences aux Audiences generales, mais il eſt devenu abſolu depuis la ſuppreſſion des Audiences, qui eſtoient des Aſſemblées generales, compoſées des Nobles, des Officiers & Bourgeois, & des quatre Banne-rets, à peu prés ſemblables aux Etats Generaux des autres Pays. C'eſt là que ſe trai-

toient toutes les affaires qui regardoient le bien du Pays. Les Loix & les Reglemens de Police s'y faisoient, & on y jugeoit les Procés en dernier ressort. Ces Assemblées n'avoient aucune seance ordinaire. Tous les Vassaux avoient droit d'y assister, & la convocation s'en faisoit au nom du Prince. Comme elles ne se pouvoient assembler qu'avec de grands frais, & que depuis le changement de la Religion, les Nobles ne vouloient pas que les quatre Bannerets y assistassent en la

place des Chanoines, & que le Peuple prétendoit le contraire, on les supprima en 1618. & par l'acte de suppression il fut arresté que le Prince pourroit les assembler pour faire des Loix; qu'elles ne seroient composées que de ceux qu'il voudroit y appeller, & qu'à l'avenir les Etats jugeroient souverainement toute sorte d'affaires, ce qui a esté depuis exactement observé.

Les Comtes de Neufchastel sont fort anciens, & on trouve que Memphis posse-

doit cette Souveraineté en 815. Sa Posterité dura jusques à Loüis, Comte de Neufchastel, qui mourut en 1373. laissant deux Filles. Isabelle, qui estoit l'aînée, épousa Rodolphe, dernier Comte de Nidow, qui succeda au Comté de Neufchastel, à la reserve de la Chastellenie du Landeron, qu'eut en partage Varenne Sœur d'Isabelle, & dont elle luy fit hommage. Conrad, Comte de Fribourg, Fils de Varenne & d'Egon, Comte de Fribourg, recueillit la succession d'Isabelle de Neuf-

chaſtel ſa Tante, en 1395. & épouſa Marie du Vergi. Il mourut en 1407. laiſſant Iſabelle de Fribourg, qui fut mariée à Othon, Marquis d'Hocberg. De ce mariage ſortit Jean d'Hocberg, qui épouſa Marie de Chalon, dont n'ayant point eu d'enfans, il inſtitua Rodolphe, Marquis d'Hocberg, ſon heritier, à condition qu'il porteroit les Armes de Neufchaſtel écartelées avec les ſiennes. Rodolphe d'Hocberg épouſa Marguerite de Vienne, dont il eut Philippe d'Hocberg, Mar-

quis de Rothelin, qui mou-
rut en 1503. laiſſant de Marie
de Savoye ſa Femme, Fille
d'Amé, dit le Bienheureux,
Duc de Savoye, & d'Yoland
de France, Jean d'Hocberg,
qui ayant épouſé en 1504.
Loüis d'Orleans, Duc de
Longueville, luy porta en dot
le Comté de Neufchaſtel.
Loüis d'Orleans I. du nom,
deſcendu du fameux Comte
de Dunois Jean d'Orleans,
Fils naturel de Loüis de
France, Duc d'Orleans,
Ayeul du Roy Loüis XII.
fut Pere de Loüis d'Orleans

II. du nom, Duc de Longueuille, qui de Marie de Lorraine, qui épouſa en ſecondes Noces Jacques V. Roy d'Ecoſſe, eut François d'Orleans, & Charlotte d'Orleans, mariée à Philippe de Savoye, Duc de Nemours. François d'Orleans eſtant mort ſans enfans, Leonor d'Orleans, Marquis de Rothelin, ſon Couſin, luy ſucceda, & fut Duc de Longueville. Alors Jacques de Savoye, Duc de Nemours, Fils de Philippe de Savoye & de Charlotte d'Orleans, prétendit devoir

heriter par moitié du Comté de Neufchastel. Leonor consentit par un accord provisionel qu'il fust investi de la moitié, mais les Etats du Pays n'accorderent cette investiture qu'à condition qu'il n'y auroit qu'un seul Chef & Seigneur. Cette condition n'ayant pas encore esté accomplie en 1557. les Etats firent citer les Ducs de Longueville & de Nemours devant le Conseil de Berne, pour les obliger d'executer la condition de l'investiture, & comme ils ne pouvoient

le conteſter, le Comté de Neufchaſtel demeura tout entier à Leonor, Duc de Longueville, qui épouſa Marie de Bourbon Ducheſſe d'Eſtouteville, & eut pour Fils Henry d'Orleans I. du nom. Celuy-cy ſe maria avec Catherine de Gonzague Cleves, & fut Pere de Henry d'Orleans II. du nom, qui épouſa en premieres Noces Loüiſe de Bourbon dont il a eu Marie d'Orleans, Veuve de Henry de Savoye Duc de Nemours, & en ſecondes Noces Anne-Geneviéve de Bour-

bon, Sœur de feu Monſieur le Prince. De ce dernier mariage ſont ſortis Jean-Loüis d'Orleans Duc de Longuevil-le, & Claude de Paris d'Orleans, Comte de Saint Paul & Duc de Longueville, depuis la donation à luy faite par ſon Frere aîné, qui prit le nom d'Abbé d'Orleans. Au moyen de cette donation Mr de Longueville, Comte de S. Paul, a joüy de la Souveraineté de Neufchaſtel, mais ayant eſté tué au paſſage du Rhin, il y a eu reverſion à l'aîné, par la mort duquel Madame la Du-

cheſſe de Nemours eſt entrée en poſſeſſion de cette Souveraineté. Le 23 du mois paſſé, cette Princeſſe fit dire aux trois Etats, qu'elle avoit choiſi Mr du Montet pour Gouverneur, & que ſon intention eſtoit qu'ils luy obeïſſent en tout ce qui concerneroit le pouvoir de ſa Charge, conformement au bien de l'Eſtat, comme eſtant revêtu de ſon autorité ; à quoy les trois Eſtats conſentirent avec beaucoup de reſpect. Le meſme jour ſix Ambaſſadeurs du Canton de Berne arrivé-

rent à la Ville, avec un cor-
tége d'environ quarante per-
sonnes, tous tres-bien mon-
tez. Le lendemain vingt-qua-
tre, Madame la Ducheſſe
de Nemours leur donna Au-
dience. Le Chef de l'Ambaſ-
ſade fit ſa Harangue en Alle-
mand. Elle fut expliquée par
l'Interprete ordinaire, & cette
Princeſſe y répondit en tres-
peu de mots, mais avec beau-
coup d'eſprit & d'éloquence.
Enſuite on alla dîner. Il y
avoit deux tables dreſſées,
l'une d'environ douze cou-
verts, où Son Alteſſe mangea

avec les ſix Ambaſſadeurs, v. Bord Madame Manerbe, ſa Dame d'honneur, & Mr Monter, Gouverneur. Son Alteſſe eſtoit au centre de la table, & trois Ambaſſadeurs à ſa droite, diſtinguez par leur dignité de Banneret, qui ſont les premiers de la Ville. Les trois autres diſtinguez auſſi par leur dignité & par leur merite, eſtoient à la gauche de cette Princeſſe. L'autre table eſtoit d'environ trente couverts; les Gentilshommes de l'Ambaſſade, & les Filles d'honneur de S. A. y mangerent. Ces

deux tables furent tres-bien ſervies en poiſſon. Il y en avoit de monſtrueux. On y remarqua la propreté, la delicateſſe & le gouſt, & on ne peut rien voir de plus beau que tout le fruit. Madame la Ducheſſe de Nemours voulant marquer ſon zele & ſon reſpect pour le Roy, commença en ſe levant par boire à la ſanté de ce Monarque, & de toute la Famille Royale, ce qui ſe fit debout & chapeau bas à l'une & à l'autre table. On but enſuite pluſieurs autres ſantez, celles de S. A. des

Ambaſſadeurs, de Meſſieurs de Berne, & des Cantons alliez. Aprés le dîner on paſſa dans la chambre de cette Princeſſe, où l'on avoit préparé du Caffé, du Thé & du Chocolat, & chacun en prit ſelon ſon gouſt. On fit une converſation agreable qui dura une heure & demie; aprés quoy les Ambaſſadeurs furent reconduits dans le meſme ordre qu'on avoit eſté les prendre, c'eſt à dire, par le Gouverneur, les Dames, & les Gentilshommes juſques aux Caroſſes de Son Alteſſe,

qui estoient attelez chacun de six chevaux, dans l'un desquels estoit Mr de Chery, qui les remena chez eux, accompagnez de douze ou quinze personnes de livrées en deüil. Le Jeudy ils partirent pour s'en retourner, témoignant estre fort satisfaits de la reception qu'on leur avoit faite. Il vint aussi des Ambassadeurs des autres Cantons, qui firent leurs complimens à Madame la Duchesse de Nemours. Le Vendredy suivant, cette Princesse fit assembler le Conseil pour y traiter de ses affaires.

Je vous ay quelquefois entendu dire que les Vers irreguliers, appellez autrement, Vers libres, n'avoient pas pour vous la meſme beauté que vous trouvez dans les Vers dont la cadence eſt égale, & meſurée comme ſont ceux que l'on employe dans les Tragedies. Si vous n'avez point changé de ſentiment, vous ſçaurez bon gré à celuy qui a fait l'Ouvrage que vous allez lire.

SATYRE
contre les Vers irreguliers.

EN vain vous m'accusez d'un
paresseux silence,
Ie ne puis pour rimer me faire vio-
lence;
Muse, vous en sçavez sans doute la
raison.
Dois-je aller à l'école en un âge
grison?
En petit voyageur j'ay passé ma jeu-
nesse,
Et ne paßois pas loin des monts de
la Sagesse,
Lors qu'un vent agité par de gros
tourbillons,
Vint répandre à mes pieds plusieurs
de vos broüillons.

Ie les connus d'abord pour enfans du Parnasse,
Ie les amassay tous, j'en fis une liasse,
Que je conserve encore avec beaucoup de soin,
Me flatant quelque jour de vous suivre de loin.
Ie ne sçay quel instinct prevenant ma prudence,
Me fit de vos grands Vers estimer la cadence.
Ie me formay si bien à cette gravité,
Que les diminutifs sont pour moy sans beauté;
Le Pærnasse a toûjours gardé le moindre stile
Pour ce qu'en general on nomme Vaudeville;
Mais on l'a toûjours dit, vôtre sexe leger

Donne dans l'inconstance, & se
plaist à changer.
Ne croyez pas pourtant qu'icy je
vous imite,
Ie veux estre constant, je m'en fais
un merite.
Toutes ces nouveautez ne peuvent
m'aveugler,
Ny mon foible poumon se laisser dé-
regler.
Entre les Vers de choix que je lis
avec joye,
I'ay toujours sous les yeux ceux des
Heros de Troïe.
Là je voy cette grace, & ce stile
pompeux
Qu'on employe en parlant des hom-
mes belliqueux, [rebute,
Toujours la majesté, sans qu'elle se
Honore ces beaux Vers, mesme jus-
qu'en leur chute,

Et chacun d'eux marchant dans un
riche appareil,
Fait aſſez voir qu'il eſt le neveu du
Soleil.
On n'y ſouffre jamais la licence fa-
tale
Qui forme chaque Vers de cadence
inégale ;
Et je croi qu'un flateur au Prince
dévoüé, [*loüé.*
Sous un ſtile ſi bas ne l'a pas bien
Peut-eſtre direz-vous que le grand,
le ſublime,
Ne doit qu'aux ſeuls Heros la
beautè de ſa rime,
Que pour les grands Seigneurs, &
ceux des moindres rangs,
Il faut avoir un ſtile & des vers
differens ;
Qu'on doit pour bien loüer regarder
la perſonne,

Voir

Voir ſa vertu répondre à l'encens
qu'on luy donne ;
I'en conviens, mais pourtant à tous
momens je voy
Que de ce meſme encens on encenſe le
Roy,
Et qu'on a pour objet de cet encens
vulgaire,
Le plus auguſte Roy que le Soleil
éclaire.
Mais laiſſons, je le veux, ces ma-
gnifiques Vers
Pour ceux qui ſont en droit de dom-
pter l'Vnivers, [*encore*
Vous devez convenir que nous avons
Des Vers plus meſurez que le cours
de l'Aurore.
Par eux ne peut-on pas louër adroi-
tement,
Sans que l'oreille en ait aucun deſa-
grément ?

Nous avions, il est vray, l'illustre des
Houllieres,
Qui dans ce rude stile eut de douces
manieres,
Et sans faire un faux pas dans ce
champ raboteux,
Sçeut donner de la grace à tous ses
Vers boiteux.
Ie ne puis imiter son rare caractère,
Il m'apprend beaucoup moins à par-
ler qu'à me taire,
Ie n'en ay ny l'esprit ny l'inclina-
tion,
Et vous m'offrez en vain vostre pro-
tection.
Ie trouve cependant cette maniere
aisée,
On se laisse tomber où tombe la pen-
sée,
Et sans m'embarasser de former le
repos,

Ce ſtile pareſſeux me viendroit à
propos.
On n'a jamais beſoin de l'art du
doƈte Euclide
Pour toiſer un grand Vers, pour en
remplir le vuide,
La Reſhorique eſt vaine au Poëte
aujourd'huy.
Vn mot, veut-il rimer, qui ſe pre-
ſente à luy,
Fuſt-il mâle ou femelle, il n'importe,
il le place,
Ils ſont tous bien venus, & jamais
il n'en caſſe;
Viennent ils pour rimer juſqu'à cinq
à la fois,
Pour les obliger tous il les met deux
& trois. [*combatre*
S'ils viennent ſix ou huit, il les fera
Sans reſpeƈt des arreſts, trois à trois,
quatre à quatre.

Ainſi rien ne demeure, & les plus
mal-heureux
Rencontrent leurs pareils pour rimer
avec eux.
C'eſt ainſi qu'aujourd'huy par ce
commode ſtile
Cet Art laborieux eſt devenu facile,
Et tel à peine ſçait jouer du vio-
lon,
Qui croit bien imiter la Lyre d'A-
pollon.
Ce talent autrefois ſi peu connu des
hommes
N'eſt qu'un amuſement dans le ſie-
cle où nous ſommes.
D'abord qu'on ſçait penſer, &
compter juſqu'à huit,
On peut dans ce bel Art travailler
avec fruit.
Mais cette Illuſtre excelle, & je
penſe, ma Muſe,

Qu'elle peut effacer la celebre la
Suze ;
Et que ſi l'heroïque euſt animé ſon
cœur ,
Et Racine , & Boileau ſe verroient
un vainqueur.
Dans tout ce qu'elle a fait on ne voit
point de peine ,
Et de ſon Cabinet coule une autre
Hippocrene.
Elle porte ſi bien tout ce qu'elle a
penſé ,
Que tout eſt en ſa place , & que rien
n'eſt forcé.
Ie ne veux pas icy faire de paralelle ,
Toute comparaiſon deſoblige une
belle ,
Et ce n'eſt point à moy de juger des
eſprits ,
Ie cherche ſeulement la douceur des
écrits.

Quand je relis encor ceux de cette
Comteſſe,
Que j'en voy la douceur, la force,
& la tendreſſe,
Mon oreille attentive excite ſon
deſir,
Et ne ſe laſſe point d'en goûter le
plaiſir.
Mon eſprit d'autre part ſans ceſſe ſe
contente,
Il voit ſans s'ennuïer prévenir ſon
attente,
On n'a pas plutoſt leu qu'on veut re-
commencer,
Et le plus inquiet ne ſçauroit s'en
laſſer.
Là ſans avoir toûjours l'embaraſ-
ſante étude.
De chercher la meſure avec inquie-
tude, [*meſuré*
On marche avec cadence & d'un pas

Fier de trouver par tout un repos
aſſuré.
Mais du ſtile nouveau la cadence
incertaine
Pour l'œil & pour l'oreille eſt toû-
jours inhumaine,
La langue meſme en ſouffre, on ſent
à tous momens
Qu'elle a peine à choiſir ſes tons, ſes
mouvemens,
Que toujours variant dans ſa peine
ſecrette,
Du tour qu'elle doit prendre elle
ſemble inquiete.
Ainſi bridant l'eſſor de ſa narra-
tion,
Elle perd la beauté de ſon expreſſion.
Concluons-donc qu'enfin la nouvelle
methode
Eſt à nos beaux eſprits un obſtacle
incommode,

Le bon mot, il eſt vray, toſt ou tard
eſt placé,
Mais pour le trouver juſte on eſt em-
baraſſé.
Il faut bien s'attacher au point, à
la virgule,
Pour poſer ſur ce mot qui des yeux
ſe recule.
On penſe le trouver dans trois ou
quatre Vers,
Mais on n'a rien ſans peine en ce
ſiecle pervers;
Il faut bien quelquefois en lire dou-
ze ou treize,
Pour en rencontrer un qui chatoüille
& qui plaiſe,
Et l'oreille & les yeux toujours en
action
De l'eſprit qui les meut laſſent l'at-[*tention.*
Vn Lecteur pareſseux qui deteſte la
peine

En trouve à retenir ſans ceſſe ſon ha-
leine,
Et ſe plaignant toujours ou du long
ou du court,
Ennuye un Auditeur que l'âge a ren-
du ſourd. [*tiere coule,*
Ie veux en fait de Vers que la ma-
Qu'ils ſemblent tous formez dans un
unique moule;
I'ay l'oreille ſenſible, & ne puis ſup-
porter
Que mille contre-temps me la vien-
nent heurter.
Ces bien-heureux Bons-Mots ſont
pourtant d'ordinaire
Pour nos contuſions un baume ſalu-
taire;
Mais tel ſera gueri qui craint de re-
tomber.
Et dans cette rechute a peur de ſuc-
comber.

Quelque habile qu'on ſoit dans ce genre d'écrire
Vn Lecteur fatigué neglige de nous lire,
Il veut eſtre à ſon aiſe en caroſſe mené
Et non en bondiſſant en chariot traîné.
I'adore le Sonnet, mais du choix de la rime
Dépend tout le bonheur de la future eſtime.
Prenez garde ſur tout qu'il ne ſonne pas faux,
On laiſſe ſes beautez pour chercher ſes deffauts,
Et ſi quelqu'un rimoit, ſienne avec Capitaine
On diroit ce Poëte eſt loin de la Fontaine.

Mr le Chevalier d'Amanzé est mort sur la fin du mois passé. Il estoit Officier dans le Regiment du Roy, & n'avoit encore fait que sa premiere Campagne C'estoit un jeune homme parfaitement bien fait de sa personne, qui avoit beaucoup d'esprit, & qui promettoit par toutes sortes de belles qualitez, de soutenir glorieusement les avantages de sa naissance. Il estoit second Fils de Jacques d'Amanzé, Comte de Chauffail & autres lieux, & de Dame Marie-Anne Rolin sa Fem-

me. Je vous ay déja parlé dans quelqu'une de mes Lettres de la Maiſon d'Amanzé, qui eſt une des plus anciennes du Duché de Bourgogne ; ainſi il me ſuffira de vous faire ſouvenir qu'elle a donné des Chevaliers du Saint Eſprit, pluſieurs Lieutenans de Roy à la Bourgogne & au Maconnois, des Chevaliers d'honneur au Parlement de Dijon, des Colonels & Officiers Generaux dans les Armées du Roy, & pluſieurs Comtes en l'Egliſe de Saint Jean de Lyon. Pour

ce qui eſt de Mᵉ la Comteſſe de Chauffail, Mere dc celuy dont je vous apprens la mort, elle eſt Fille de Jean Rolin, Seigneur de Montoux & de la Pallu, & d'Anne Charreton, Fille de Claude II. du nom, Seigneur de la Terriere & autres lieux. Cette Maiſon de Rolin eſt illuſtre. Elle deſcend de Nicolas Rolin, qui eut tant de part aux bonnes graces de Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, qu'il le fit ſon Chancelier, & qui fut Pere entre autres de Jean Rolin, Eveſque de Chalons ſur

Saone, puis d'Autun. que le Pape Nicolas V. fit Cardinal en 1448. & qui mourut dans une grande vieilleſſe. La Maiſon d'Amanzé eſt encore alliée de celles de S. George, d'Albon S. Forgeux, de Damas, de la Guiche, de Buſſeüil, Fouldras, Rebbé, Thalaru, & autres.

Madame de Staffort, Pairesſe du Royaume d'Angleterre, eſtant decedée en ſon Hoſtel à Londres, Milord Staffort, ſon Fils aîné & ſon heritier, penetré de douleur, d'amour & de reconnoiſſance

luy a fait faire dans l'Eglise des Grands Augustins une Chapelle ardente, tenduë de velours noir avec ses Armes, & celles de Milord Staffort son Epoux. Elle estoit Paires-se de naissance, & Souverai-ne de Thorbung & Nennam, qui sont des Souverainetez qui luy donnoient un rang & des honneurs, qui ne sont accordez en Angleterre par-my les personnes de la pre-miere & de la plus haute qua-lité, qu'à elle seule. C'estoit une Dame d'une vertu par-faite, & d'une pieté extraor-

dinaire. Son esprit, sa bonté, & ses manieres nobles & genereuses l'ont fait aimer, admirer & regreter de tous ceux qui l'ont connuë, ou qui ont entendu parler d'elle. Du temps de Cromvel, on la regardoit en Angleterre comme une veritable Heroïne, & comme la protectrice des Catholiques, & de ceux qui avoient pris le party de leur legitime Souverain. Si on vouloit parler de toutes les actions glorieuses & remarquables de sa vie, ce seroit le sujet d'un ouvrage entier, que

ceux qui travaillent à l'Histoi-
re d'Angleterre ne manque-
ront pas de laisser pour exem-
ple & pour modelle à toute
la posterité. Elie a laissé trois
Fils & trois Filles. Milord
Staffort, qui a choisi la France
depuis plusieurs années pour
son sejour, a succedé à ses
Souverainetez, & à tous ses
grands biens, à la reserve
d'une petite partie, qu'elle
avoit donnée pendant sa vie
à ses autres Enfans. Elle eut
sous le regne de Loüis XIII.
les honneurs du Louvre, &
le Tabouret chez la Reine

Marie de Medicis, & dans tous les Pays où elle a eſté, on l'a toujours diſtinguée par le premier rang qu'on luy a donné à cauſe de ſon illuſtre naiſſance, & de ſa haute qualité, qui eſt aſſez connuë de tout le monde, & qui d'ailleurs eſtoit accompagnée d'un grand merite. Il y a quelques jours qu'on dit à la Cour d'Angleterre, que la Maiſon de Norfolhc, de laquelle eſtoit ſon Mary, eſt la Maiſon la plus ancienne & la plus illuſtre de tout le Royaume d'Angleterre. Le Roy qui

eſtoit preſent, & qui connoiſt mieux toutes choſes que perſonne, eut la bonté de dire en ſa faveur, *Non, la Maiſon de Staffort eſt beaucoup plus grande & plus ancienne*; ce qui eſt autoriſé par tous les Hiſtoriens, qui ont fait la Genealogie des Maiſons illuſtres de ce Royaume.

Je vous envoye une Lettre de Surate, dont la lecture ne peut que vous faire beaucoup de plaiſir. Les nouvelles qu'elle contient ſont ſeures, & envoyées icy à un homme, qui a une parfaite

connoissance des affaires étrangeres, & qui par ses lumieres, ses emplois & ses soins infatigables, ne contribuë pas peu à l'avancement de la Religion Catholique dans les Indes, & dans tous les Pays les plus reculez.

A Surate le 26. de Mars 1693.

JE vous tiens parole, Monsieur, & je vous écris regulierement par toutes les voyes que je trouve. L'Escadre Françoise de M^r d'Andenne a jetté la terreur dans les Indes; nos Ennemis en sont déconcertez. Je ne les

ay jamais vûs dans une plus grande consternation. Les deux Prises que nos Vaisseaux ont faites dans leur route, leur ont donné de la reputation dans ces Mers, & les ont fait recevoir à Surate avec de grands applaudissemens.

Il y a quelque temps que des Corsaires Européens coururent ces Mers ; qu'ils prennent tous les Vaisseaux Mores, & qu'ils desolent & ruinent absolument le commerce de cette Ville, la plus fameuse des Indes. Le Mogol qui a un tres grand interest à la conserver, & à la rendre florissante, ne sçachant à qui se prendre des

insultes qu'on fait à ses Sujets, a défendu toute communication en ses Etats à toutes les Nations de l'Europe. Les François se trouverent enveloppez dans cette défense comme les autres; mais le Mogol ayant appris qu'ils s'estoient rendus maistres d'un Vaisseau Anglois, & que ces Corsaires, qui infestent ces mers estoient de la mesme Nation, a non seulement levé la défense qu'il avoit faite aux François, de ne point trafiquer dans ses Etats, mais il leur a mesme écrit une Lettre fort obligeante pour les remercier d'avoir vangé ses Sujets des insultes

qu'ils avoient receus. Ce Prince est le plus riche & le plus puissant de tous les Rois des Indes ; tous ses voisins le craignent, & les terribles executions qu'il a faites dans les Royaumes de Bengale, de Golconde, & de Visapour, qu'il a conquis & joints à ses Etats, l'ont rendu redoutable dans tout l'Orient. Il fait presentement la guerre au Fils du fameux Sevagi, si celebre dans les Indes, par le nouvel Etat qu'il y a formé. On apprehendoit qu'il n'envahist ce Royaume, mais ce Prince marchant sur les traces de son Pere, se défend vaillamment,

& se trouve heureusement au dessus de ses affaires par la levée du Siege de Gingi.

Je vous avois mandé que le Mogol assiegeoit cette Place avec une puissante Armée, que ce Siege luy coutoit beaucoup, & que quoy qu'il y ait plus de deux ans qu'il attaquoit cette Place, il n'en estoit guere plus avancé que le premier jour. Depuis ce temps là la peste s'est mise parmy ses Troupes, & y a fait un terrible ravage. Les Assiegez se sont servis de cette heureuse conjoncture pour faire une furieuse sortie. Ils ont surpris les Assiegeans, & les ont

tous

ous taillez en pieces, ou dissipez
prés s'estre rendus maistres de leur
Artillerie. La fuite du plus jeune
les Enfans du Mogol ne luy causa
as moins de chagrin que la levée
du Siege de Gingi. Ce jeune Prin-
ce, qui estoit tendrement aimé
de son Pere, se déroba de l'Armée
suivi de quelques uns des prin-
cipaux Officiers des Troupes. Il se
mit à la teste d'un petit Corps,
& se retira d'abord dans les ter-
res de Sevagi. Le Mogol l'y sui-
vit, & sans luy donner le temps
de se reconnoistre, l'attaqua, le
prit, le mit en prison, & fit cou-

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.

per la teſte à tous ceux qui l'avoient ſuivi.

Les Portugais, dont le nom a eſté ſi fameux dans les Indes, s'y trouvent preſentement aſſez embaraſſez. Leurs diviſions augmentent de jour en jour. Le Gouverneur de Galiane, qui eſt une Province du Mogol, s'eſt jetté ſur les les Portugais de Baſſim, où il a fait des degaſts horribles, pillant, brulant & ravageant tout le Pays. L'on fait monter la perte qu'ils ont faite à plus de quatre millions, & le nombre des Eſclaves qu'ils ont amenez à plus de ſept ou huit mille Ce terrible

ſavage joint à la priſe de Canara,
qui eſt le premier des Portugais,
es jette dans de grandes inquie-
udes.

Les Anglois & les Hollandois
ne ſont point icy dans la réputa-
ion que l'on s'imagine en Europe.
Leur commerce y eſt preſque ruiné,
& la perte que leur cauſe l'arri-
vée de l'Eſcadre Françoiſe, les
ncommodera long-temps. Nos
François ſont icy ce qu'ils ſont
ar tout ailleurs, braves, intre-
ides, genereux, & infiniment
Zelez pour l'honneur de leur Na-
ion & pour la gloire de leur
Prince. Vous en jugerez par une

petite avanture dont je vais vous faire part.

Les François receurent sur la fin de l'année 1692. des Lettres d'Hispahan, de Bagdat, de Bassora, de Tauris & d'Erivan, qui marquoient que le Roy de France s'estoit rendu maistre de Namur à la veuë du Prince d'Orange, qui en avoit esté le tranquille spectateur, quoy qu'il fust à la teste de cent mille hommes. Ils avoient d'abord de la peine à y ajoûter foy, parce qu'ils n'avoient receu aucunes Lettres d'Europe, qui leur apprissent cette agreable nouvelle. Ils en attendoient la

confirmation pour en marquer leur joye par des réjoüissances publiques, & ils l'auroient attenduë tranquillement, si les Armeniens, qui avoient receu les mesme nouvelles, n'avoient répandu le bruit de cette importante conqueste. Les Anglois & les Hollandois en furent consternez, & demeurerent quelques jours dans un morne silence; mais quelques uns d'entre eux ayant receu des Lettres qui marquoient l'entiere défaite de la Flote de France, crurent qu'il falloit s'en prévaloir, & faire une feste publique, pour soutenir en quelque façon leur

credit, que l'arrivée de l'Escadre Françoise avoit fort diminué, & pour persuader au Peuple que les nouvelles des François estoient fausses.

Les Hollandois voulurent commencer la feste, & se signaler les premiers par un spectacle. Ils préparerent un petit Bastiment pour le brûler avec le Pavillon François qu'ils prétendoient y arborer. Les feux d'artifice se trouverent prests au jour marqué, le Vaisseau équipé, & le Pavillon François arboré, pour insulter la Nation sur les Vaisseaux brulez à la Hogue. Les Hollandois s'as-

semblerent dans le Jardin de la Compagnie, où ils avoient préparé un grand repas. Tous les Amis s'y rendirent, pour prendre part à la joye & au plaisir, & une foule infinie de peuple accouruë de toutes parts, se trouva sur le rivage, pour voir tirer le feu d'artifice qui devoit bruler & reduire en cendres le phantôme de la Flore Françoise. Les François surpris du bruit que cette feste faisoit, eurent d'abord de la peine à retenir leur feu, & à moderer leur vivacité; mais ils n'en furent plus les maistres, quand ils apperceurent le matin le Pavillon

de France arboré sur le petit Vaisseau. Ils crurent qu'il y alloit de l'honneur de la Nation de ne pas souffrir cet affront, & sans considerer qu'ils n'estoient que vingt à vingt-cinq hommes contre plus de soixante Hollandois, ils resolurent d'aller arracher le Pavillon François de ce petit Bâtiment, d'en mettre un autre, & de brûler le Vaisseau pour marque de leur victoire.

Cependant pour ne rien faire contre les formes, ils envoyerent declarer au Gouverneur de la Ville, qu'on n'insultoit pas impunément les François, & que

s'il n'empêchoit les Hollandois de faire outrage à la Nation, ils s'en feroient eux mesmes justice, & brûleroient le Vaisseau & la Loge mesme des Hollandois. Aprés cette declaration ils se mettent sous les armes, & vont en bon ordre au jardin de la Compagnie Françoise, qui est proche de celuy des Hollandois, resolus d'enlever eux mesmes le Pavillon de France de vive force, & d'insulter les Hollandois, si dans un certain temps qu'ils marquerent au Gouverneur, on ne leur donnoit pas une entiere satisfaction. En attendant la réponse du Gouver-

neur, ils se retrancherent, & dans la crainte que les Anglois ne se missent de la partie, ils chargerent à cartouche dix ou douze pieces de Canon, qu'ils placerent dans des endroits propres à faire leur effet. Six des plus déterminez de la troupe se disposerent à enlever le Pavillon, pendant que les autres prencient leurs mesures pour insuleer les Hollandois dans leur jardin, en cas que les six premiers trouvassent de la résistance.

Le Gouverneur qui vit bien que cette affaire alloit mettre toute la Ville en confusion, envoya ordre aux Hollandois d'oster le

Pavillon de France. Ces Mes-
sieurs voulurent soutenir la ga-
geure, & refuserent d'abord de
déferer à ses ordres, mais le Gou-
verneur choqué de leur resistance,
leur declara qu'il ne s'opposeroit
point au dessein des François, &
qu'il les laisseroit tous égorger.
Cette menace les rendit dociles,
& leur fit perdre cœur. Ils oste-
rent le Pavillon de France. Les
François contens de cette satis-
faction, demeurerent le reste du
jour dans leur jardin, craignant
que les Hollandois ne s'avisassent
de remettre le Pavillon. Ils se
remirent sur le soir sous les armes,

& passerent deux à deux devant le jardin des Hollandois, bien resolus de ne les pas épargner, & de faire main basse sur ceux qui seroient assez bardis pour les insulter; mais les Hollandois ne songerent qu'à se bien baricader chez eux, & laisserent tranquillement passer les François, qui furent suivis d'une multitude infinie de peuple. Ils traverserent toute la Ville en armes, & aprés avoir fait une décharge generale à la porte de la Loge Françoise, & crié plusieurs fois, Vive le Roy, *chacun se retira chez soy fort content de ce qui venoit de se passer.*

Il eſt certain que ſi les Hol-landois les avoient inſultez, cette affaire euſt eu de facheuſes ſuites; car Dom Antonio Machado, Gouverneur du Port pour la Couronne de Portugal, & grand Ami des François, ſe diſpoſoit à les ſoutenir. Ce Seigneur Portugais, ſur le bruit qui ſe répandit de l'inſulte que les Hollandois ſe préparoient de faire aux François, ramaſſa auprés de luy cinquante Chreſtiens armez, & cent cinquante Arabes, Sujets du Roy de Portugal, pour agir ſuivant ſes ordres, & il ſe tint preſt à monter à cheval au moindre mouve-

ment qu'on auroit fait. Comme il n'avoit rien dit aux François de sa resolution, pour ne les pas animer, il avoit ordonné à des gens affidez de les avertir lors qu'ils entreroient en action, qu'il les soutiendroit avec trois cens hommes, ce qu'il auroit assurément executé; car ce Seigneur Portugais, qui a eu des emplois de distinction en Hongrie dans l'Armée de l'Empereur, & qui monta un des premiers sur la bréche à l'assaut de Bude, est brave & déterminé, & tres-capable d'une action de vigueur. Vous ne sçauriez croire combien cette bagatelle a donné

de réputation aux François par-
my un peuple grossier, qui ne
juge des Nations de l'Europe,
qu'il ne connoist point, que par
ces démarches exterieures.

Les Hollandois sont consternez
de la nouvelle qu'ils viennent
d'apprendre que les Habitans des
Moluques ont pris les armes, &
se sont révoltez contre eux. Cette
guerre les inquiete, car ces Isles,
qui sont les seules au monde où se
trouve la noix de Muscade, leur
valent mieux que des Mines
d'or.

Les Portugais ont arresté par
represailles tous les Vaisseaux

Mores, pour se vanger des ravages que le Gouverneur de Galiane a fait sur leurs terres, & pour se dédommager des pertes qu'il leur a causées. Cette conduite a un peu étonné le Mogol, qui voyant le commerce de Surate interrompu & presque ruiné par ces hostilitez, a résolu de rétablir la bonne intelligence entre les deux Nations. On dit mesme que la Paix est faite, & que le Mogol a satisfait les Portugais.

Je vous ay souvent parlé des Ouvrages d'esprit qui se font à Toulouse. Vous sçavez que

les Habitans de cette celebre Ville aiment la gloire & les belles Lettres, & se plaisent même à donner des Prix à ceux qui réussissent le mieux, mais je ne vous ay encore rien dit d'une Assemblée de dix Personnes appellées *Lanterniſtes*, qui donne tous les ans une Medaille à celuy qui remplit le mieux des Bouts-rimez. Il y a dans cette Assemblée plusieurs Personnes de qualité, qui ont acquis beaucoup de réputation dans les Lettres. Elle distribua l'année derniere, pour la premiere fois, le

Prix qu'elle donne tous les ans. Comme elle va continuer, je vous envoye une maniere d'Affiche, que les Illustres qui composent cette sçavante Assemblée, viennent de faire distribuer à ce sujet.

LEs Lanterniſtes tiennent leur parole; ils ont promis de donner tous les ans une Médaille d'argent à celuy qui aura mieux remply des Bouts-rimez, & cette Médaille, frapée ſur le modelle qui eſt icy repreſenté, ſe donnera préciſément le jour de Saint Jean-Baptiſte, & aux

LVCERNA
IN NI
NOCTE

APOLLINI
TOLOSATO

mesmes conditions que l'année derniere.

Les Pretendans aux Prix auront soin d'envoyer, à l'adresse marquée plus bas, leurs Ouvrages cachetez, & sans leur nom, avec une Priere pour le Roy, en quatre Vers, & une Sentence en Latin. Les Etrangers neanmoins pourront mettre leur seing, & le lieu d'où ils sont, dans une Lettre à part, qu'on n'ouvrira qu'apres que le Prix sera adjugé. On les prie encore d'affranchir leurs paquets, & de les faire rendre huit jours avant la Saint Jean, afin qu'on ait le temps d'examiner leurs Sonnets.

Cet examen se fait avec beaucoup de précaution & de rigueur. Les Juges, qui se sont fixez au nombre de dix, ne se fient pas à leurs propres jugemens; on y appelle des personnes recommandables par leur genie, & par leur qualité. Ils nous aident de leurs sentimens, & sont témoins de l'exactitude avec laquelle on développe le vray merite. C'est ainsi qu'on en usa la premiere fois à l'égard de M^r Campistron, qui eut le Prix. C'est le Frere de M^r Campistron, Auteur de diverses Pieces de Theatre, qui ont receu un applaudissement general.

Une si belle institution fut d'abord approuvée. On eut pourtant quelque peine à goûter le mot de Lanterniste. C'est un nom de hazard & de fortune, c'est un titre que nous faisons gloire de porter; il est autorisé par de grands exemples. Les Academies d'Italie, si belles, si florissantes, ont presque toutes des noms de cette espece. Les Innominati, *les* Assorditi, *les* Ostinati, *les* Catenati, *les* Humoristi, *les* Oscuri, *les* Insensati, *les* Intronati, *&c. Ces noms sont-ils plus beaux que celuy de Lanternistes, qui n'ont garde de se comparer à ces illustres*

Societez? Ils n'y ſont que pour le nom.

Le choix que nous avons fait particulierement des Bouts-rimez a donné lieu à quelque legere critique parmy les gens de Lettres. Leur raiſon eſt la contrainte & la difficulté qu'il y a aux Vers de cette nature; mais c'eſt en cela meſme, que ceux qui y réuſſiſſent, ont plus de gloire. Tout devient aiſé par l'application. Ce n'eſt qu'à force de travail, & à la ſueur de l'eſprit, s'il eſt permis d'uſer de ce terme, qu'on peut venir à bout de toute ſorte de Poëſie. Les difficultez qu'on y trouve,

ne viennent que du penchant que l'on a à ne pas se pener Ce n'est pas la faute des Bouts-rimez, plusieurs en ont remply heureusement & facilement, & les plus fins Connoisseurs ont avoüé, que les Rimes bizarres estoient celles qui embarassoient le moins, & qui fournissoient de plus belles pensées. C'estoit autrefois le jeu & le divertissement de toute la Cour. Il n'y a pas mesme long-temps que les Bouts-rimez estoient fort en vogue, & qu'on leur donnoit des Prix. Ces sortes de Vers sont comme les anciennes modes qui reviennent. Combien

de fois n'ont-ils pas égayé nos soirées, & réjoüy les Muses, que nous allions visiter à la faveur des Etoiles? N'est-il pas juste, qu'aprés que les Bouts rimez nous ont divertis si innocemment, nous tâchions de les tirer de l'obscurité où ils commençoient à rentrer? La reconnoissance nous invite à relever leur destinée. Nous en devons attendre des suites heureuses, par l'estime & la satisfaction que le Public témoigna d'abord en faveur de nostre établissement, & par la multitude des Sonnets qui nous vinrent de toutes parts. Tous presque estoient composez d'une maniere

maniere qui ne sentoit point le stile Burlesque, ny la contrainte. Cela se peut éviter en donnant des rimes aisées & serieuses, comme celles que nous allons annoncer pour cette année.

Les Auteurs prendront le sujet qu'ils trouveront à propos, on leur laisse cette liberté. Nous recevons pourtant avec plus d'inclination les Vers qui sont faits à la louange du Roy, pourveu qu'ils soient extremement delicats, & dignes en quelque sorte d'un Prince, qui ne se distingue pas moins par la finesse & l'étenduë de son esprit, que par l'heureuse

Avril 1694.

penetration de ſa politique & la puiſſance de ſes armes.

BOUTS-RIMEZ.

Buſte.
Glaçons.
Moiſſons.
Robuſte.

Auguſte.
Leçons.
Chanſons.
Juſte.

Orgueil.
Accueil.
Digue.

Reſſorts.
Prodigue,
Tranſports.

On fera l'adreſſe à Toulouſe, chez Mr Siré, ruë des Chapeliers à Rouaix. 1694.

Il s'eſt fait depuis peu de temps une Ceremonie conſiderable dans l'Egliſe Cathedrale de Niſmes. Madame de Georges de Taraud de Lognac, cy-devant Prieure de l'Abbaye Royale des Dames Benedictines de la Font de Niſmes, transferées depuis pluſieurs années à Beaucaire, & à preſent Abbeſſe de cette meſme Abbaye, fut benite dés le commencement du

Carême, par Mr l'Eveſque de Niſmes, qui celebra la Meſſe reveſtu de ſes habits Pontificaux. Cette Abbeſſe eſtoit accompagnée de Madame de la Fare, & de Madame Gabrielle de George de Ledenon, toutes deux Religieuſes de la meſme Abbaye. La derniere eſt Niece de cette nouvelle Abbeſſe, & Fille de feu Meſſire de Georges de Taraut, Baron de Ledenon, l'une des plus illuſtres & anciennes Familles de la Ville de Niſmes. Le Chœur de la Cathedrale eſtoit tendu

de riches tapiſſeries. Au coſté droit de l'Autel eſtoit le Trône de Mr de Niſmes, & vis à vis eſtoit la Credence, garnie de ſa Chapelle & de ſes Vaſes de vermeil pour l'Egliſe. Il y avoit un peu au deſſous une autre Credence, ſur laquelle on avoit mis les Cierges, pains & barils dorez & argentez pour l'offrande de Madame l'Abbeſſe; la Croſſe d'argent eſtoit à coſté de cette Credence. Une excellente Muſique chanta la Meſſe, aprés laquelle Mr l'Eveſque fit ſervir deux tables

avec beaucoup de magnificence & de propreté, où plusieurs personnes de qualité furent invitées, avec toute la Famille & Parenté de Mr le Baron de Ledenon, Frere de Madame l'Abbesse. Il y eut un tres grand concours de monde dans l'Eglise, & sur tout quantité de nouveaux Convertis, qui n'avoient jamais vû une pareille ceremonie dans la Ville de Nismes.

Comme vous estimez fort tous les Ouvrages de Mr de Calvy, Juge Royal de Grace,

je ne veux pas vous priver du plaisir de voir le dernier qu'il a fait sur les affaires du Temps. Vous y trouverez beaucoup d'esprit & d'imagination.

L'OMBRE DE PHAETON
au Duc de Savoye.

LE jour qu'aux Champs de la Marsaille
Le Soleil éclaira cette grande Bataille,
Où Catinat vainquit ce Prince audacieux
Que son bras sçait vaincre en tous lieux,

Aprés une deffaite entiere
Ce Prince alla cacher sa perte &
son malheur
Prés d'un fleuve, où jadis du Char
de la lumiere
Tomba l'orgueïlleux Conducteur.
Là de son sort la triste idée
Livroit son ame à mille déplai-
sirs:
L'air se remplissoit des soupirs
De l'inconsolable Amedée,
Quand il vit, penetré d'un si mortel
ennuy,
L'Ombre de Phaëton paroître de-
vant luy.
Quel funeste malheur viens-je en-
core d'apprendre,
Luy dit-elle? aujourd'huy, Prince,
j'ay vû descendre
Tes fidelles Sujets en foule chez les
Morts:

Et je viens avec toy déplorer ſur
ces bords
Les malheurs d'un Etat où repoſe
ma cendre.
Que je croyois voir de gran-
deur
Durant le cours de ton regne paiſi-
ble!
Loüis, le grand Loüis eſtoit ton
Protecteur,
Et ſon bras toûjours invincible
Aſſuroit à ton Peuple un éternel
bonheur.
Mais helas! je i'ay veu par une au-
dace extrême,
Te joindre aux Ennemis de ſa gloire
ſuprême;
Vain parti que l'Envie a formé con-
tre luy,
Et ton orgueïl t'a fait reſoudre
A voir ſur toy tomber la foudre

Plûtoſt que d'eſtre heureux par ſon
auguſte appuy.
Ainſi, plein d'un orgueïl funeſte,
Pour marquer de mon ſang l'origine
celeſte,
I'ozay mener un Char où n'ozeroit
monter
Le puiſſant Maître du Tonnerre.
Ie me brûlois moy-même, & je brû-
lois la terre,
Quand la foudre en ces lieux me
vint precipiter.
Tu ſçavois mon deſtin ſi fatal à l'au-
dace,
Et dés longtemps n'avois-tu pas
appris
Combien il eſt fatal aux Princes de
ta race [*Lis?*
D'eſtre oppoſez à l'Empire des
Helas! ſi de mon Pere un autre eut
pris la place,

Et qu'avant moy le Souverain
des Dieux
L'euſt foudroyé du haut des
Cieux,
uyant le Char celeſte, & ſagement
timide
amais de ſes Courſiers je n'euſſe eſté
le guide.
Iais peut-on excuſer tes malheu-
reux complots?
'u connoiſſois Loüis : tu ſçavois
que la France
N'eut jamais un ſi grand Heros,
t qui portaſt ſi loin ſa gloire & ſa
puiſſance.
Tu vois où ſa valeur a réduit tes
Etats,
'out eſt fatal pour toy, les Sieges, les
Combats,
t le grand Catinat, l'effroy de tes
Provinces,

Animé de l'eſprit du plus ſage de

Princes,

T'a cent fois accablé ſous l'effort d

ſon bras.

Ie ne veux pas icy de ce bras re

doutable

Compter tous les Exploits, & te les

retracer,

De tes malheurs Hiſtoire dé

plorable,

Nice & ſon fier Chaſteau, Forte

reſſe imprenable,

Qu'en cinq jours on luy vit forcer,

Malgré ſa ferme aſſiette & ſon roc

effroyable,

Monimellian conquis & ſoumis à

ſon Roy.

Deux Combats malheureux pour

toy.

Mais je voi l'avenir, cher Prince,

& ce qui reſte

Me paroît encor plus funeſte.
Tu devrois en trembler d'effroy.
De ce Heros auſſi vaillant que
ſage
Ie ſçay ce que peut le courage,
evant luy vont tomber tes plus fer-
mes ramparts.
Il n'eſt point de Place ſi forte
ue ſa valeur en peu de jours n'em-
porte.
ut cede, & tes Soldats fuïent de
toutes parts.
Frayez de ſes coups ils n'oſent plus
l'attendre,
la Ligue pour toy ne peut rien en-
treprendre.
ux tu te garantir de ce deſtin af-
freux?
Ecoute un conſeil ſalutaire.
Que mon ſort alloit eſtre heu-
reux,

Si j'euſſe ſagement ſuivi ceux de mo
Pere !
Loüis veut te ſauver. Vn Roy
genereux
Oubliant ton orgueïl fait grace à t
jeuneſſe ;
Mais n'attens pas que ſa ma
vangereſſe
De ſon couroux ſur toy lance l
derniers traits.
Si tu ne les préviens en demanda
la Paix,
La foudre va tomber, & ta perte
certaine.
Alors Duc & Roy ſans domain
On te verra courir en cent clima
divers,
Triſte ſpectacle aux yeux de l'
nivers:
Et comme un ſi grand Prince aſſ
roit ta puiſſance

Et le repos de tes Etats,
On avoûra que ſa vangeance
N'égale point tes attentats.

Vous avez ſans doute oüy parler de quelques Armateurs rlandois, qui ont eſté pris avec des Commiſſions du Roy 'Angleterre. Le Prince d'O. Nassau ange ayant réſolu leur perte, rdonna qu'ils ſeroient mis ntre les mains de la Juſtice, que leur procés leur ſeroit ait. Ils ſe défendirent d'une naniere qui embaraſſa fort eurs Juges, & enfin ces Ju- es s'aviſerent de leur vou-

loir prouver qu'ils eſtoient coupables, parce que le Roy s'eſtant retiré d'Angleterre, avoit fait par là une eſpece d'abdication de la Couronne, & que les Sujets n'eſtant plus obligez d'obeir à ceux qui les abandonnent, les Anglois avoient pû choiſir un autre Roy ; qu'ils avoient nommé le Prince d'Orange, & que luy devant une obeiſſance entiere, ils eſtoient coupables, puis qu'ils avoient eſté trouvez l'épée à la main contre luy. Ces prétendus Criminels répondirent, que le

Roy d'Angleterre ne s'eſtoit
retiré hors du Royaume, que
our ne pas voir ſa vie expo-
ée en demeurant priſonnier
'un Ennemy qui eſtoit entré
main armée dans ſes Etats
our uſurper ſa Couronne,
ont il avoit, pour ainſi dire,
raité avant que de partir de
Hollande, avec ceux des An-
glois qui trahiſſoient leur
ouverain legitime, & qui
ſtoient convenus de cou-
onner le Prince d'Orange,
noyannant quoy il executé-
oit les conditions portées
lans leur Traité; qu'ainſi le

Roy d'Angleterre, dont ils avoient pris des Commissions, estoit toujours leur veritable Souverain, & que pour marque qu'il n'estoit pas vray qu'il eust quitté le Royaume dans le dessein d'abandonner ses Sujets, il avoit passé en France pour secourir ceux d'entre eux qui n'obeissoient que par force à l'Usurpateur, pour punir les Traistres, & tâcher à se resaisir des Royaumes que leur perfidie luy avoit livrez. Ce dernier article fut trouvé si convainquant, que les Juges

n'oserent les condamner à la
mort. Le Prince d'Orange,
qui voulant en faire un exem-
ple avoit entierement resolu
leur perte, nomma d'au-
tres Juges, qui luy estant
entierement devoüez, les
ont condamnez sans obser-
ver les formalitez ordinaires.
D'autres Sujets du Roy d'An-
gleterre ont encore esté con-
damnez en Ecosse avec au-
tant d'injustice. Ils ont tou-
jours demeuré dans l'Isle de
Bas, qui n'a point esté sou-
mise, & trois d'entre ces ge-
nereux Sujets ayant esté pris,

l'ordre du Prince d'Orange fut que leur procés seroit aussi-tost instruit, & qu'ils seroient condamnez à mort comme rebelles à leur Souverain. Ils dirent pour leur défense, que quand mesme l'élevation du Ptince d'Orange sur le Trône seroit valable, ce qui n'estoit pas, il n'y avoit point de Loix qui les pussent faire condamner comme Traistres, & qu'ils ne manquoient ny au ferment de fidelité, ny à aucun autre, puis qu'ils n'en avoient point fait au Prince d'Orange; &

qu'au contraire ils avoient
declaré qu'ils demeureroient
oujours fidelles à leur legi-
ime Roy. Ils n'ont pas laissé
d'estre condamnez, ce qui
venoit d'arriver en Angleter-
re à l'égard des Armateurs,
ayant fait prendre au Prince
d'Orange de justes mesures
en Ecosse pour leur condam-
nation. Ces deux avantures
font grand bruit en Angle-
terre, & il est impossible de
s'imaginer combien est grand
le nombre des fidelles Sujets
du Roy, qui n'attendent qu'-
une occasion favorable pour
se declarer.

L'Avanture que je vais vous raconter vous fera connoître que ce n'eſt pas ſans raiſon qu'on dit ordinairement qu'il y a de la deſtinée dans les mariages. Un Cavalier des plus éclairez, & ayant tous les talens qui peuvent faire eſtimer un honneſte homme, s'abandonna dans ſa premiere jeuneſſe à tous les plaiſirs dont ceux qui commencent à entrer au monde ont accoutumé d'eſtre flattez. Les viſites agreables, les parties galantes, le Jeu, l'Opera, la Comedie, furent pour luy

des amuſemens qui ne luy laiſſerent aucun moment vui-de, & aprés s'y eſtre donné tout entier pluſieurs années, comme il avoit beaucoup de raiſon, il fit des reflexions fort ſerieuſes ſur l'égarement de ſa conduite, dans laquelle il ne ſe propoſoit jamais que des choſes, qui n'ayant point de ſolidité ne le conduiſoient à rien. Il examina le peu de ſincerité qu'avoient la pluſpart de ceux qui ſe diſoient ſes amis, la diſſimulation & la jalouſie des femmes qui ne cherchant qu'à ſe nuire les

unes aux autres, déchiroient le plus ſouvent ſans nulle pitié celles à qui elles paroiſſoient le plus attachées, & toutes ces choſes luy failant connoître le tort qu'il avoit de ſuivre un penchant qui le livroit à tous les déſordres où l'on peut tomber quand on vit ſans regle, il prit un tel dégouſt pour le monde qu'il reſolut de chercher dans la retraite le veritable bonheur qui luy avoit manqué juſques-là. Ainſi il rompit avec la plus grande partie des vivans pour ne converſer qu'avec les morts,

norts, & faisant presque son
nique occupation de la lec-
ure, il joignit aux lumieres
aturelles de son esprit, celles
u'il puisa dans les Ouvrages
les Grands hommes. Aprés
'estre rendu familiere la
Morale des plus habiles
Payens, il fit une étude par-
iculiere de l'Ecriture, & la
connoissance que beaucoup
d'épreuves luy avoient don-
née du peu que sont les cho-
ses du monde, luy faisant en-
visager qu'il n'y en avoit qu'-
une absolument necessaire,
il prit le dessein de s'enfermer

dans un Cloiſtre, & l'auroit executé, ſi ſa Mere qui n'avoit que luy d'Enfans, n'y euſt mis obſtacle. Elle l'aimoit avec toute la tendreſſe que peut avoir une Mere pour un Fils; & quand pour ménager ſon eſprit il luy propoſa l'envie qu'il avoit de renoncer tout à fait au monde, comme une inſpiration qu'il ne devoit pas luy eſtre permis de negliger, elle l'aſſura ſi bien que ce ſeroit la condamner à la mort, qu'il fut touché de ſes larmes, & ne put s'empêcher de luy pro-

nettre, aprés beaucoup de
rieres qu'elle luy en fit, qu'il
e luy donneroit point le
éplaiſir de le perdre. Cette
romeſſe ne l'aſſurant pas en-
ierement, elle ſongea à le
arier, & il crut ne luy mar-
uer qu'une ſimple complai-
nce en y conſentant, puis
u'il ne le fit qu'à condition
ue ſans nul égard au bien,
le choiſiroit une perſon-
e dont le caractere luy
onviendroit, & qui ſeroit
elle qu'il pouvoit la ſouhai-
r. On luy propoſa cinq ou
x Partis, mais il connoiſſoit

trop bien les Femmes pour n'eſtre pas difficile à contenter. La coquetterie ou le peu d'eſprit dans les unes, & le panchant aux folles dépenſes dans les autres, ne purent l'accommoder, & aprés divers refus, enfin ſa Mere jetta les yeux ſur une Demoiſelle toute aimable, d'une modeſtie charmante, & ayant une ſageſſe que tout le monde admiroit. Il s'en informa, & ne trouvant dans tout ce qu'on luy en dit que des qualitez dignes de loüanges, il voulut eſtre aſſuré par luy-

meſme ſi ſa réputation eſtoit
bien fondée. Il luy fut aiſé
de trouver accés chez elle.
C'eſtoit une Fille extreme-
ment reguliere, qui vivant
avec ſa Mere, ne recevoit
point de viſites aſſiduës. Il
trouva dans ſon eſprit toute
la delicateſſe qui peut don-
ner l'ame à une agreable con-
verſation, beaucoup de droi-
ture dans ſes ſentimens, &
une raiſon fortifiée & par la
lecture, & par les reflexions.
Il la quitta fort prévenu d'e-
ſtime pour elle ; mais comme
il craignoit de s'eſtre laiſſé

surprendre aux honnesterez qu'on luy avoit fait paroistre, & qu'il vouloit s'éclaircir à fond du veritable merite de cette belle Personne, il eut d'autant plusbesoin de temps qu'il connut bien que ses empressemens à la voir n'auroient pas esté receus, sans une declaration qui la pust mettre à couvert des mauvais contes. Il alloit chez elle dans des temps reglez, & toute l'attention qu'il apporta à l'examiner avec rigueur, ne servit qu'à le convaincre que le portrait que

'on faiſoit d'elle n'étoit point
latté. Il n'y trouvoit rien que
le ſolide, & comme l'eſtime
ious conduit ſans peine juſ-
ques à l'amour, il abandonna
on cœur à tout ce qu'elle put
uy faire ſentir. Il fallut enfin
qu'il s'expliquaſt, & ſa propoſi-
ion fut écoutée d'une manie-
e extrêmement favorable. La
Mere applaudit à cet amour;
nais comme la Belle n'avoit
preſque pour tout bien que
a ſucceſſion d'un vieil On-
cle dont elle eſtoit l'unique
neritiere, il fut queſtion d'a-
voir ſon conſentement. C'e-

ſtoit un homme bizarre, qui s'eſtant mis en teſte que ſur la reputation qu'il avoit d'eſtre encore plus riche qu'il ne l'eſtoit effectivement, ſa Niece ne pouvoit manquer de trouver un grand Party, ne voulut point écouter ce qui luy fut dit en faveur du Cavalier. Plus on fit d'efforts auprés de luy pour luy faire approuver ce mariage, plus il s'obſtina ſur le refus, en diſant toujours qu'il avoit ſes veuës, & qu'il feroit un choix qui mettroit ſa Nicce dans un établiſſement conſiderable.

Le Cavalier qui avoit pour
lle une paſſion aſſez deſin-
ereſſée pour ne vouloir que
es avantages, ne put ſe plain-
lre que de ſon malheur. Il
roteſta à la Belle que ſi ſon
Oncle pouvoit luy tenir pa-
ole, quelque chagrin qu'il
uſt de la perdre, il verroit
vec plaiſir qu'il l'élevaſt au
ang qu'elle meritoit, & qu'il
hercheroit luy-meſme à l'y
lacer, ſi l'occaſion s'en ren-
ontrant il ne falloit que luy
aire le ſacrifice de tout ſon
onheur. Il avoit toujours
ontré une ame ſi droite,

que des sentimens si genereux firent tout l'effet qu'il en devoit esperer. La Belle luy répondit fort obligeamment, que la plus haute fortune ne la satisferoit point, si elle devoit luy couter la perte de sa tendresse; qu'il devoit estre assuré que son Oncle n'avoit aucun dessein de la marier, mais seulement de garder son bien, & qu'estant avare, parce qu'il estoit fort vieux, il falloit attendre que le temps apportast du changement à leurs affaires. Le Cavalier continua ses vi-

ites, & un Marquis, ſon
Ami intime, diſtingué par
ſon merite & par ſa naiſſance,
mais tres-ennemi du maria-
ge, aprés l'avoir raillé plu-
ieurs fois ſur ſa reſolution à
prendre un engagement
pour toute ſa vie, luy dit qu'il
avoit peine à comprendre
comment il ſçavoit profi-
ter ſi peu du refus de l'On-
cle, & qu'il ne meritoit pas
qu'on luy prêtaſt ce ſecours
pour le tirer de l'abiſme où
il ſe précipitoit. Le Cavalier
ne repouſſa ce reproche qu'-
en luy diſant qu'il condam-

noit un attachement qu'il ne doutoit point qu'il n'approuvaſt, ſi le merite qui l'avoit cauſé luy eſtoit connu ; & le Marquis répondant toujours, qu'on pouvoit ſe faire un amuſement de rendre des ſoins à une jolie perſonne, mais qu'un homme raiſonnable ne s'aveugloit point juſqu'à vouloir épouſer, il fut arreſté que le Marquis verroit pluſieurs fois la Belle, afin de juger ſerieuſement ſi en l'aimant on ſe pouvoit empêcher de ſonger au mariage. Le Cavalier le mena chez elle, &

comme il y alloit de la gloire
de cette belle Perſonne, de
uſtifier la paſſion qu'elle a-
voit fait naiſtre, la vivacité
d'eſprit qu'elle fit briller dans
la converſation avec tout le
feu poſſible, ſembla luy don-
ner de nouveaux charmes. Le
Marquis demeura d'accord
qu'elle eſtoit aimable, mais il
perſiſta dans ſes premiers ſen-
timens, continuant pourtant
àla voir, ſoit avec le Cavalier,
loit en luy rendant des viſites
particulieres. La Belle de ſon
coſté luy trouva un vray
merite, & loüa le Cavalier

d'en avoir fait ſon Ami, parce qu'elle remarquoit en luy un fond d'équité & de raiſon, qui devoit rendre leur amitié tres-ſolide. Le Cavalier eut en ce temps-là le déplaiſir de perdre ſa Mere. Comme il en avoit eſté toujours tendrement aimé, il fut tres-ſenſiblement touché de ſa mort. La Belle tâcha de l'en conſoler, & aprés pluſieurs jours paſſez dans un abattement extraordinaire, qui ne le laiſſoit penſer à rien, il luy parla enfin du Marquis, & luy demanda s'il luy témoi-

noit encore la meſme eſti-
ie. La Belle luy dit en riant,
ue s'ennuyant avec elle, il
eſtoit tiré galamment d'af-
ire, en luy diſant qu'il alloit
fuir, parce qu'il la trouvoit
angereuſe, & qu'en effet il
voit entierement ceſſé de la
oir. Le Cavalier ravi d'ap-
rendre que le Marquis ſe
endoit aprés avoir fait le
rave, applaudit la Belle ſur
e pouvoir de ſes charmes,
& le rencontrant un jour,
prés luy avoir fait dire qu'il
ne blâmoit plus ſon choix, il
le voulut obliger à l'accom-

pagner chez elle. Le Marquis s'en défendit ſur quelque pré-
texte, ce qu'il fit encore plu-
ſieurs autres fois, & voyant que ſon nom l'embaraſſoit, & qu'il paroiſſoit dans quelque agitation en l'entendant pro-
noncer, le Cavalier le pria de luy parler franchement ſur ſon article. Le Marquis preſſé de s'expliquer, luy avoüa qu'il faiſoit retraite, parce qu'il n'eſtoit plus en eſtat de réſi-
ſter, & qu'il trouvoit dans la Belle tant de qualitez tou-
chantes, qu'il luy ſeroit im-
poſſible de la ceder à tout

autre qu'à un Ami tel que luy ; mais que comme il y auroit une perfidie inexcusable à luy vouloir enlever ce qu'il avoit tant de raison de cherir uniquement, il ne pouvoit rien faire de mieux pour le repos de l'un & de l'autre, que de fuir une personne que tout ennemi qu'il estoit du mariage, il achetteroit au prix de la plus grande fortune ; qu'ainsi il le conjuroit de ne plus mettre d'obstacle au soin qu'il prenoit de se précautionner contre ce qui pourroit le faire man-

quer à une amitié qu'il vou-
loit reſpecter toute ſa vie. Le
Cavalier touché du procedé
du Marquis, en rendit comp-
te à la Belle, & pour luy mar-
quer qu'il avoit eſté ſincere,
en luy proteſtant que s'il ſe
trouvoit une occaſion de
l'élever au rang q'uelle me-
ritoit, il luy ſacrifieroit vo-
lontiers tout ſon bonheur,
aprés luy avoir parlé du bien
du Marquis, qui eſtoit fort
grand, de ſa naiſſance & de
ſon merite, il luy conſeilla de
l'épouſer, puiſqu'auſſi bien il
ne pouvoit jamais eſperer le

onſentement de ſon Oncle,
u lieu que cet Oncle l'ac-
orderoit ſans peine au Mar-
uis. Ce conſeil eſtoit deſin-
ereſſé & genereux, mais il
'eſtoit pas d'un homme qui
euſt aimer fortement. Auſſi-
n fit elle des reproches au
avalier, qui s'obſtina à luy
ire qu'il n'eſtoit pas juſte que
aimant plus que luy-même
nuiſiſt à ſa fortune ; que
ant qu aucun party ne ſe-
oit offert, il avoit gardé les
roits qu'elle luy avoit don-
ez ſur ſon cœur, mais
ue s'agiſſant d'accepter des

avantages qu'elle trouveroit difficilement ailleurs, il croiroit ne pas remplir ce qu'il luy devoit, s'il balançoit à renoncer à ſes propres intereſts. Il la quitta dans cette reſolution, & comme il ſçavoit que l'eſtime qu'elle avoit pour le Marquis ne luy feroit voir rien de fâcheux dans l'engagement nouveau qu'il luy propoſoit, il alla le voir pour le prier de ne ſe plus contraindre pour luy, & de ſuivre le penchant qui l'entraînoit vers la Belle, qu'il obtiendroit facilement de ſon Oncle. Il y eut

entr'eux un grand combat d'amitié, & l'intereſt de la Belle devant prévaloir, le Cavalier proteſta que pour la laiſſer dans l'entiére liberté de diſpoſer d'elle-même il alloit faire un voyage, qui empeſcheroit que ſa preſence ne miſt de l'empeſchement à la reſolution qu'elle avoit à prendre. Le Marquis crut ſon amour trop fort pour le laiſſer en pouvoir d'executer ſa menace, mais il fut fort étonné de ne le voir plus paroître. Il en alla demander des nouvelles à la Belle, qui ſurpriſe

comme luy de ſon abſence, ne ſceut que penſer d'un éloignement ſi peu attendu. Ce furent de part & d'autre des honneſtetez tres-obligeantes, mais le Marquis voulant garder toutes les meſures qu'il devoit à un ancien Amy, ne parla de rien, dont à ſon retour il puſt avoir ſujet de ſe plaindre. Il dit ſeulement qu'il s'eſtonnoit qu'eſtant aimé de la Belle, il euſt eu la force de quitter un lieu, où le plaiſir de la voir ne luy laiſſoit rien à ſouhaiter. Ils demeurerent un mois dans

'incertitude qui leur faiſoit
le la peine, & enfin le Cava-
ier leur écrivit ſans leur mar-
quer à l'un ny à l'autre où il
'eſtoit retiré. Les Lettres
portoient, qu'ils devoient le
regarder comme un homme
mort au monde, mais qui ne
laiſſeroit pas d'eſtre ſenſible
à leur union, qu'il les conju-
roit de rendre parfaite, par
le mariage qu'il leur avoit
conſeillé. Cette priere ne ſuf-
fiſoit pas à ſon Ami, qui aprés
d'exactes recherches, décou-
vrit que le Cavalier eſtoit allé
s'enfermer dans un Monaſte-

re de Religieux tres-reformez, à trente lieuës de Paris. Il y courut auſſi-toſt, & le trouva déja reveſtu de l'habit de l'Ordre. Tout ce que luy dit ce nouveau Religieux, fut extrement touchant. Il luy apprit que les larmes ſeules de ſa Mere l'ayant détourné du deſſein qu'il avoit eu de quitter le monde, il n'avoit pû ſe voir par ſa mort dans la liberté de l'executer, ſans croire qu'il devoit répondre à ſes prmieres inſpirations; qu'il les avoit d'autant plûtoſt écoutées, que l'obſtacle

'obſtacle mis à ſon mariage
uy avoit paru un ordre de
Dieu qui luy défendoit de le
conclure, & que n'ayant aimé
a Belle que pour elle meſ-
ne, luy connoiſſant un me-
ite ſingulier, il eſtoit bien
iſe de luy en pouvoir donner
les marques en la dégageant
e ſes promeſſes, afin qu'elle
uſt en pouvoir de faire un
neilleur choix. Il ajoûta qu'-
lle eſtoit digne de tout ſon
mour, le conjurant de vou-
oir prendre ſa place, & de
ay faire tous les avantages
ue meritoit une perſonne

d'une ſageſſe admirable, & de la conduire la plus reguliere. Le Marquis perſuadé qu'un homme auſſi éclairé que luy, n'avoit pas fait une pareille démarche pour s'en repentir, luy ſouhaita toute ſorte de bonheur dans le dur genre de vie qu'il avoit choiſi, & revenant auprés de la Belle, qu'il declara vouloir épouſer, il n'eut pas de peine à obtenir ſon conſentement, non plus que celuy de l'Oncle, qui ravy de voir qu'un party ſi avantageux s'offriſt pour ſa Niéce, luy fit ſur les

ens qu'il luy devoit laiſſer
mourant, une avance con-
lerable, pour reconnoiſtre
onneur que luy faiſoit le
arquis par ſon alliance.

Comme on n'aime pas
oins dans voſtre Province
s ouvrages d'erudition que
s Pieces galantes, & le détail
ce qui ſe paſſe de nouveau,
vous en envoye un dont la
cture doit plaire aux Sça-
ns.

SENTIMENT
De Mr de Hautefeuille écrit à un de ſes Amis, ſur le differend du R. P. Malebranche Preſtre de l'Oratoire, & de Mr Regis, touchant l'apparence de la Lune vûë à l'Horiſon & au Meridien, avec quelques particularitez concernant l'Horlogerie.

MONSIEUR,

Vous ſerez ſans doute ſurpris

d'apprendre que je ne ſuis point du tout du ſentiment du P. Male-branche, & que je ne crois pas que la Lune qui eſt plus loin de nous étant à l'Horiſon, paroiſſe neanmoins plus grande que lors qu'elle eſt au Meridien, parce que voyant entr'elle & nous pluſieurs Terres, elle nous ſemble plus éloignée, & que le jugement que nous faiſons de cet éloignement nous la fait paroiſtre plus grande. Mais vous ne ſerez pas moins étonné de ſçavoir que je ne ſuis point auſſi du ſentiment de Mr Regis, qui attribuë cette apparence aux vapeurs qui ſont dans l'air, &

qui y causent des Refractions à peu prés semblables à l'effet des Verres convexes.

Le P. Malebranche a fort bien refuté dans sa Réponse le sentiment de M^r Regis, quoy qu'appuyé de celuy du P. Taquet & de quelques autres Mathematiciens, qui ne se peut à mon avis soûtenir; mais M^r Regis luy a fait des objections ausquelles il ne donne point, ce me semble, de solution qui contente suffisamment l'esprit.

Les Repliques du P. Malebranche & l'attestation de Messieurs le Marquis de l'Hôpital,

Abbé Catelan, Varignon & Sauveur, quatre des plus ſça-vans Mathematiciens de Paris, inſerées dans les Journaux des Sçavans du premier, du 8. & du 5. de ce mois, que vous devez avoir lûs, ne m'ont point fait changer d'opinion; & il m'eſt encore impoſſible de concevoir qu'un objet puiſſe paroître plus éloigné par l'interpoſition d'autres objets, & plus grand, parce que l'imagination ſe le repreſente plus loin, & je ſuis toûjours perſuadé que Mr Regis a raiſon de dire, que tant s'en faut que le jugement que nous faiſons que les ob-

jets ſont éloignez, contribuë à les faire paroiſtre plus grands, il ſert au contraire à les faire paroiſtre plus petits.

Si les ſentimens dans la Phyſique ſe regloient par l'autorité, & ſuivant l'amitié, l'eſtime & la veneration que j'ay pour le Pere Malebranche, un des plus profonds Theologiens & un des plus éclairez Philoſophes de ce ſiecle, m'auroient determiné il y a long-temps à embraſſer ſon opinion ; mais la raiſon l'emporte en cette rencontre ſur l'autorité & ſur l'amitié. Je ne puis croire que ces

Messieurs ayent donné leur attes-
tation en vûë de l'estime & de
l'amitié qu'ils ont pour le P. Male-
branche, mais seulement parce qu'-
ils sont penetrez de ses raisons ;
& cette attestation ne doit point
passer dans le Public pour une
décision & pour un Jugement
définitif de cette question, qui
sera encore à l'avenir exami-
uée par plusieurs Sçavans, qui
en donneront d'autres explica-
tions.

Il n'est pas vray-semblable que
ces Messieurs ayent prétendu se
constituer les Juges entre ces deux
Sçavans ; ils ont seulement voulu

faire connoistre au Public qu'ils estoient du sentiment du P Malebranche, ce qui est permis à tout le monde ; Mr Regis pourroit le prendre en ce sens, & rapporter les attestations d'autres Sçavans de ses Amis, sans que personne y pût raisonnablement trouver à redire ; il auroit évité par là de dire plusieurs choses qui sont hors d'œuvre, & qui ne font rien à la contestation.

Les Retractations qu'il objecte à M Varignon ne sont pas un solide fondement de recusation, & elles me semblent un reproche peu legitime. Les plus grands hommes

ſont retractez, & c'eſt en cela
eſme qu'ils ſe ſont rendus plus
imables. Lors que Mr Vari-
on a avoüé qu'il s'eſtoit trompé,
a fait connoiſtre que pluſieurs
avans Mathematiciens s'eſ-
ient trompez avant luy. En ſe
levant, il les a, pour ainſi dire,
levez, & cette maniere de ſe
tracter eſt glorieuſe. Un veri-
ble Philoſophe ſe retracte ſans
eine, & fort éloigné d'imiter ces
prits faux, qui ſe perſuadent
u'il y a de la gloire à ſoûtenir à
ort & à travers ce qu'ils ont une
is avancé, il s'applique & tra-
aille à reconnoiſtre luy-meſme ſes

erreurs, ou auſſi-toſt qu'on luy en a donné quelque ouverture, & ſans attendre qu'on les luy faſſe appercevoir évidemment.

Si Mr l'Abbé Catelan s'eſt trompé, il n'en eſt pas moins habile homme. Meſſieurs Deſcartes, Gaſſendi & Robaut, quelque celebres Philoſophes qu'ils ayent eſté, ſe ſont trompez en quelques faits particuliers. Supposé que le Pere Malebranche ſe fuſt trompé ſur cette apparence de la Lune à l'Horizon, cela ne diminueroit en rien la haute reputation qu'il s'eſt juſtement acquiſe, & celle de ces Meſſieurs ne ſera

as moindre, pour avoir signé
ue ses preuves estoient démon-
tratives & clairement déduites
les veritables principes de l'O-
tique. Quoy que Mr Regis soit
res sçavant, & qu'il possede
arfaitement la Philosophie des
Anciens & des Modernes, je
loute fort qu'il vouluſt soutenir
qu'il ne s'est jamais trompé, &
l ne seroit peutestre pas difficile
l'apporter les pruves du contrai-
e; mais sans les aller chercher dans
les autres Ouvrages qu'il a don-
nez au Public, a-t-il pu se
persuader, sans avoir parole de
tous les hommes, qu'il n'y a

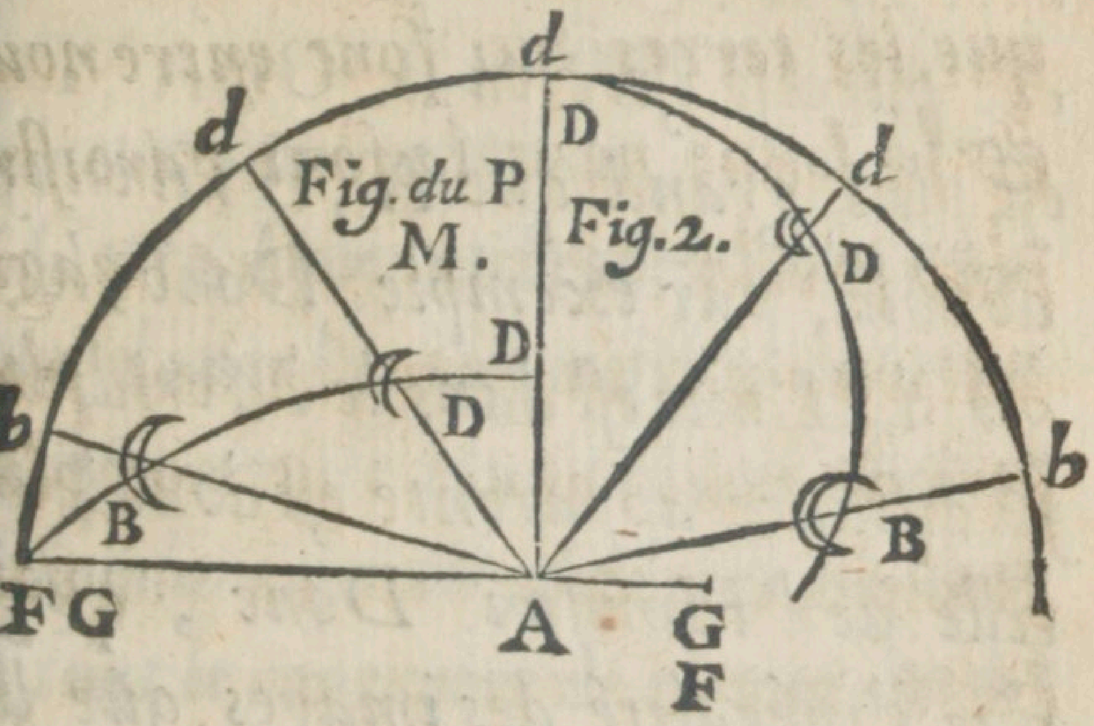
que le P. Malebranche à qui la voûte du Ciel paroiſſe comme un demi ſpheroide applati ? *& eſt-ce une bonne conſequence*, que des trois queſtions que le P. Malebranche ſoutient contre luy, il en abandonne deux, parce que l'atteſtation de ces Meſſieurs ne fait mention que de celle qui regarde l'Optique ?

Je ne ſçay s'il a voulu parler de moy lors qu'il a dit, qu'il connoiſt un de ſes Amis qui paſſe pour Mathematicien, & pour verſé dans l'Optique, à qui la ligne perpendiculai-

e A, D, paroiſt environ
louble de l'Horiſontale A, B
Voyez la Figure du P. Male-
branche.

Je ne luy ay point dit que le
Ciel ne me paroiſſoit pas pendant
la nuit comme un demi ſpheroide
applati, mais ſeulement que lors
que j'avois conſideré une Etoile
rés de l'Horiſon & derriere quel-
ques toits, elle me ſembloit plus
proche que celles qui eſtoient vers
le Zenit. Je luy fis voir un petit
Ecrit avant qu'il euſt fait
ſes Repliques, dans lequel j'a-
vance que pour détruire les obje-
ctions de M^r Regis contre le Pere

Malebranche, il faudroit dire que les terres qui sont entre nous & la Lune nous la font paroistre plus proche, & que nostre imagination nous la representant plus prés de nous. nous la jugeons plus grande, & que l'on en pouvoit faire une Demonstration en se servant presque des mesmes termes du P. Malebranche, en cette maniere.



Lors qu'on regarde le Ciel du milieu d'une campagne, ſa voûte ne paroiſt point comme b, d, d, *fig. 2^e, mais comme* B, D, D, *de ſorte que la ligne perpendiculaire* A, D, *paroiſt double ou triple de l'Horiſontale* A, B. *Ainſi lors que la Lune eſt en* d, *elle paroiſt*

estre en D : *& lors qu'elle est en* b, *elle paroist estre en* B. *Or* A, D, *est plus grand que* A, B ; *il en est double, par exemple. Donc, lors que la Lune est dans le Meridien, sa distance apparente est double de celle de l'Horison. Donc, quoy que l'inégalité des images que la Lune dans ces deux situations differentes, trace dans nos yeux, soit comme insensible, son Diametre doit paroistre dans l'Horison deux fois aussi grand que dans le Meridien, puis que les images des deux corps estant égales dans le fond de nos yeux, leur grandeur paroist, & doit toujours paroistre*

gale à celle de ces corps, s'ils
ſtoient placez réellement à leur
iſtance apparente.

Cette Démonſtration n'a lieu
ue dans la ſuppoſition que la
une paroiſſe plus prés de nous à
Horiſon qu'au Meridien, qui
t tout le contraire de ce que dit le
. Malebranche; mais quoy que
Lune paruſt plus éloignée à
Horiſon qu'au Meridien, il ne
enſuivroit pas, que cette appa-
ence fuſt produite par l'interpo-
tion des objets qui ſont vûs en
eſme temps ſur la ſurface de la
erre; & enfin ſuppoſé que l'in-
rpoſition des objets interjacens

nous representaſt la Lune plus éloignée, ce n'eſt point une conſequenee que cet éloignement apparent la faſſe voir plus grande, & c'eſt à mon ſens une veritable contradiction, qu'un objet paroiſſe en meſme temps plus éloigné & plus grand, comme c'en eſt une qu'il paroiſſe plus proche & plus petit.

Pour détruire ce ſentiment, & pour établir l'opinion du P. Malebranche, il n'eſt pas neceſſaire de grands diſcours & d'amples Démonſtrations tirées de la Geometrie, de l'Optique, de la Dioptrique & de la Catoptrique,

l suffit que ceux qui la voudront
outenir, rapportent plusieurs ex-
eriences differentes, & des faits
ui prouvent clairement & évi-
lemment, qu'un objet peut pa-
roistre en mesme temps plus éloi-
gné & plus grand, plus proche
& plus petit, de quelque sorte &
n quelque maniere qu'ils puis-
ent tromper l'imagination, soit
par l'interposition des objets, soit
ar les Reflexions ou les Refra-
ctions, soit par les vapeurs & les
differens milieux ; il n'importe,
en un mot, de quelle f çon ils le
puissent faire. Si ils l'executent, je
me retracteray sans peine, & j'a-

voûëray de bonne foy que je leur ſeray redevable d'avoir compris une choſe que je ne puis main. tenant comprendre. Si au contrai. re ils ne peuvent citer aucune ex. perience d'un pareil effet, autre que la Lune & les Aſtres qui eſt la choſe en queſtion, ce ſera un grand préjugé que cette explica. tion du P. Malebranche, qui eſt la meſme que celle de M Rohaut, Partie premiere de ſa Phyſi. que, chap. 32. art. 22. *eſt une Petitïon du Principe, que ce n'eſt point la vritable cauſe de cette aparence, & qu'elle eſt encore inconnuë aux Philoſophes.*

J'ay trouvé quelques experien-
s qui prouvent que l'interpoſi-
on des objets en fait paroiſtre un
utre plus proche qu'il n'eſt en ef-
t s que l'idée qu'on ſe forme de
proximité d'un objet le fait
roiſtre plus grand, & celle de
éloignement plus petit ; mais je
en ſçay aucune pour l'apparence
ntraire. Un homme à l'extre-
ité d'une longue allée d arbres
u d'une gallerie, ne paroiſt point
lus grand & plus éloigné que
ans une raſe campagne à la
eſme diſtance. La lumiere des
nternes allumées dans les ruës
e Paris, qui permettent d'en

voir une longue ſuite, ne paroiſſe point plus grande dans celles qui ſont eloignées, & chacune diminuë ſelon les loix de l'Optique & à proportion de la diſtance de l'œil.

Lors qu'on regarde un Clocher au deſſus d'une muraille ou d'un toit, l'interpoſition de cette muraille fait paroiſtre ce Clocher fort proche, & comme s'il eſtoit immediatement derriere, quoy qu'il en ſoit quelquefois tres-éloigné Si on eſt dans l'obſcurité, & qu'on regarde un objet dont la grandeur ſoit inconnuë, au travers d'une étoffe qui le faſſe voir confuſément,

on

le juge beaucoup plus grand
il n'est, parce que l'imagina-
n se le represente plus proche.
s objets que l'on voit avec un
ulaire concave paroissent pe-
s, & on les juge fort éloignez;
les regardant avec une Lu-
tte de longue veuë, ils semblent
t proches & fort grands. Il est
ay que dans ces deux derniers
s, les images qu'ils tracent au
nd de l'œil sont differentes en
andeur, mais il ne faut avoir
ard en cette rencontre qu'à l'ef.
de l'imagination. Ceux qui
gardent dans le Microscope &
ns les Miroirs concaves, n'y

apperçoivent pas les objets égale-
ment grands ; les uns jugent une
Puce auſſi groſſe qu'un Mouton,
d'autres la comparent à un Pi-
geon, & quelques uns à une Ecre-
viſſe. Chacun en juge ſelon ſon
imagination, & à proportion qu'il
ſe repreſente ces objets plus ou
moins éloignez ; cependant l'ima-
ge que cette Puce forme dans le
fond de l'œil des uns & des autres,
eſt à peu prés égale.

Je ne puis maintenant vous
expliquer l'opinion que j'ay ſur ce
Phenomene, pour deux raiſons ;
La premiere, parce qu'il faut que
je réitere pluſieurs experiences, &

ue j'en faſſe d'autres que je n'ay
oint encore faites. Il eſt facile
e ſe perſuader ſoy-meſme, & il
e l'eſt pas également de perſuader
es autres. L'eſprit applanit à luy-
neſme les difficultez, éclaircit ce
u'il y a d'obſcur, & diſpoſe les
xperiences & les raiſonnemens
ans leur ordre; & un Lecteur
e le fait point, ou du moins ce-
uy qui écrit ne le doit pas ſup-
oſer.

En vous expliquant mon opi-
ion, je vous enſeigneray le moyen
le voir la Lune proche de l'Ho-
iſon fort petite, & en meſme
emps les terres & les objets inter

jacens ; de la voir au meſme lieu dans ſa grandeur ordinaire, ſans appercevoir les terres & les meſmes objets ; je vous feray connoiſtre clairement, que le Verre enfumé ne fait point paroiſtre la Lune plus petite proche de l'Horiſon, parce qu'il cache les objets intermediaires, & je vous donneray la raiſon pourquoy un flambeau allumé paroiſt plus grand la nuit que le jour, differente de celle de Mr Robaut, qui ne me paroiſt pas tout-à-fait juſte.

Ie vous prouveray mon opinion par un grand nombre de faits & d'experiences, & avec

eu de raiſonnemens, ce qui eſt à
non ſens la veritable maniere de
hiloſopher, que les Anciens n'ont
as toujours ſuivie, & ce qui les
engagez dans un grand nombre
'erreurs ; que les Modernes ont
lus ſouvent miſe en uſage, &
e qui leur a fait découvrir plu-
ieurs veritez dans la Phyſique.
l eſt facile de mediter dans un
Cabinet, & d'y faire des raiſon-
nemens à perte de veuë ; ils peu-
vent meſme eſtre bons & ſolides,
mais ſi on établit un Principe
aux ou obſcur, toutes les conſe-
quences que l'on en tire, ſont
auſſes ou obſcures. Il n'en eſt pas

de meſme des Experiences ; il y en peut avoir quelqu'une d'équivoque, & qui induiſe en erreur, mais une ſeconde, une troiſiéme & une quatriéme deſabuſent pleinement ; & il eſt impoſſible qu'une explication confirmée par un grand nombre d'experiences puiſſe eſtre fauſſe, ou n'eſtre pas vrayſemblable.

La ſeconde raiſon qui me fait differer à vous expliquer mon opinion ſur cette apparence, c'eſt que je ſuis maintenant occupé à un ſujet plus agreable & plus utile. Je travaille à un petit Traité d'Horlogerie, dans lequel

explique de cet Art tout ce qui a
pport à la mesure du temps, les
fferens moyens qu'on a inven-
z jusqu'à present pour le mesu-
r avec exactitude, & les rai-
ns des principes qui donnent la
stesse aux Pendules immobiles
& portatives.

I'y donneray la Description
'une nouvelle Horloge, ou Mon-
re portative, fondée sur un nou-
eau principe d'égalité, tiré des
ix de la Nature & du Mou-
ement, & qui est different du
rincipe des vibrations des Ress-
rts. Les Montres de cette façon
'auront point de Rouë de ren-

contre ny de Rochet, point de Pa
lettes au Balancier, point de Reſ
ſort droit ou ſpiral, ou de tout
autre figure qui enregle les allée
& les venuës par leurs vibra
tions, & elles auront quelque
autres proprietez que n'ont pas ce
les qui ſont en uſage maintenant
I'y enſeigneray auſſi la Fa
brique d'un nouvel Inſtrument
pour proportionner avec une tre
grande exactitude la Fusée a
Reſſort, qui eſt une choſe de l
derniere conſequence. Tous l
Horlogers ſçavent que la princi
pale difficulté pour rendre un
Montre juſte, conſiſte à faire tir

le ressort également, & que pour produire cet effet il faut donner à la Fusée une exacte figure, & parfaitement proportionnée à la force du Ressort; car il est indubitable que si le Ressort tiroit toujours d'une mesme égalité, la Montre seroit tres-juste. La Clef de quatre, que quelques uns employent pour produire cet effet, est un moyen si imparfait, que la plus grande partie des Horlogers ne s'en servent point, & l'abandonnent comme inutile, à cause de son peu d'exactitude.

Il n'en sera pas de mesme de ce nouvel Instrument. Tous les

Horlogers s'en ſerviront, & par ſon moyen ils feront facilement & en peu de temps des Montres fort juſtes, & ils donneront à la Fusée une figure exacte & parfaitement proportionnée à la force du grand Reſſort. J'oſe dire que cet Inſtrument mettra l'Horloge-rie dans un tres-haut degré de perfection, & que le ſieur Tompion, Horloger de Londres, dont les Montres approchent ſi fort de la juſteſſe, & que les plus habiles de Paris n'ont pû encore imiter juſqu'à preſent, ny donner à leurs Montres une ſemblable juſteſſe, ſi ce n'eſt peut eſtre à quelqu'une

r hazard, ou par un travail
finy, & par les soins de quel-
ues Sçavans, ou de personnes ex-
aordinairement curieuses d'ex-
llentes Montres, que le sieur
ompion, dis-je, s'est servi d'un
mblable Instrument, qui donne
ne connoissance certaine de la
stesse d'une Montre, avant
esme que de l'avoir mise en mou-
ement, & de l'avoir veuë che-
iner.

Si j'ay differé jusqu'à present
e poursuivre l'enregistrement du
rivilege dont vous sçavez que
e Roy me gratifia l'année derniere,
'est parce qu'il est fâcheux &

desagreable à un honneste homme d'avoir des procez, & de perdre son temps à chicaner, qu'il pourroit employer plus utilement; mais puis qu'il en faut necessairement passer par là, je suis resolu maintenant de poursuivre l'enregistrement de ce Privilege. Je verray si on me rendra justice, & quelles raisons les Horlogers pourront avoir de s'y opposer, non seulement à l'égard des Inventions que je leur ay déja enseignées, mais aussi à l'égard de celles dont je viens de vous parler. Si on ne me fait pas justice, je ne publieray point ces nouvelles Inven-

ons, & j'auray cette raiſon, our me diſculper auprés du Pu- lic & de la Poſterité, de les voir laiſſées perir; & quelques utres que j'ay imaginées ſur dif- erens ſujets. J'auray ſoin de vous ander l'événement de cette af- aire; cependant je vous prie d'eſtre erſuadé que je ſuis ſincerement, Monſieur, Voſtre, &c.

Vous avez eu raiſon, Ma- lame, d'apprehender que la rance ne perdiſt Madame la ucheſſe de Chartres. On ne eut eſtre plus malade ſans erdre la vie, que cette Prin-

ceſſe l'a eſté. Toute la Cou
eſtoit penetrée de douleur
& particulierement ceux qu
cette Princeſſe touche d
plus prés ; mais enfin on peu
dire que Mr Fagon, premie
Medecin du Roy, a fait voi
tout ce que peut ſon Art, e
la tirant des bras de la mort.

On a eu nouvelles qu
Frotier. Madame de la Meſſeliere e
morte en Poitou, le moi
paſſé. Elle eſtoit Veuve d
Meſſire Loüis Frotier, Mar
quis de la Meſſeliere, & s'ap
pelloit Anne Irland, d'une
ancienne Maiſon d'Ecoſſe,

ſtablie en cette Province-là
l y a environ cent cinquante
ans. C'eſtoit une Dame de
beaucoup de merite & de
vertu, & qui eſtoit d'une
grande conſideration en Poi-
tou. Elle eſtoit Sœur de Mr
l'Abbé de la Vau, qui eſt Irland
mort au commencement du
mois de Février dernier, Tre-
ſorier de l'Egliſe de S. Hilaire
le Grand de Poitiers, Garde
des Livres du Cabinet du
Louvre, & l'un des quarante
de l'Academie Françoiſe.
Elle a laiſſé pluſieurs Fils,
qui ſont, Mr le Marquis de

la Messeliere, Sous Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Legers de Monseigneur le Duc de Bourgogne, Mestre de Camp de Cavalerie, & Chevalier de l'Ordre de Saint Loüis, qui a esté cy-devant Exempt de la premiere Compagnie des Gardes du Corps; Mr l'Abbé de la Messeliere, à qui le Roy vient de donner la Tresorerie de S. Hilaire de Poitiers, & qui estoit Doyen de la mesme Eglise; Mr le Chevalier de la Messeliere, Chevalier de Malthe, & Lieutenant

'une des Galeres du Roy;
Mr le Chevalier de Chamo-
eaux, auſſi Lieutenant de
Galere, & Mr l'Abbé de la
Meſſeliere, Abbé de Cha-
oux. Je vous ay déja fait voir
uand je vous appris la mort
e Mr l'Abbé de la Vau, que
Maiſon d'Irland eſt une
es-noble & ancienne Mai-
on iſſuë d'Ecoſſe. Celle de
rotier n'eſt pas moins illu-
re. Elle eſt établie en Poi-
ou, Berry, la Marche &
'ouraine depuis un temps
fiſny. Pierre Frotier, Baron
e Preuilly, Vicomte de la

Guiche & de Monbas, Seigneur du Blanc en Berry, & & d'Aſé le Feron, premier Ecuyer du Corps, & Grand Maiſtre de l'Ecurie du Roy, qui eſt ce qu'on appelle preſentement le Grand Ecuyer de France, vivoit ſous les regnes de Charles VI. & de Charles VII. & eut beaucoup de part à la faveur du dernier de ces deux Rois, dont il eſtoit auſſi Chambellan. Il épouſa Madeleine de Preuilly, de la Maiſon des anciens Comtes de Vendoſme, l'une des plus nobles & des plus riches Heritieres de ſon temps, & fut Gou-

erneur de Poitiers. Prégent
rotier, Baron de Preüilly,
Chambellan de Charles
Anjou, Comte du Maine &
uc de Calabre, ſigna au
eſtament de René d'Anjou,
oy de Naples & Comte de
rovence, eſtant un des Sei-
neurs qui y aſſiſterent de la
art de Charles d'Anjou, ſon
leveu & ſon heritier. Il é-
ouſa N. de Billi de la Tour
Aneré. Griſigonelle Frotier
ouſa N. d'Amboiſe, Sœur
u Seigneur de Chaumont,
rand-Maiſtre de la Maiſon
u Roy, & de George, Car-

dinal d'Amboiſe, Archevê-
que de Roüen. Elle eſtoit
auſſi Niece du Cardinal
d'Amboiſe, premier Miniſtre
de Loüis XII. Colin Frotier,
Sr de la Meſſeliere Chamo-
ceaux, Feugiere, Queaux,
Chaſtela, épouſa N. de Toüil-
lefer. Guy Frotier, Seigneur de
la Meſſeliere, épouſa Jeanne
de Maillé, & ils fonderent en-
ſemble un Convent de Cor-
deliers dans leur Terre de la
Meſſeliere. Floridas Frotier
épouſa N. de Leſé-Luſignan.
Charles Frotier, Seigneur de
la Meſſeliere, Lieutenant, &
enſuite Capitaine d'une Com-

pagnie d'Ordonnance de cinquante hommes d'armes, Chevalier de l'Ordre du Roy, fut honoré de plusieurs emplois & commandemens en Poitou, la Marche, Xaintonge, l'Angoumois, commandant en differentes occasions dans ces Provinces, & en particulier dans les Villes de Xaintes, de Lusignan, & de Poitiers, du temps des guerres des Huguenots, où il receut plusieurs fois ordre de se jetter pour y commander. Il épousa N. de Volvire de Ruffec. Pierre Frotier,

Seigneur de la Messeliere de Chamoceaux, Queaux Chamboneau, &c. Enseigne-Lieutenant d'une Compagnie de cent hommes d'armes, & ensuite Capitaine d'une Compagnie d'ordonnance de cent hommes d'armes, Chevalier de l'Ordre du Roy, Gouverneur du Chasteau de Poitiers, Capitaine de l'Arriereban de Poitou, a eu aussi plusieurs Commandemens dans ce Pays-là, où il a commandé seul, & a eu l'inspection de toutes les Troupes qui y estoient pendant les guerres

le la Ligue. Il épouſa N. de
Paumy. Gaſpart Frotier, Sei-
gneur de Chamoceaux, l'Eſ-
hans, &c. Enſeigne d'une
Compagnie de cent hommes
d'armes, & enſuite Meſtre de
Camp d'un Regiment d'Infan-
terie, Député de la Nobleſſe
de la Marche aux derniers E-
tats du Royaume, épouſa Iſa-
belle de la Rochefoucaut.
Loüis Frotier, Marquis de la
Meſſeliere, ſon Fils, fut nourri
Enfant d'honneur du feu
Roy, avec Meſſieurs le Duc
de Mortemar, & le Maréchal
du Pleſſis. Il eſtoit Pere de

feu Mr le Marquis de la Mes-
feliere, dont Madame de la
Messeliere qui vient de mou-
rir, estoit Veuve.

Mr de Chenedé, Avocat
& Procureur du Roy de l'E-
lection de Paris, est mort
aussi, extremement regreté
de ceux qui le connoissoient.
Il estoit fort estimé dans sa
Compagnie, tres-intelligent
dans les affaires qui le regar-
doient, & fort zelé pour le
service du Roy.

Je vous ay déja mandé la
mort de Madame la Grand'-
Duchesse Doüairiere de Tos-
cane,

ane, arrivée à Pise la nuit
u 5. au 6. du mois passé,
prés une facheuse maladie
e quelques semaines. Elle
voit receu tous ses Sacre-
nens quelques jours aupara-
ant, avec des sentimens de
ieté & de resignation à la
olonté de Dieu, qui firent
leurer tous les assistans. Le
natin du Samedy 6e toutes
es cloches de la Ville annon-
erent cette funeste nouvel-
e, & pendant que six Gen-
ils hommes de la Cour, sui-
ant les ordres qu'ils avoient
eçûs, faisoient disposer

tout ce qui estoit neces-
saire pour la Pompe fune-
bre, tout le Palais fut tendu
de deüil, & aprés qu'on eut
ouvert & embaumé le corps,
on le revestit des habits ac-
coustumez de la Princesse,
avec ses Pierreries, & le
soir on l'exposa dans l'anti-
chambre, la Couronne Du-
le en teste, au milieu d'un
grand nombre de lumieres.
Il estoit sur un lit de parade,
sous un magnifique Dais, &
il demeura ainsi exposé jus-
ques au soir du Lundy, y
ayant continuellement des

Preſtres, & des Religieux qui
ſalmodioient & prioient au-
tour du lit. Il fut mis enſuite
dans un cercueïl couvert d'un
Poeſle noir, avec la Cou-
ronne Ducale ſur un couſſin,
& porté par des Eſtafiers dans
la Litiere de la Princeſſe défun-
te, pour le tranſporter à l'E-
gliſe de S. Marc, hors la Ville
ſur le chemin de Florence. La
marche ſe fit de cette ſorte.
D'abord parurent les Cuiraſ-
ſiers de Piſe, cinq à cinq, en
habits de deüil avec de longs
crefpes Ceux qui terminoient
chaque file tenoient des flam-

beaux allumez, & les autres avoient l'épée nuë. Derriere les Cuiraſſiers on voyoit la Croix des Auguſtins de Saint Nicolas, dans le diſtrict de laquelle Paroiſſe eſt le Palais du Grand Duc, & derriere marchoient les Cordeliers, les Dominiquains, & les Auguſtins, avec de gros cierges, ayant à coſté d'eux une tres-grande quantité de Freres des Compagnies de Florence & du Saint Eſprit, & d'Eſtafiers de la Cour, qui tenoient chacun un Flambeau allumé. Ils eſtoient ſuivis de tout le

Clergé de la Ville, avec le-
uel on voyoit marcher les
Nobles & les Chevaliers des
Ordres de Pise, les Citadins,
es Regens, les Docteurs, &
n nombre inconcevable
'Ecoliers, ayant aussi tous
es flambeaux, qui leur a-
oient esté distribuez à la
orte du Palais. Ils formoient
e tres-longues files, qu'on
eut dire en quelque sorte
u'on ne voyoit point finir.
e Corps paroissoit ensuite
r la Littiere dont on a parlé,
ous un Dais porté par les Se-
ateurs, Prieurs, & Consuls

de Mer de la Ville, au milieu d'un triſte cortége de Chevaliers de l'Ordre de Saint Eſtienne, de Gentilshommes & de Pages de la Cour. Les uns portoient des Banderoles noires avec les Armes de la deffunte Princeſſe, & les autres, chacun une torche à la Venitienne. La marche eſtoit fermée par cent Cuiraſſiers à cheval avec des flambeaux, & on alla dans cet ordre avec la décharge du canon de la Forteresſe, juſques à l'Egliſe de S. Marc, huit Grands-Croix de la Religion de S. Eſtienne, & ſucceſſivement huit autres

les principaux Chevaliers,
enant les bords du Poesle
ont on avoit couvert le Cer-
ueïl. Le Corps fut porté les
eux jours suivans de l'Eglise
e Saint Marc, au Convent
es Religieuses de Monticel-
i, tout proche des portes de
lorence, accompagné des
Cuirassiers de Pise, & d'un
rand nombre de Prestres &
l'Estafiers. La triste pompe
vec laquelle on vint pro-
essionnellement au devant
lans tous les lieux où ce Con-
oy lugubre passa, fut une
narque de l'amour que les

grandes qualitez de cette Princeſſe avoient inſpiré à tous les Peuples. Le Cercueil ayant eſté poſé dans l'Egliſe de Monticelli, le ſoir du Mecredy 10. il fut porté de là ſur les vingt-quatre heures juſques à la porte de Florence, où il ne fut pas plutoſt arrivé que l'on entendit ſonner toutes les Cloches. La Forteresſe de Saint Jean Baptiſte fit pluſieurs décharges de tout ſon Canon, & cela dura juſques à trois heures, dans lequel temps le Corps arriva dans l'Egliſe Collegiale

le Saint Laurens. La Croix
le Saint Nicolas & les Pre-
tres de Piſe qui l'avoient ac-
compagné juſque-là, l'ayant
aiſſé ſous un Dais à la porte
le Florence, il ſe fit une nou-
velle Marche dans cet ordre.
Les Cuiraſſiers de Piſe, armez
comme de coutume, & cou-
verts de pluſieurs creſpes
pendans, tenant leurs épées
nuës la garde en haut, avec
un Chaperon de drap noir,
marchoient les premiers,
précedez des Trompettes
avec des ſourdines. Les Huiſ-
ſiers ſuivoient en habit noir

avec des creſpes à leurs Maſ-
ſes d'argent, & une Troupe
d'Eſtafiers de Cour en deüil.
On voyoit enſuite la Croix
de Saint Laurens avec une
bande de velours noir bro-
dée d'argent aux Armes de
la Princeſſe, au milieu de
pluſieurs flambeaux portez
par les Eſtafiers de la Cour en
deüil. Divers Ordres de Re-
ligieux de Florence, de Fie-
ſole & des environs mar-
choient enſuite, & à coſté
les deux Confrairies de Jeſus
& de Saint Benoiſt, au nom-
bre de deux cens Freres, puis

e Clergé & les Chapitres de
ainte Felicité & de Saint
aurent, cent Pleureurs, &
n tres-grand nombre d'Esta-
ers de Cour, tous en deüil,
tenant, les uns des Cierges
les autres de gros flam-
eaux. Autour du cercueïl
narchoient cent Courtisans
es plus Nobles, escortez des
Trabans de la garde à pied,
derriere eux les Pages de
Cour en habits de deuil.
Huit d'entr'eux tenoient des
Banderoles noires avec les
Armes de la deffunte Princes-
e sur le Cercueïl qui estoit

porté ſous un grand & riche Dais noir à huit baſtons, & ſoutenu tour à tour par les Gentilshommes de la Chambre du Grand Duc & des Princes ſes Fils. Les Mulets qui traînoient la Littiere où eſtoit le Corps, & que le Muletier du Corps, qui eſtoit à cheval, conduiſoit, eſtoient enharnachez de deüil, avec des houpes. Un grand Poeſle de velours noir, avec les Armes de cette Princeſſe d'une richebroderie, couvroit le cercueil, & les bords du Poeſle eſtoient ſoutenus par ſes prin-

aux Officiers. Les autres
ficiers de ſa Maiſon mar-
oient aprés eux, & préce-
ient trente Senateurs avec
urs habits de drap noir dou-
ez de violet. Leurs Maſſiers
Huiſſiers veſtus de noir
archoient devant, & à leurs
ſtez pluſieurs Eſtafiers de
our en deüil. La Garde des
iſſes avec des Timbales &
es Trompettes dont le ſon
toit lugubre, fermoit
ette Marche, chacun de
ux qui la compoſoient te-
ant un flambeau. L'Arche-
eſque de Florence, aſſiſté de

plusieurs Evesques, tous en habits Pontificaux, receut le Corps à la porte de l'Eglise Collegiale de Saint Laurent, qui estoit toute tenduë de noir dehors & dedans. Les grands Officiers l'ayant mis entre les mains des Estafiers, ceux-cy le placerent sur un superbe échafaut que l'on avoit élevé dans le milieu de l'Eglise. Le Cardinal de Medicis arriva dans le mesme temps, & aprés une courte oraison qu'il fit au pied de l'échafaut, sur lequel il jetta de l'Eau benite, il alla au

iedieu qu'on luy avoit pré-
arédu costé de l'Evangile,
ſiſtant à toutes les prieres
ue firent l'Archevêque &
Clergé, qui avoit accom-
agné le Corps. Le Jeudy au
atin 11. du mois, l'Egliſe de
int Laurent ayant eſté ou-
rte, on trouva le corps
e la Princeſſe hors du Cer-
ueil, reveſtu de ſes habits
rdinaires avec quantité de
erreries, la Couronne Du-
le en teſte, ſur un ſom-
tueux échafaut, & un tres-
rand Dais noir au deſſus.
'échafaut eſtoit à pluſieurs

étages, au plus haut desquels on montoit de quatre costez par plusieurs degrez, couvers de noir, & garnis de chandeliers d'argent avec de gros cierges, & une tres-grande quantité d'argenterie. Les huit Pages tenant les huit Banderoles noires, estoient aux deux bouts de l'échafaut, ainsi que deux longues files de cent Pleureurs à côté avec des flambeaux à la main, & derriere eux on voyoit la Garde des Trabans rangée. L'Archevesque de Florence, assisté des Evesques venus exprés pour

te lugubre fonction, offi-
pontificalement, & la
uſique du Palais chanta la
eſſe de *Requiem*. Vous vous
aginez bien le concours
traordinaire de monde qui
trouva. La Meſſe finie, on
ſcendit le Corps, qui fut
mis dans la Biere, & porté
r les Eſtafiers à la Chapelle
ù ſont inhumez les Princes
e la Maiſon de Medicis,
Archeveſque, les Eveſques,
toute la Nobleſſe de la
our l'accompagnant. Là
fut encore tiré du Cercueil,
conſigné avec un acte pu-

blic par le Marquis Guada-
gni, Maiſtre de Chambre de
la défunte Princeſſe, au Mar-
quis Riccardi, Grand Major-
dome du Grand Duc, & en-
ſuite renfermé en un cercueil
de Cyprés, couvert de velours
noir avec des galons, & qui
en renfermoit un autre de
plomb. On cacha la teſte dans
une maniere de capot de toile
embaûmée, ayant par deſſus
un autre capot d'hermine. &
puis un troiſiéme de velours
noir. On les lia tous autour
du col, & on luy couvrit les
mains avec les extremitez..

On mit auſſi ſur la teſte & ſur
a poitrine deux groſſes Me-
ailles d'or, repreſentant la
Princeſſe, & au revers ſa De-
iſe, qui eſt une Galatée te-
ant en ſa main une Mere-
erle, dans laquelle ſont trois
erles, & ces mots, *Odor in*
andore. Derriere la teſte au
remier Cercueil on mit une
ame de plomb, ſur laquelle
ſtoit écrit en gros caracte-
es, *Vittoria della Rovere Mon-*
efeltri, Gran Ducheſſa di Teſ-
ana. Elle fut miſe dans le
Caveau de François I. à coſté
du Cercueil de Ferdinand II.

ſon Mary. Elle eſtoit née en
1622. le 3. de Février, & eſt
morte âgée de ſoixante &
douze ans & vingt-neuf
jours.

Je vous envoye un Ou-
vrage qui fait grand bruit
dans une de nos Provinces,
où il a eſté vû depuis ſix
mois.

ENTRETIEN SATYRIQUE ET MORAL.

DAMIS.

ENfin, mon cher Licas, ton Hymen se declare,
Déja dans ton quartier la feste s'en prepare,
On vient de tous costez pour t'en feliciter,
Les Bans sont publiez, la dot se va compter.
On voit déja mêlez les parens de la fille,
Avec tous tes amis & toute ta famille,
Et sans distinction de merite ou de [rang,

Chez toy ſont confondus le Noble
& l'Artiſan.
Mais d'où peut proceder ton aveu-
gle manie,
Et quel demon conſpire au malheur
de ta vie ?
Vingt mille écus comptans auront-
ils le pouvoir
De te faire oublier ton rang & ton
devoir ?

LICAS.

Tu t'abuſes, Damis ; dans le
temps où nous ſommes
Les filles des Marchands ſont pour
les Gentils-hommes ;
La Nobleſſe & l'argent ſont broüil-
lez aujourd'huy.
Vive un Noble qui traiſne une
quaiſſe aprés luy :
Sans ſubſiſtance un ſang deviendra-
t-il antique ?

Où la trouve-t-on mieux que dans une Boutique ?
Et vit-on rien jamais qui donne tant d'eſpoir,
Comme ces noms charmans, Maga-zin & Comptoir ?
Ces mots, tu le conçois, ſuppoſent l'abondance,
Que ne voit pas toûjours une illuſtre naiſſance ;
Et je fais moins d'eſtat de mes vieux parchemins,
Que d'un ſimple billet qu'a D..... dans ſes mains. [*tires,*
Eſtime qui voudra ce vain amas de Ces Panonçeaux chargez, ces Po-teaux & ces Litres,
Ces émaux par la pluye & par l'âge effacez,
Et qu'on trouva brillans dans les ſiecles paſſez.

Tout ce faſte pompeux qu'étale la
Nobleſſe,
Ne brille point aux yeux comme
fait la richeſſe.
L'éclat dont ſe paroient mes illu-
ſtres Ayeux
Cede aux vingt mille écus qui me
frappent les yeux.
L'on a vû de nos jours de grands
Seigneurs en France,
Epouſant de l'argent, mettre à part
la naiſſance,
Et ſans croire ternir leur nom ny
leurs lauriers,
S'allier ſagement à de riches Fer-
miers,
Et quittant des Heros les maxi-
mes ſeveres,
En ſe mès-alliant, rétablir leurs af-
faires.
Vn Noble n'a jamais perdu ſa qua-
[*lité*

Pour

Pour un pareil Hymen qu'il aura
contracté ;
Pour peu dans ſes beſoins qu'il trouve de finance
A l'épouſe qu'il prend il donne ſa naiſſance ,
Car ſuivant ce dicton mauvais & peu nouveau ,
On ne voit point la truye anoblir le pourceau.
Vn Marchand devient noble uſant de ſa fortune.
Acheter une Charge eſt la route commune ; [*Roy.*
Et tel ſe ſera fait Secretaire du Roy,
Qui ſera dans vingt ans noble tout comme moy.
Il joindra quelque lettre à ſon nom qu'on ignore ,
Changeant ſon quatre en chiffre en écuſſon qu'on dore.

Les pals & les chevrons au hazard
blasonnez,
Sur un char triomphant se verront
couronnez,
Entrè par un Decret dans une Ba-
Et de son cœur enflè la roture ban- [ronnie,
nie,
D'un Duc, mesme d'un Prince, af-
fectant la grandeur,
Insolemment son fils l'appellera,
Monsieur.
Le pere autorisant sa nobleße nou-
velle,
Appellera sa fille aussi, Mademoi-
selle,
Et nommera trois fils (tant il veut
s'oublier)
L'un Baron, l'Abbé l'autre, &
l'autre Chevalier.
Voilà, mon cher Damis, aujour-
d'huy dans le mondè

De tant de Chevaliers la ſource ſi
feconde,
Ce qui fait que, ſans Croix, celuy
qui prend ce nom,
En raillant eſt nommé le Chevalier
Citron.
Né ſans ambition je n'ay point
la folie
De groſſir d'écuſſons ma genealogie,
Et ſans aller produire à Malthe
huit quartiers,
Mes enfans comme moy ſeront bons
Ecuyers.
Je laiſſe aux Allemans cette debi-
cateſſe,
D'allier fierement le Noble à la
Nobleſſe,
Et, n'ayant pas du pain, de faire
plus d'eſtat
D'un vieux titre rongé que du meil-
leur contract.

Avec les qualitez qu'ils prennen
de Meſſire,
De Barons, de Marquis, de Com
tes de l'Empire,
En tous lieux, ces grand noms ſe
roient bien plus connus,
S'ils eſtoient illuſtrez par de bon
revenus.
Cette grandeur ſans rien n'eſt qu
tres-peu de choſe,
Par elle au Payſan ſeulement o
impoſe;
Parmi les gens d'eſprit un Marqu
eſt un ſot
Quand il n'a pas dequoy fai
boüillir ſon pot.
Du Heros on ſoutient mal-aiſéme
la gloire
Quand on eſt bien longtemps ſa
manger & ſans boire,
Et je laiſſe aux Romans vanter c
demi-Dieux,

ui n'avoient pas dequoy faire un
repas chez eux,
Mais mon enteſtement n'allant
point à pretendre
A des titres pompeux que je ne
veux point prendre,
ans vouloir m'enyvrer d'une fauſſe
fierté,
Je ſuis bon Ecuyer, voilà ma qualité;
Et trouvant en Doriſe une honneſte
richeſſe,
Je m'embaraſſe peu qu'elle ait de la
nobleſſe,
J'en ay ſuffiſamment & pour elle &
pour moy,
Et je ſuis tres-content pourvû qu'-
elle ait dequoy.
Voilà, mon cher Damis, le motif
qui m'engage
A conclure aujourd'huy mon heu-
reux mariage,

Et je veux avoir place aux petites maiſons,
Si les vingt mille écus ne valent tes raiſons.

DAMIS.

Vingt mille écus comptans, Licas, c'eſt une ſomme
Qui remet ſur ſes pieds un pauvre Gentilhomme.
Cet argent, je l'avouë, eſt un fort bon ſecret,
Pour dégager tes biens qu'on a mis au Decret;
Tes creanciers contens ſans te faire la guerre,
Te laiſſeront goûter les douceurs de ta terre,
Et loin de la Milice, en paix dans ton climat,
Tu ne ſerviras plus pour des Lettres d'Etat.

Mais, Licas, après tout, je penſe
que Doriſe,
Si tu ſuis tes projets, ſe trouvera
ſurpriſe,
Quand les vingt mille écus meil-
leurs que mes raiſons,
La reduiront aux champs à garder
les oiſons.
Vingt mille frans au moins diſſi-
pez en empleittes,
Plus de dix mille écus, pour ac-
quitter tes dettes,
Ce Caroſſe ſur pied, les couleurs de
tes gens,
Tes habits & tes frais, voilà dix
mille francs,
Toy, ta Femme, ton train, rien
ne ſera plus leſte;
Ie le conçoy, Licas, mais qu'auras-
tu de reſte? [gager.
Et cette Terre enfin que tu vas dè-

A t-elle assez dequoy te donner à
manger ? [*page ?*
Qui fera subsister tout ce bel équi-
Enfin que deviendront ces gens &
ce ménage ?
Du Beau-pere, pour Gendre en-
ragé de t'avoir,
Reverras-tu jamais la quaisse &
le comptoir ?
Ce magasin charmant, dont l'heu-
reuse abondance,
Autant que ton Hymen flatoit ton
esperance,
N'aura-t-il point souffert de ces
vingt mille écus,
T'ayant esté comptez, qui ne pro-
fitent plus ?
Telle somme souvent fait rouler
un commerce,
Et telle somme ôtée un trafic se
renverse ;

Tel Marchand épuisé dans un hiver s'est vû,
Ses enfans mariez, d'un bonnet vert pourvû.
Ces écus, il est vray, sont de douces amorces,
Mais celuy qui les compte a surpassé ses forces,
Et si l'on n'y prend garde, un Marchand aujourd'huy
Etablit ses enfans avec le bien d'autruy.
Vingt quartiers retardez à quinze ou vingt Familles
Placeront un garçon, & doteront deux Filles;
Et l'escome manquant, c'est un cas peu nouveau [*Vaisseau.*
Que de faire à Cadix confisquer un
Nous voyons tous les jours de ces tours de soupleſſe,

De nos plus fiers Marchands établir les richeſſes,
Et le plus à ſon aiſe, au mépris de nos Loix,
S'eſt enrichi ſouvent en manquant quatre fois.
Vne Femme coquette, ou joüeuſe, ou gourmande,
Renverſe d'un Marchand la fortune plus grande,
Et tel pour avoir eu ſon Fils un grand fripon, [faux bon.
A fait à ſon trafic un malheureux
Nous voyons tous les jours de ces chutes cruelles,
Entraîner de nos biens la ruine aprés elles,
Et j'en ſçais dix à T.... qui n'ont preſque plus rien,
Pour avoir fait C.... le maiſtre de leur bien.

Cependant ce Marchand sourde-
ment s'accommode,
Rétablit son credit, redevient à la
mode,
Et d'un tour frauduleux dont le
fripon se sert,
Fait valoir des effets qu'il a mis à
couvert.
Déjà dans sa maison tout reluit,
tout éclate, [l'écarlate.
Sa Femme porte l'or, & son Fils
On change sur le front d'un Fils
qu'on nomme Abbé,
Le bonnet vert du Pere, en un
bonnet carré.
La Mere, en oubliant sa banque-
route infame,
Souffrira sans rougir qu'on l'appelle
Madame;
Ny Gigou, ny Robin, n'ont rien de
delicat, Fameux Traiteurs.

Dont & ſoir & matin leur table n'ait un plat.
Le Magaſin n'a rien de trop beau pour la Fille,
La croix de Diamans ſur ſa carcaſſe brille,
Dentelles & rubans entaſſez comme il faut,
Elevent ſa coëffure à deux grands pieds de haut.
Six maiſtres tour à tour, pour inſtruire l'idole,
Viennent à tout moment joüer chacun leur rôle,
Et le Pere, à quinze ans la tirant du Comptoir,
Avec vingt mille écus la met ſur le [*trotoir.*
De toutes parts déja la jeuneſſe galante,
Le Noble, & le Bourgeois à l'envy ſe preſente;

Et le Noble écarté, les Parens ont
fait choix,
Pour quatre ſacs de plus, du mauſ-
ſade Bourgeois.
Un Noble! dit la Mere, ô Dieu!
quelle apparence,
A moins que l'on n'en faſſe un Tre-
ſorier de France!
Un Noble pour ma Fille! helas, la
pauvre enfant,
Bornée à des dindons, vivroit-elle
un moment?
Quoy! ma Fille élevée avec tant
de tendreſſe,
Iroit mourir aux champs? Ouy, ſi
j'en ſuis maiſtreſſe,
Je choiſiray plûtoſt, faute d'un Tre-
ſorier, [Conſeiller.
Un Ouvrier en ſoye, ou bien un
Et tu prendrois, Licas, une telle
alliance!

Tu ferois lâchement ce tort à ta
naissance!
Plongé dans ce bourbier, outre le
repentir,
Ferois-tu cet Hymen dont tu pour-
rois rougir?
Non, croy-moy, quitte là ton des-
sein pour Doriſe,
Ton ſang le veut ainſi, le public
t'autoriſe,
Le public, qui cenſeur prend intereſt
à toy, (me moy
Et qui de ton deſſein rougiſſoit com-
S'il faut que par l'Hymen ta vo-
lonté te lie,
Puiſqu'il ne tient qu'à toy, prens la
ſage Emilie:
Vingt mille francs qu'elle a, ſon âge
& ſa raiſon,
Pourront en peu de temps acquiter
ta maiſon:

Car, outre qu'Emilie eſt noble, belle, ſage,
Elle hait la dépenſe, elle aime le mènage,
Et comme ſi le Ciel te l'envoyoit d'en haut
Emilie eſt, Licas, le party qu'il te faut.

Je ne vous fais point le détail des devotions du Roy pendant la Semaine-ſainte. Vous ſçavez que Sa Majeſté a accoutumé d'aſſiſter à tous les Offices, & que ces Offices ſont longs. Ainſi Elle s'acquitte par là de toutes les fonctions d'un veritable Chreſtien, mais il y en a en-

core d'autres qui ſont celles
du Roy, dont ce Prince a
remply tous les devoirs de la
maniere qui leur convient,
c'eſt à dire que Sa Majeſté
a fait la Cene en lavant les
pieds à treize Pauvres, & en
leur ſervant à chacun treize
plats, avec toute l'humilité
que demande une ſi pieuſe
Ceremonie. Le Sermon que
fit Mr l'Abbé Boileau ſur ce
ſujet devant ce Monarque,
fut auſſi ſur l'humilité, & il
la fit ſi bien connoiſtre que
tout la marqua, juſques à
ſon geſte meſme; de ſorte

qué l'on peut dire qu'en prê-
hant l'humilité, il en faiſoit
oir un portrait en ſa perſon-
ne. Il ſeroit difficile de bien
xprimer tous les applaudiſſe-
nens que receut cette Prédi-
ation, & ſur tout le Compli-
nent que cet Abbé fit au
Roy. Sa Majeſté entendit le
endemain le Sermon de la
Paſſion du Pere Gaillard, Je-
uite, qui a prêché le Carême
levant Elle avec un égal ſuc-
és; de ſorte qu'on luy rend
uſtice en diſant, qu'il a eu
'avantage de réuſſir dans un
ieu, où il eſt rare de plaire à

moins qu'on n'ait merité l'approbation qu'on y reçoit. Le Roy fit ſes devotions le Samedy, & aprés avoir donné des marques d'une pieté toujours édifiante, il en fit voir d'une bonté infatigable en touchant un nombre de Malades, qui euſt paru infiny à tout autre qu'à ce Prince, qui ne ſe laſſe point quand il s'agit de donner du ſoulagement aux malheureux.

Le meſme jour, Sa Majeſté diſtribua les Benefices vacans, afin de ne s'occuper ce jour là qu'aux ſeules affaires

qui regardoient la pieté, &
l'Egliſe. Mr de Monmorin, de
la Maiſon de Saint Eran, Frere
de Madame la Marquiſe de
Gamaches, fut nommé à Roiaut
l'Archevêché de Vienne. Il
eſt d'une pieté exemplai-
re, & a demeuré pendant
pluſieurs années au Seminai-
re des Miſſions Etrangeres.
Pendant tout le temps qu'il
a eſté Eveſque de Die, il a
donné la plus grande partie
du revenu de ſon Evêché aux
Pauvres, en ſorte qu'il ne s'en
reſervoit que pour vivre com-
me le plus ſimple particulier.

Cette raison a esté une des principales qui ayent porté le Roy à luy donner l'Archevêché de Vienne, qu'il ne demandoit pas. C'est ainsi que ce Prince choisit des Sujets dignes d'estre pourveus de la dignité dont il les honore, & qui soutiennent le caractere de Prestre, d'Evêque, & de Chrestien, comme tous les Ministres de l'Eglise devroient faire.

Sa Majesté donna en même temps l'Evesché de Die à Mr l'Abbé Pajot du Ploüy,

)oƈteur de Sorbonne, dont
es bonnes mœurs & le meri-
e répondentà l'érudition. Il
ſt Fils de feu Mr Pajot, pre-
ıier Preſident de la Cour des
Ionnoyes, & allié de Mr le
hancelier Boucherat, dont la
remiere femme eſtoit ſa pro-
he parente. Le même jour,
Abbaye d'Ambournay en
eugey, fut donnée à Mr l'Ab-
é Bouchu, Frere de Mr Bou-
huIntendant en Bourgogne,
ε Mr l'Abbé d'Eſtrées fut
ourvû de celle d'Evron. Mr
Abbé d'Eſtrées n'a pas enco-
evingt-huit ans, & cependant

il y a déja quelques années qu'il a eſté nommé par le Roy Ambaſſadeur de France en Portugal. C'eſt un employ qui demande beaucoup de ſçavoir & de ſageſſe, & dont il s'acquitte au gré de l'une & l'autre Couronne. Il ne faut pas s'en étonner, puiſqu'il a demeuré deux ans à Rome, avec Mr le Cardinal d'Eſtrées ſon Oncle, & qu'il eſt d'une Maiſon où l'on remplit avec tant de gloire ces grandes & glorieuſes fonctions, qu'on pourroit dire que ceux qui en ſortent, ſont Ambaſſadeurs

nez. Il eſt fils de Mr le Ma-
reſchal d'Eſtrées, & ſon eſprit
n'a pas moins brillé en Sor-
bonne qu'il fait preſente-
ment en Portugal.

Le Roy donna auſſi l'Ab-
baye de Selincourt à Mr l'Ab-
bé de Croy, Frere de Mr le
Comte de Solre, qui ſert le
Roy avec autant de fidelité
que de valeur & de zele. Il
eſt d'une des plus anciennes
Maiſons des Pays Bas, dont
ſont ſortis les Ducs d'Arſ-
chot & les Comtes & Princes
de Chimay. Les Comtes de
Solre ſont de la premiere

Branche. Il y a eu un Cardinal de cette Maiſon, un Grand-Maiſtre de France, pluſieurs Chevaliers de la Toiſon d'or, des Gouverneurs des Pays-Bas & de Hollande, & un Capitaine de la Garde de Philippes II. & Philippes I I. Rois d'Eſpagne. Il ſe trouve peu de Maiſons en Europe qui ayent de plus belles alliances. Mr l'Abbé Puget eutauſſi l'Abbaye de Simore, Dioceſe d'Auch. Sa Maiſon eſt diviſée en deux branches, dont l'une eſt en Provence & l'autre à Thouloufe. Elle eſt

tres-

tres-ancienne, & tres-illuſtre par un nombre infiny d'alliances. On y compte des Evesques, des Cardinaux, des Treſoriers de l'Epargne, & des Chanceliers. Enfin ſoit dans la Robe, ſoit dans l'Epée, ces deux branches ſont connuës par un nombre de Perſonnages illuſtres, qui va preſque à l'infiny. L'Abbé dont je vous parle, eſt de celle de Thouloufe, & a perdu deux Freres dans le Service, diſtinguez par la plus intrepide valeur. Mr l'Abbé de Buſenval, dont le Frere eſt Lieuten

General, & Lieutenant des Gendarmes du Roy, a eu le Doyenné de Saint Quentin, vacant par la démission pure & simple que Mr l'Evesque de Castres en a faite entre les mains de Sa Majesté, & Mr l'Abbé le Vassal, le Prieuré de Graminont lez Tours. Il est Fils de Mr le Vassal, Huissier du Cabinet du Roy. Sa Majesté a aussi donné à Mr l'Abbé de la Messeliere la Tresorerie de l'Eglise Royale & Collegiale de Saint Hilaire le grand de Poitiers, à laquelle ce Prince nomme comme

Abbé de cette Eglise. Il eſt
epreſenté par le Treſorier,
qui en eſt la premiere Digni-
é, & qui porte un Rochet
comme les Eveſques ſous leur
urplis, avec la Mitre. Mr l'Ab-
é de la Meſſeliere auparavant
Doyen de la meſme Egliſe,
ui eſt de Fondation Royale,
& qui releve immediatement
u Saint Siege.

Le Prieuré de Saint Go-
ert, Ordre de Saint Benoiſt,
Diocefe de Laon, a eſté donné
Dom Loüis Charpentier,
Religieux du meſme Ordre;
Abbaye de Beaurepaire à

madame de Bufevant ; celle d'Iſſy lez Paris, à madame de Chavigny ; celle de monſor, prés d'Alençon, à madame de Chaſteauregnaut, & celle de Sainte Hoilde prés de Bar-le-Duc, à madame d'Alençon.

Le Roy a nommé les Generaux, les Lieutenans Generaux, & les Maréchaux de Camp, qui doivent ſervir dans ſes Armées pendant cette Campagne. Les Maréchaux de France qui doivent commander en Flandre ſont : Mr le Maréchal Duc de Luxembourg. [roy

Mr le Maréchal Duc de Ville

Mr le Maréchal de Joyeuse.

Lieutenans Generaux.

Mr de Rubantel.

Monsieur le Duc. Bourbon

Monsieur le Prince de Conty. Bourbon

Monsieur le Duc du Maine. Bourbon

Mr de Rosen.

Mr de Busca. v Montleyun

Mr de Vatteville.

Mr de la Valette.

Mr Ximenes.

Mr de Feuquieres. dea Pas.

Monsieur le Duc de Barwick. Angleterre

Maréchaux de Camp.

Mrs le Duc de Roquelaure.

Le Chevalier de Gassion.

De Vandeüil.

Le Comte de Marſin.
De Pracontal.
Pazin De Beſons.
Le Marquis de Crequi.
Lorrin Le Duc d'Elbeuf.
Valtoir De Caſtries.
Le Comte de Mailly.
Le Comte de Naſſau.
Le Duc de Montmorency.
Mr le Maréchal de Bouflers commendera l'Armée de la Meuſe.

Lieutenans Generaux.

Labaume Mrs de Montrevel.
Lebaumont De Bertillac.
Goyon Le Comte de Gaſſé-

Maréchaux de Camp.

Mrs de la Motte.
De Breſſey.
De Lanion.
Le Comte de Solre.
Mr le Maréchal de Lorges, &
Mr le Maréchal de Choiſeul,
commanderont en Allema-
gne.

Lieutenans Generaux.

Mrs de la Feüillée.
Le Matquis de Chamilly.
Le Marquis d Uxelles.
Le Comte de Melac.
Le Comte de Revel.
Le Comte de Tallard.
De la Bréteſche.
Le Marquis de Villars.

Milord Moncaſſel.

Maréchaux de Camp.

Mrs le Duc de la Ferté.

De Barbeſiere.

Le Comte du Bourg.

De la Serre.

Le Marquis de Vaubecour.

De Saint-Fremont.

L'Armée d'Italie ſera commandée par Mr le Maréchal de Catinat.

Lieutenans Generaux.

Monſieur de Vandoſme.

Mr le Comte de Teſſé.

Mr le Marquis de Vins.

Mr de Larray.

Monſieur le Grand-Prieur.

Maréchaux de Camp.

Mrs d'Usson.

Le Chevalier de Tessé.

De Bacheviliers.

Le Marquis de Varennes.

Le Comte de Medavid. Rouxel.

Mr le Maréchal Duc de Noailles commandera en Catalogne.

Lieutenans Generaux.

Mrs le Marquis de Chazeron Monestay

De Saint Silvestre.

Coigny. Franquetot

Quinson.

Maréchaux de Camp.

Mrs de Longueval.

De Genlis. v Brulart.

De Raynac.

De Préchac.

Milord Comte de Staffort épouſa au commencement de ce mois, la ſeconde Fille de Mr le Comte de Gramont, Seigneur de Semeac, Hibos, Sauroüille, Gouverneur du Pays d'Aunis, & Frere de feu Mr le Maréchal Duc de Gramont, & de Mr le Comte de Toulongeon. Il eſt Oncle de M le Duc de Gramont, Souverain de Bidache, & Gouverneur de Bearn. Cette Maiſon eſt fort renommée dans l'Hiſtoire de Navarre, &

celle de France n'en parlera pas moins avantageusement. Elle a donné des Cardinaux, des Archevêques, des Ducs & Pairs, & des Maréchaux de France, & l'on ne peut soutenir une grande naissance avec plus d'éclat qu'elle a toujours fait, ny se faire distinguer par plus d'esprit. Mr le Comte de Gramont a épousé Mademoiselle d'Hamilton, d'une des plus illustres Familles d'Ecosse. Il n'y a personne qui conteste sa vertu & son merite, & c'est ce qui se trouve assez rarement. La

nouvelle mariée a esté Fille d'honneur de madame la Dauphine. Je ne vous dis rien de Milord Staffort Je vous en viens de parler en vous apprenant la mort de Madame la Comtesse de Staffort, sa mere.

Le 20e de ce mois Mr le Duc de Villeroy épousa Mademoiselle de Louvois. Il est Fils de Mr le Duc de Villeroy Pair & Mareschal de France, & petit-Fils de feu Mr le Mareschal Duc de Villeroy, Pair de France, Gouverneur du Roy, Chef du Conseil des Finances & Gouverneur de Lyon.

Je vous ay déja donné la Genealogie de cette Maison; ainsi je ne vous en parleray pas davantage. Je vous diray seulement que Mr de Villeroy, Pere du nouveau Marié, est Frere de Madame la Comtesse d'Armagnac, & l'un des Seigneurs de la Cour des plus genereux, des plus magnifiques & des mieux faits. Etant encore fort jeune il signala son courage au Passage du Raab, & il ne s'est passé depuis ce temps-là, aucune occasion perilleuse, où il ne le soit distingué, ce qui luy a fait meriter le Bâton de Ma-

Lorraine

reſchal de France. Il a épouſé Dame Marguerite de Coſſé, Fille de Louis de Coſſé Duc de Briſſac & de Catherine de Gondy, dont il a eu Mr le Marquis d'Alincourt, Duc de Villeroy, qui vient d'épouſer Mademoiſelle de Louvois, petite Fille de Mr le Chancelier le Tellier, & Fille de Mr le Marquis de Louvois, Miniſtre & Secretaire d'Etat, & d'Anne de Souvré, Marquiſe de Courtenvaux, Fille & unique heritiere de Charles de Souvré, Marquis de Courtenvaux, & de Mar-

guerite de Parentin. Cette
éune épouſe eſt le charme de
ous ceux qui la voyent, &
l ſeroit mal-aiſé de trouver
ne perſonne mieux faire.
madame la Chanceliere le
Tellier donna à dîner à toute
a Famille le jour de la Bene-
diction Nuptiale, & le ſoir
madame de Louvois la rega-
a. Il y avoit trois tables cha-
cune de vingt couverts. Le
epas fut magnifique, délicat
& bien entendu, & tous les
ppartemens de l'Hoſtel de
Louvois parurent meublez
de bon gouſt, & avec une

fage magnificence. Mr le Mareſchal de Villeroy, Mr l'Archeveſque de Reims, & Mrs les Marquis de Courtenvaux, & de Barbeſieux ont depuis donné des repas dignes de perſonnes de leur rang.

Vous attendez ſans doute de moy un grand dérail de la perte de la plus riche, & plus forte partie de la Flote que les Anglois & les Hollandois envoyoient, tant en Italie, qu'à Smirne. Cette perte eſt grande, & ſelon les Lettres dEſpagne elle monte

moins à ſix millions d'é-
s. Cependant elle n'eſt pas
ılement conſiderable par
grandeur de cette ſomme,
ıis encore par pluſieurs cir-
nſtances, qui la rendent
ereuſe aux Particuliers, &
ıs préjudiciable à l'Angle-
re & à la Hollande dans la
njoncture preſente, qu'el-
n'auroit eſté en d'autres
mps. Il eſt à remarquer que
Flotes Angloiſe & Hol-
ıdoiſe partirent l'année
rniere pour Smirne. Il y
oit dix-huit mois qu'il n'en
oit party pour ce voyage,

tout à-fait important à l'une
& à l'autre de ces Nations, à
cauſe de leurs draps, dont
ils ſe défont, & des ſoyes
qu'ils rapportent en retour, ce
qui entretient le travail d'une
bonne partie des Ouvriers
d'Angleterre, ſur leſquels ils
font encore de gros gains,
en envoyant ces ouvrages de
ſoye dans le reſte de l'Europe;
de ſorte que depuis deux ans
& demy ils ont non-ſeule-
ment fait de grandes pertes
& manqué à gagner ſur les
retours que leur devoient
rapporter leurs marchandiſes

ais ils ont encore perdu
ut l'argent que leur a coûté
équipement des deux Flo-
s, dont aucune n'a pû paſſer
adix, les François eſtant à
raindre par tout, où ils peu-
ent joindre leurs Ennemis,
remportant par tout la
ictoire. Les Anglois & les
ollandois avoient reſolu,
our les éviter cette année,
e faire partir leur Flote dans
ne ſaiſon, où ils n'avoient à
édouter que la tempeſte,
oins formidable pour eux
ue les François, & voicy ce
ui leur eſt arrivé. Cette Flo-

te composée d'environ soixante dix Vaisseaux, tant Anglois que Hollandois, dont il y avoit quarante-cinq Vaisseaux Marchands, estant partie de Cadix le 27. de Février, alla jusques à la hauteur de Malague avec le plus beau temps du monde, mais elle fut surprise par un si furieux orage, que ne pouvant poursuivre sa route dans la Mediteranée, elle fut contrainte de faire vent arriere pour tâcher d'en sortir, & se mettre au large en gagnant l'Ocean. L'orage continua à estre fort

iolent, & il le fut de telle
orte qu'il jetta une bonne
artie des Vaiſſeaux de cette
lote ſur Gibraltar. On n'a
amais vû de tempeſte ſi ter-
ible en ces quartiers-là.
Elle ſurvint par un vent Sud-
ud Eſt accompagné de ton-
erre, d'éclairs, & de pluye,
& ne ceſſa point juſqu'au
roiſiéme de Mars. Il y eut
luſieurs perſonnes renver-
ées & d'autres brûlées par
a foudre, & la mer eſtoit
ellement enflée, qu'on ne
a pouvoit qu'à peine diſ-
cerner d'avec l'air à la lueur

des éclairs, ce qui fut cauſe que les Vaiſſeaux furent long-temps ſeparez les uns des autres. Voicy les noms des Navires qui ont péry.

Vaiſſeaux de guerre Anglois.

Le Suſſex, Amiral de cette Flote, commandé par le Chevalier François Wheeler. Il eſtoit de quatre-vingt Canons, & de ſix cens hommes d'équipage, qui ont tous eſté noyez, à la reſerve de deux mores. Le corps de l'Amiral a eſté trouvé mort ſur le ſable prés de Gibraltar, où la tempeſte l'avoit jetté. Il y

avoit sur ce Vaisseau sept à huit cens mille livres pour le Duc de Savoye & pour le Marquis de Leganez.

Le Cambrige, de soixante & dix Canons, monté de quatre cens hommes, dont il ne s'est sauvé que quelques matelots. Il estoit commandé par le Capitaine Wart. Il échoüa à deux milles de Gibraltar.

Le Chasteau de Dondey, de soixante & dix Canons.

Le Chasteau de Lemeley, de cinquante-six Canons, commandé par le Capitaine

Mister, se brisa prés de Cambrige où il échoüa; il ne s'en est sauvé que quatre-vingt-dix hommes.

Le Serpent, l'Entendu, la Carcasse, la Bombe, la Marie Ketche, la Ketche, le Guillaume, ont tous pery avec tous leurs équipages à trois hommes prés. La plusspart estoient chargez de Bombes & de vivres. Un Yacht d'avis & un Brulot ont aussi esté perdus.

Vaisseaux Marchands Anglois.

Le Grand George, chargé pour Smirne. Le Capitaine a esté

eſté noyé avec ſoixante &
ix hommes, & quatre Mar-
hands Polonois. Il eſtoit de
uarante Canons, & dë ſix
ens tonneaux, & chargé de
eux mille puquets de drap.
La Facteur d'Alep, de
ingt-ſix Canons, comman-
é par le Capitaine Foreſt, &
e Berckshire, commandé
ar le Capitaine Filfort, ont
erdu tous leurs équipages.
Le Marchand d'Italie, com-
nandé par le Capitaine
'aenni.
Le Gold.
Le Willem.

La Fregate dorée, de seize Canons.

Vaisseaux Hollandois.

L'Anne-marie, de quarante Canons. Elle alloit à Smirne. Il ne s'en est sauvé que quinze hommes.

La Princesse Royale d'Alep, de trente Canons, qui alloit à Alexandrette. Elle estoit commandée par le Capitaine Hans Roos, & il ne s'en est pas sauvé vingt hommes.

Le Roy David, destiné pour Livourne, de dix-huit Canons. Il estoit commandép ar

e Capitaine Eldert-Stoffelle.
qui s'eſt ſauvé avec ſept
ommes.

L'Eliſabeth, de quarante
Canons, chargée pour Smir-
ne, commandée par le Capi-
aine Cornelis du Pon, s'eſt
auvée avec quarante-deux
ommes.

Les Armes de Seville.

La Hollandia.

Le Vice-Amiral Calem-
bourg jugea à propos de ſe
etter avec les Vaiſſeaux qui
eſtoient prés de luy, dans la
Baye de Gibraltar, parce
que c'eſtoit le rendez-vous

arrêté au cas de ſeparation.
Il y tint conſeil, & il fut re-
ſolu d'aller a Cadix, parce
que l'on ne ſe croyoit pas en
ſeureté à Gibraltar, & qu'on
apprehendoit que Mr le Com-
te d'Eſtrées ne fuſt en mer.

Quoy que dans la liſte que je
vous envoye il puiſſe man-
quer quelques Baſtimens per-
dus, vous n'en trouverez pas
neanmoins de ſi ample à
beaucoup prés, celle-cy ayant
eſté tirée de pluſieurs Let-
tres. Ce qui rend la perte des
Ennemis encore plus grande,
c'eſt qu'ils avoient charge

ur plusieurs de leurs Vais-
eaux les marchandises qui
voient esté sauvées de
eux que Mr de Coëtlogon
orûla l'année derniere dans
e Port de Gibraltar, & que
es marchandises ont pery
lans la tempeste où je viens
le vous marquer que leurs
lus riches Vaisseaux ont esté
erdus.

Ce naufrage a fait faire
lusieurs banqueroutes à Ca-
ix, non seulement d'Anglois
& de Hollandois, mais mê-
ne d'Espagnols, qui estoient
ntéressez sur les Vaisseaux

qui ont pery. Cela eſt cauſe qu'on murmure fort en cette Ville-là contre la guerre, & qu'on y fait des ſouhaits pour la Paix d'une maniere aſſez hardie, pour embaraſſer ceux qui travaillent à y mettre obſtacle.

La Bourſe d'Amſterdam ſouffre beaucoup de ce naufrage. A peine la nouvelle en fut-elle receuë en Hollande, que la pluſpart des Aſſureurs, & un des Directeurs du Commerce de Levant, firent banqueroute. Elle ne produit pas de meilleurs effets en An-

gleterre. Elle fit d'abord ren-
cherir les Soyes de dix Sche-
ins par livre, & le Chevalier
Bouvey, qui avoit vingt mille
ivres ſterlin ſur la Flote,
yant appris que le malheur
ſtoit tombé ſur les Vaiſſeaux
ur leſquels il avoit mis cette
omme, ſe pendit de deſeſ-
oir. Il y eut en même temps
luſieurs bourſes fermées à
Londres, de celles qui avan-
oient de l'argent au Prince
l'Orange ſur les nouveaux
mpoſts, parce que la perte
que le naufrage leur a cauſé,
es met hors d'eſtat de faire

ces avances. La nouvelle de ce desastre estant parvenuë jusques à Genes, on y a laissé protester pour cinq millions de Lettres de change, parce que l'on y a appris que les Tireurs avoient de grandes sommes sur les Vaisseaux perris; ce qui a fort affligé le Duc de Savoye & le Marquis de Leganez, pour qui estoit cet argent; & sur tout le Duc de Savoye, qui par le malheur arrivé à la Flote, manquoit non seulement à recevoir, & l'argent qui avoit pery, & celuy qu'il devoit ti-

rer des Lettres de change protestées, mais qui se voyoit encore privé par là du secours de Vaisseaux qu'il avoit demandé, pour empêcher la communication de Toulon & de Marseille avec Ville-Franche & Nice. C'est ce qui a obligé ce Prince à dépêcher des Couriers en Angleterre, & en Hollande, pour demander qu'on luy envoyast de nouvel argent, & de nouveaux Vaisseaux pour la fin du mois de May, sans quoy il ne pourroit soutenir plus longtemps la guerre. Il s'est

tenu là-dessus plusieurs conseils en Angleterre & en Hollande. On a resolu de le satisfaire, mais les moyens en sont difficiles, moins encore à l'égard de l'agent qu'à l'égard des Vaisseaux, qui pourront estre arrestez par les Escadres de France. Ce naufrage coute cher aux Ennemis. Il leur fait rompre les mesures qu'ils avoient prises pour agir dans la Mediterranée. Il leur fait perdre l'argent qu'ils envoyoient en Savoye, dont on n'est pas fort content à Londres, où l'on

ne veut point que les eſpeces ſortent, & la Flote délabrée n'achevant pas ſon voyage, les marchandiſes qui n'ont point pery, ne ſont guere plus utiles à ceux à qui elles appartiennent, que ſi elles avoient eſté perduës. Depuis deux ans & demy ils devroient avoir fait profiter deux fois le gain qu'ils auroient fait par ſes retours, qu'elles devroient leur avoir rapportez. Il n'y a pas juſques au dernier Paquet-bot pris par un de nos Armateurs, dont la perte n'ait eſté facheuſe. Elle a cauſé

beaucoup de chagrin en Angleterre, parce qu'il y avoit pour quarante mille écus de soye, qui auroient pû fournir de l'ouvrage aux Ouvriers qui en manquent. Ces soyes se sont trouvées appartenir à des Membres de la Chambre des Communes, qui ont fait voir qu'ils supportoient impatiemment une guerre, qui ruinant le commerce chez eux, ruine par consequent l'Angleterre.

Les Nouvelles publiques vous ont appris que Mad. la Princesse Doüairiere de Conty de Bourbon, est morte au Chasteau de

Chasteauroux âgée de soixante & six ans. Je ne vous dis rien du grand Prince qu'elle avoit eu l'honneur d'épouser ; toute l'Europe l'a toujours regardé avec étonnement & admiration. C'estoit un prodige de valeur, & son intelligence dans le métier de la guerre alloit aussi loin que son courage. Il estoit reconnu pour un des plus vifs & des plus beaux genies du siecle, & les plus grands esprits ne luy cedoient pas moins que les plus grands Capitaïnes. Monsieur le Prince son

Fils marche ſur ſes traces. Il ne ſe ménage point dans les perils, comme on l'a vû à Namur. On ne peut eſtre de meilleur gouſt, & ſon ame genereuſe a toujours porté la magnificence au plus haut point. Madame la Princeſſe ſa Mere, qui vient de mourir, eſtoit Fille de Mr le Matéchal de Maillé-Brezé, Viceroy de Catalogne, Gouverneur d'Anjou, qui avoit ſervi au Pas de Suze, & aux Combats de Carignan & de Caſtelnaudary, ſecouru Heidelberg, pris Spire, gagné la fameuſe

Bataille d'Aucin, & remis sous l'obeissance du Roy les Villes de Lens & de Bapaume.

La tempeste ayant causé aux Ennemis les pertes dont je vous ay déja parlé dans cette Lettre, la valeur des François ne leur fut pas moins préjudiciable quelques jours aprés. Mr Renaud, Capitaine de Vaisseau, dont le profond sçavoir est connu en ce qui regarde la Marine, ayant fait construire un Vaisseau d'une invention toute particuliere, & qui contient un tiers plus qu'un autre de pareille capacité, quoy qu'il ne soit ny plus long, ny plus large, eut ordre du Roy d'aller croiser avec ce Vaisseau autour du Port Loüis, pour attendre Mr

d'Andenne, qui revenoit des Isles avec des Prises considerables. Aprés qu'on l'y eut trouvé, Mr Renaud alla croiser dans la Manche sur les costes d'Angleterre, où il donna chasse à plusieurs Navires, que le calme l'empêcha de joindre. Le 27. de Mars à neuf heures du matin, la Garde d'enhaut apperceut un Bastiment à cinq ou six lieuës qui faisoit Nord-Est, afin d'entrer dans la Manche, le vent estant Sud-Sud Est. Sur l'avis qu'elle en donna on mit toutes voiles hors pour luy donner chasse par le chemin le plus court, & à deux heures aprés midy on ne s'en trouva qu'à demi-lieuë. Le Vaisseau du Roy qui avoit mis Pavillon Anglois, l'ayant reconnu pour estre ennemi, on fit la priere & une exhortation, & on dispersa

hacun dans ſon poſte. Enſuite on
ouverna droit ſur luy, & lors qu'on
n fut à demi-portée de piſtolet,
out le monde ventre à terre, on
mena le Pavillon Anglois, & on
nit Pavillon blanc. On alloit deſ-
us dans l'intention de l'enlever,
ors qu'il tira ſa bordée, qui mit dix
u douze hommes du Vaiſſeau du
Roy hors de combat. Le Vaiſſeau
u Roy fit en meſme temps la dé-
harge de ſon Artillerie, aprés en
voir fait une de mouſqueterie, qui
ettoya preſque le pont du Vaiſ-
eau ennemi, où l'on ne vit plus
eroiſtre perſonne. Ce Vaiſſeau
yant mis le vent ſur ſes voiles,
eluy du Roy, dont les grapins ne
urent tenir, ſe trouva éloigné
'une portée de mouſquet, ce qui
t croire aux Ennemis qu'on re-

nonçoit à les attaquer, & soit de joye, ou pour donner de la crainte, ils commencerent à joüer des fanfares de Trompettes & de Hautbois. On revira de bord sur eux pour venir à l'abordage, & Mr Renaut commanda la manoeuvre si à propos, & fit gouverner si juste, que l'Ennemi fut joint dans sa hanche à bas bord. Les Canons estant pointez en avant firent de fort grands effets ; & comme l'on estoit prest de se donner la main l'un à l'autre, les décharges se firent. On jetta des Grapins, & l'on continua à canonner, à tirer, & à jetter des Grenades. L'Ennemi se défendoit de son Artillerie de tout son pouvoir. La mousqueterie blessa plusieurs de nos gens, & aprés qu'il eut amené son Pavillon, qui est un

gnal que l'on ſe rend, il le re-
iſſa preſque auſſi toſt, & le Com-
at dura encore une demie-heure.
Nous euſmes ſoixante & quatorze
ommes tuez ou bleſſez Mr d'He-
e, Capitaine en ſecond, qui avoit
ſté bleſſé d'un éclat au bras, ne
iſſa pas de faire tres-bien, en
emeurant ſur le Pont. Il auroit
neſme ſauté à l'abordage, ainſi que
Mr de l'Eſcalette Enſeigne, & Mr
Coſſon, ſi Mr Renaud ne les en
uſt empeſchez à cauſe de leurs bleſ-
ures. Mrs de Montclair, de Fon-
enay, & de la Sauvagere ſauterent
l'abordage, & les Gardes-marines
e ſignalerent. Mrs Ceberet & Caſ-
ini eurent chacun une jambe em-
ortée, & Mr Grouchi, qui a eſté
Page de Madame la Princeſſe de
Conty, ſauta à l'abordage malgré

une contuſion à la jambe qu'il avoit receuë Mr de Beauvoillier, Fils du Gouverneur de Blaye, & Mrs Triſaguier & Salier firent paroiſtre beaucoup d'intrepidité & de valeur. Cependant il eſtoit fort difficile de ſauter ſur le Pont ennemy, à cauſe de la diſtance qu'il y avoit entre les deux Vibords, ce qui fit que des Bombardiers qu'on envoya ſur la Vergue de mizaine, paſſerent la grenade à la main, ſur celle de l'Ennemy. Ils le deſamparerent à coups de haches d'armes, jetterent leurs grenades, & deſcendirent en bas. Comme ils furent ſecondez par les Officiers, les Gardesmarines & les Volontaires, Soldats & Matelots, ils ſe rendirent enfin maiſtres du Vaiſſeau ennemy, appellé le Barklay Caſtel. La paſſion que les

équipagés ont pour le pillage, penſa cauſer un fort grand deſordre. Outre que de tous coſtez le feu eſtoit dans ce Vaiſſeau par les eſtoupins, les Canons eſtoient démarez, les Sabords ouverts, & les maneuvres coupées, ce qui faiſoit craindre qu'il ne ſe perdiſt, à cauſe que la mer groſſiſſoit extrémement. Au commencement de la nuit, les Officiers qui eſtoient entrez à l'abordage, employerent tout ce qu'il y avoit de Bombardiers & de Matelots à mettre le Vaiſſeau en eſtat de prendre la remorque. Il la prit effectivement, mais elle rompit bientoſt aprés. Le ſecond Greſlin que l'on renvoya, tint bon. Le vent chargeoit les deux Navires à la Coſte d'Angleterre, qui eſtoit à ſix ou ſept lieuës à vau-le-vent. Le Vaiſſeau du Roy prit

lof pour lof, afin de gagner le large, mais Mr Here ayant fait connoiſtre par un ſignal qu'il eſtoit incommodé, on remit encore à l'autre bord. S'il avoit eſté en meilleur eſtat, Mr Renaud y auroit paſſé avec le reſte de ſon équipage, & auroit brûlé le Bon qu'il montoit, afin d'amener en France un Vaiſſeau chargé de cinq cens mille livres ſterlin. La Priſe faiſant toûjours de l'eau, Mr d'Here demanda les Calfats & les Charpentiers, qui luy furent envoyez ſans qu'on en retinſt aucun, quoy que le Bon fiſt auſſi beaucoup d'eau. Le mauvais temps qui ne fit qu'augmenter au Sud pendant la nuit, afſuloit toûjours à la Coſte d'Angleterre. La Priſe perdit ſes deux baſſes Voiles, qui eſtoient les ſeules qu'elle puſt porter. Cela cauſa de fort

grands roulis, qui selon les appa-
rences, firent sortir le Poivre des
Greniers où il estoit, sur le salpestre
qui se fondit, ce qui engagea les
quatre pompes de telle maniere,
qu'elles ne purent avoir eue du
Poivre. L'amarre rompit aussi, & le
Bon mit costé au travers pour at-
tendre à la pointe du jour Mr d'He-
te. Mrs de Cosson & Grouchi, dont
le premier servoit de Lieutenant,
& l'autre d'Enseigne, parurent en
avant, & tâcherent de faire enten-
dre qu'ils couloient bas. & qu'il
falloit leur envoyer la Chaloupe.
Mr Renaud ne balança point à
hazarder ses mats pour la mettre
hors. Mr de la Sauvagere s'embar-
qua dedans., & ayant débordé dans
le commencement d'un grain ter-
rible, il gagna malgré le gros vent,

& s'approcha de la Pouppe du Barklai Caſtel. Mr d'Here s'embarqua avec pluſieurs de ſes gens, par une corde qui rompit, de ſorte qu'il fut retiré de l'eau à demi-noyé. On fit encore trois voyages, dans leſquels on acheva de ſauver le reſte de l'équipage. Mr de Coſſon & ſes Volontaires revinrent dans le dernier. Mr de Coſſon s'eſtoit rembarqué avec des artifices pour mettre le feu au Barklai-Caſtel, mais le voyant preſt à couler à fond, il s'alargua le plus promptement qu'il put. Ce fut un fort grand bonheur de ne pas perdre la Chaloupe quand on la mit à l'eau ; ſi cela fuſt arrivé, le Bon n'auroit pas eſté en eſtat de naviger, mais tout alla bien dans la ſuite. Le vent eſtant ſauté au Nort-Oueſt, fit porter en route, & le

Vaiſſeau

Vaisseau arriva heureusement le lendemain à la rade de Brest. Cette action est d'autant plus glorieuse, que le Vaisseau Anglois estoit bien plus gros que celuy du Roy, qu'il avoit dix Canons de plus, & qu'il estoit à trois ponts, ce qui luy donnoit beaucoup d'avantage, parce qu'il battoit de haut en bas. Le pillage qui s'est fait seulement entre les deux ponts, selon l'usage, est estimé cent mille écus, ou environ; & cela, parce que les Vaisseaux qui vont aux grandes Indes sont toujours beaucoup plus riches, à cause que les Matelots y trafiquent, & que ce qui leur appartient se trouve entre les deux ponts. C'estoit le dernier voyage que le Capitaine y devoit faire, ayant gagné cent mille écus dans ceux qu'il y avoit

faits. Ce Capitaine, qui a eu le bras caſsé en cette occaſion, & tous les bleſſez eſtant arrivez à Breſt, Mr Renaud ordonna qu'on en euſt grand ſoin, & les alla viſiter enſuite, de ſorte qu'ils ſont charmez, & du bon traitement qu'ils en ont receu, & de ſes civilitez Le Capitaine luy remit en main quand il fut pris, ſept parties de Diamans bruts. Mr Renaud eſtant venu en Cour rendre compte au Roy de ce qui s'eſtoit paſſé, & prendre de nouveaux ordres, preſenta ces Diamans à Sa Majeſté, qui avec la bonté genereuſe qui luy eſt ordinaire, les luy rendit en diſant qu'ils luy eſtoient dûs. Le meſme Mr Renaud ayant receu pendant le pillage une fort belle bague d'un Matelot, qui le retira pour achever de piller,

ans avoir donné le temps de le re-
marquer, le pillage eſtant ceſſé, Mr
Renaud fit aſſembler les Matelots,
& ayant découvert avec bien de la
peine celuy qui luy avoit donné la
pague, il luy en fit preſent. Je vous
y deja marqué que la charge du
Vaiſſeau eſtoit de cinq cens mille
vres ſterlin, qui ſont cinq millions
x demy. On ne s'en étonnera pas
uand on ſçaura qu'il y avoit beau-
oup de poudre d'or & de Dia-
ans.

Mr de la Vallée, Poitevin, qui
ommande en courſe un Navire de
ordeaux, de quarante-ſix Canons,
yant rencontré un Vaiſſeau An-
ois, qui accompagnoit celuy qui
coulé à fond aprés avoir eſté pris
r Mr Renaud, s'eſt battu long-
mps contre luy, & l'auroit enlevé

ſans l'obſtacle du gros temps, qu
fit manquer ſes grapins par tro
diverſes fois qu'il alla à l'abordag
Mr de la Vallée croit que l'Anglois
qui n'eſtoit pas moins richemen
chargé que celuy dont Mr Renau
s'eſtoit rendu maiſtre, a auſſi coul
à fond.

Ceux qui ont expliqué l'Enigm
du mois paſsé ſur le mot, *Souris*
en ont trouvé le vray ſens. Ce ſon
Mrs de Bellebat le Fils, de l'Iſle
Noſtre Dame; Guillard de la Plac
des Victoires; Juliot Aſsureur du
Comté de Benon; Binot de la Plac
Royale; Olivier de Clinchant &
la charmante Champfleury; des
Ruës, Repetiteur en Hebreu & en
Syriaque; de Parfort; Martin le
jeune, ces trois derniers de S Lo
le petit la Roche de la ruë de Berry

Bruneau de la rue S. Loüis, & le beau de la Perriere de Berry, de la rue de Tourraine ; le Comte de Quermeno; le petit Coq reveille-matin, de la Porte de Richelieu ; Didier ; le Chevalier passionné, de Chartres : le Chevalier pacifique : le Chevalier de la Langue docile : le gros Contrôleur : le Chef des complimens de la Ferté : les Druides du Quay de la Mégisserie : le Jardinier de Luxembourg : le Chevalier de l'indifference : le Neveu à bonnes fortunes, du Mans : les Humains de la longue allée, & l'Affligé du Marais : la Compagnie generale des Asurances de France de la rue Quinquempoix : le grand Bucephale de la mesme rue : le Mary en Tutelle de la Porte de Buffi: la Garnison du Fort de Meulan : le

volage S. Aubin de la rue S. Antoine: le Prophete Samuel & son Camarade volage ; le Medecin Mousquetaire de la rue aux Ours, & ses trois voisines du rendez-vous ; le Medecin malgré luy de la mesme rue, & son Procureur Banquier ; le Pere de l'agreable Famille, & Mesdemoiselles des Forests & Tetis ses filles; Bihorrreau l'ainé; de la Treille ; Hubert le Bon ; Berthier Marchand de Vin ; le prudent & sage Alnat ; Prudhomme l'Astrologue sincere, discret & veritable Amy, & le jeune Mitron, tous du Fauxbourg S. Germain. Mesdemoiselles Mariamne de S. Valery : la charmante & sage Galloſi de Chartres, & son fidelle R. P. T. la souriante & trop charmante Babet de l'Hostel des Ursins : l'aimable

Brunette de la rue des Foſſez ; à l'Anagramme, *Le temps preſſe* ; la conſtante à l'Anagramme, *I'ay l'eſperance*, & ſon heureux Berger ; la jeune ſpirituelle & aimable du Miroir de vertu, de la Croix du Tiroir : la courtoiſe du Diogene : l'aimable Brune au cœur bleſſé, de la rue d'Enfer : Angelique Rolette, Robinette & Catin, de la rue Quinquempoix.

Vous propoſerez à vos Amis l'Enigme nouvelle que je vous envoye.

ENIGME.

BIen qu'assez de bruit m'accompagne,
Ie fuis également & la Ville & la Cour,
J'aime l'air, & je suis toujours à la campagne,
Habillé simplement, & sans superbe atour.

Ma figure est extravagante,
J'ay les bras plus longs que le corps
Quand je m'agite & me tourmente,
On feroit contre moy d'inutiles efforts.

S

Dans leur prompt mouvement l'a-
me la plus hardie
Ne ſçauroit de ces bras approcher
ſans effroy ;
Auſſi ſeroit-ce une folie
Que de vouloir ſe battre contre
moy.

J'eſpere que vous ſerez ſatisfaite de l'Air nouveau que je vous envoye.

AIR NOUVEAU.

LE Printemps flate tout d'une
douceur charmante
Par ſon agreable retour ;
Mais de tant de faveurs mon ame
eſt peu contente,
Rien ne m'enchante
Que mon amour.

Enfin la Campagne va s'ouvrir. Nos Ennemis ont publié pendant tout l'hiver que leurs Troupes seroient beaucoup superieures aux nostres, ils tremblent presentement par tout. Le Duc de Savoye envoye Couriers sur Couriers aux Alliez, pour leur dire qu'il ne pourra resister si les François entrent en Piémont. Les Espagnols voyant que nous sommes maistres de la Mediterranée, tremblent en Catalogne, & comptent peu sur les nouvelles levées faites en Espagne, aucun Soldat de ces nouvelles Troupes n'ayant jamais porté le mousquet. L'Empereur est fort embaraſſé. Les Turcs depuis la prise de Bellegrade n'ayant point quitté le Pays, sont prests d'entrer en Campagne, trois mois plutost qu'à l'ordinaire, & moins fa-

tiguez, leurs principales forces estans fur les lieux. Celles qu'il leur faut oppoſer doivent faire dégarnir le Rhin, où l'on apprehende fort que les François ne taſſent quelque Siege. On en craint même en Flandre, qui eſt le lieu où les Ennemis doivent eſtre les plus forts. Ces forces ne doivent conſiſter que dans un plus grand nombre d'Anglois, l'état de guerre de Hollande n'ayant eſté reglé que ſur le pied de l'année derniere. Ces Anglois ne ſont pas tous arrivez, & il manque encore prés de quarante millions de fonds pour leur ſubſiſtance. Le Parlement d'Angleterre, las de ſurcharger les Peuples, ne ſçait ſur quoy les lever. Vingt affaires ont eſté propoſées, il faut trois Bils pour les faire paſſer, & elles ont eſté tou-

tes rejettées au deux ou troiſiéme. Cela fait voir qu'on ne ſçauroit plus trouver de fonds pour faire des levées ſur le Peuple. Il y a deux mois que ces fonds eſtoient faits l'année derniere. Je ſuppoſe que cette affaire ſe termine pendant que je vous écris, des fonds ne ſont pas levez ſi toſt qu'ils ſont accordez, ſur tout lors qu'ils ſont ſur des entrées. Il faut des Traitans pour faire des avances, & c'eſt ce qui commence à devenir difficile. Les bourſes ſe ferment à cauſe de la ruine du Commerce. D'ailleurs le mois d'Avril eſt un des termes où les Marchands ſe deffont de leur argent, & le reſte du ſubſide ayant eſté accordé plus tard, ſuppoſé qu'il l'ait eſté, le Prince d'Orange aura peine à trouver des avances. Joignez à cela qu'il en

trouvera peu dans les bourſes du party de la Religion Anglicane, puiſqu'il favoriſe entierement les Preſbyteriens, & que pour les ſatisfaire, il a changé le Lieutenant de Londres, & plus de quarante Officiers dans la milice, qui ſont tous Anglicans. Les Troupes ne ſont point payées, & le Regiment de Leviſton ayant refuſé de s'embarquer avant que d'avoir reçû ſa paye, le Colonel fut obligé de tuer trois Cavaliers de ſa main pour les faire marcher. Il faut qu'il y ait des gens deſeſperez, & que la miſere pouſſe à bout à Londres ceux qui la ſouffrent, puiſque le Prince d'Orange par un contre-temps qui paroiſt peu politique, a demandé au Parlement une ſomme pour ceux qui ont tranſporté des Troupes en Irlande, lors que le

Roy d'Angleterre y estoit. La Hollande ne sent pas moins son mal, & plusieurs Marchands d'Amsterdam ayant appris la perte qu'ils avoient faite sur la Flote de Smirne, allerent à l'Amirauté, & dirent que puisque la guerre estoit si préjudiciable à leur Commerce, il falloit le cesser, jusqu'à ce qu'il plust à Dieu leur donner la Paix. L'affaire de Dannemarck qui n'est point accommodée chagrine fort la Hollande. Les vingt Vaisseaux que le Roy de Danemarck fait équiper, empêchent qu'elle ne trouve des Matelots, de maniere que de trente-six Vaisseaux qu'elle devoit joindre à la Flote d'Angleterre, elle n'en promet plus que trente, & les Anglois ont fait sçavoir qu'ils n'en pouvoient fournir que cinquante-deux du pre-

ier rang. Le retardement de l'ac-
ommodement avec le Danne-
arck a fait rencherir les bleds en
ollande d'un cinquiéme ; il n y
croiſt point, & la guerre avec
Dannemarck incommoderoit fort
s Vaiſſeaux qui leur en apporte-
ient.

Je viens à l'affaire de Liege dont
vais ſeulement vous raconter le
it, vous ferez enſuite vos reflé-
ions. Le 20. de ce mois tous les
hanoines ſe trouverent au Chapi-
e ainſi qu'il avoit eſté reſolu. L'a-
tation y fut grande, & ſur les dix
eures le Grand Doyen Mean ſortit
y vingt deuxiéme, en proteſtant
ontre tout ce qui s'alloit faire. Il
ſſa vingt cinq Chanoines dans le
hapitre qui élûrent Mr l'Electeur
e Cologne. Le Canon annonça

aussi tôt cette élection, on alla chanter le *Te Deum* à l'Eglise, & mettre le nouvel Evêque en possession. On le mena de là au Palais, où il avoit fait preparer un grand repas. Le Grand Doyen convoqua le soir un Chapitre General pour le lendemain, les deux Partis s'y rendirent. Celuy de l'Electeur de Cologne demanda à l'autre ce qu'il venoit faire. Il répondit qu'il estoit venu pour élire un Evesque. On luy dit que l'Election estoit faite, & il fut obligé de se retirer. Il alla chez le Grand Doyen, à la reserve d'un Chanoine, qui ne voulut point le suivre. Ils éleurent dans la Sale le Grand-Maistre de l'Ordre Teutonique, chanterent le *Te Deum*, & se presenterent ensuite à la porte de l'Eglise, où ils voulurent mettre ce

second Evesque en possession. Ils la trouverent occupée par une Garde, qui les empêcha d'y entrer. Ils allerent ensuite au Palais, où cet Evesque les devoit traiter, mais l'Electeur de Cologne avoit ordonné qu'on en chassast ceux qui vouloient y préparer ce repas. Pendant ce temps, le Canon de la Chartreuse, où est le quartier des Hollandois, se faisoit seulement entendre. Les deux Evesques firent jetter de l'argent aux Troupes & au Peuple, & couler force Vin. On prit l'argent, & on but à la santé des deux Evesques. Le soir, les Envoyez de l'Empereur, au nombre de trois, firent des Iluminations au devant de leurs Logis, & des feux de joye; & le Party de l'Electeur de Cologne donna aussi de

grandes marques de son allegresse.

Je suis, Madame, vostre, &c.

A Paris le 30. *Avril* 1694.

Je vous envoye une Lettre de Liege qui vient de tomber entre mes mains. J'ay cru n'y devoir pas changer un seul mot.

A Liege, ce 20. *Avril* 1694.

LES *Chanoines de Liegé s'assemblerent au Chapitre au nombre de quarante six pour faire Election, on fit les formalitez requises, on proceda à la nomination des Scrutateurs, & les voix estant recueïllies, le sort tomba sur l'Archidiacre Surlet, sur M Fais & Clercx l'Escolatre. Ensuite on proposa qui feroit la Publication, on dit qu'il estoit du*

devoir de Mr l'Escolatre de la faire M. Mean s'y opposa, & dit que l'Archidiacre Surlet estant le plus digne entre les trois Scrutateurs, la Publication luy appartenoit, surquoy on proceda aux voix, & l'Escolatre l'emporta pour vingt-quatre voix, & Mr Surlet n'ent eut que vingt deux.

On parla des Brefs du Pape d'eligibilité. M. Mean dit que celuy que le Pape avoit donné en faveur de l'Electeur de Cologne ne valoit rien, & l'autre party soutint qu'il estoit bon, & il fut approuvé bon par vingt quatre voix contre vingt-deux. Cela

estant fait M. Mean se voyant court par tout, chicanoit & disputoit le terrain pendant que les autres disoient qu'il faloit aller au Scrutin & à l'Election. M^r Mean disoit que ledit Bref du deffunt Pape Innocent XI. en faveur de l'Electeur de Cologne ne valoit rien. On luy répondit que vingt-quatre voix l'avoient approuvé contre vingt-deux contraires. M^r Mean n'en pouvant plus, & voyant qu'il ne pouvoit arriver à son but, quitta sa place, & fit signe à M^r Surlet de le suivre, ce qu'il fit, & dit en sortant qu'il faloit examiner le Bref. On luy répondit

qu'on procedeoit à l'Election en son absence, & que le Chapitre estoit assemblé pour ccla. Cependant Mr Mean sortit disant qu'il protestoit contre l'Election. Les autres de son party le suivirent en protestant de mesme, à la reserve de Mr VVoet, Prevost de Thuin qui declara ne pas proteſter, mais qu'il se repentoit d'estre venu au Chapitre, & qu'il n'y viendroit jamais.

Mr Bocholt n'estoit present que par Procuration, ainsi le party de Mr Mean sortit au nombre de vingt-un, & les vingt-trois du party de Baviere demeu-

rerent au Chapitre. La vingt-quatriéme voix estoit celle de Mr Liboy Penitencier, qui n'y estoit aussi present que par Procuration. Celaestant fait, les vingt quatre voix estant restées au Chapitre, firent un autre Scrutateur à la place de Mr Surlet, qui s'en estoit allé avec Mr Mean, estant de son party.

L'Electeur de Cologne fut fait Prince de Liege par les vingt-quatre voix presentes. Il fut installé, publié comme élû, & reconnu pour tel. Les vingt-quatre voix qui l'avoient élû & choisi le menerent dîner au Palais où tout estoit preparé. Le Canon tira, &

les réjoüissances faites, l'Electeur de Cologne fut salué comme Prince de Liege, des Corps de Ville, & mesme de M Dickvvelt, Envoyé des Hollandois.

L'Electeur de Cologne estant élû, M Mean, alla au Chapitre avec son party, au nombre de vingt, car M VVoet ne voulut plus paroître. Ceux qui avoient fait le Prince s'y trouvcrent aussi: ce qui surprit M Mean, qui ne s'y attendoit pas, & qui leur dit qu'ils ne devoient pas estre troublez, ajoûtant: Messieurs, puisque nous vous avons laissé faire un Prince hier, laissez-nous en faire un au-

jourd'huy. Les autres dirent qu'ils avoient droit d'estre au Chapitre aussi bien qu'eux, & que s'il y avoit quelque chose à faire, il faloit aller aux voix.

Mr Mean sortit encore, & mena son party dans son logis. Les autres resterent & firent tout ce qu'il y avoit à faire, ordonnant premierement de fermer les portes du Palais, où l'on avoit commencé d'apporter des viandes pour y faire disner le Grand Maistre de l'Ordre Teutonique, que le party de Mr Mean avoit projetté de faire Prince de Liege. Ainsi les preparatifs du disner furent renvoyez chez

chez le Grand Maistre, qui avoit crû aussi estre Prince dans la vûë que le party de l Electeur de Cologne ne seroit point si ferme.

Cet Electeur estant fait Prince de Liege, pria les vingt trois Seigneurs à disner au Palais, & M Mean en colere de tout cela, fit élire & publier dans sa maison le Grand Maistre pour Evesque & Prince de Liege, l y fit conduire par les vingt de son party, & ils y disnerent.

Aujourd'huy 22. le Chapitre composé des deux Partis s'est assemblé, où il a esté question de parler de la seconde Election faite

par Mr Mean, dans sa maison, mais le party des vingt-quatre a cassé ladite Election, & a fait deffense de reconnoistre autre Prince élû que l'Electeur de Cologne.

Bavière *Neanmoins le Duc de Neubourg a fait tout ce qu'il a pû pour faire crier* Vivat, *& il a fait tirer le Canon à la Chartreuse dont le Gouverneur est dans son party ; mais le Peuple n'a presque point témoigné de joye de cette seconde Election ; au contraire le Prince Clement se promenant dans la Ville, le Peuple a crié de tout son cœur,* Vivat.

NOMS

Des vingt-quatre Chanoines pour l'Electeur de Cologne.

1. Antonius Hieronimus ex Comitibus de Duras de la Fosse, quondam Episcopi principis Cancellarius, Archidiaconus Hannoniæ, Præpositus Huensis.
2. Joannes Petrus de Rosen, Archidiaconus Famenia, Præpositus S. Joannis Evangelistæ.
3. Ferdinandus Maximilianus Comes de Berloo, Præpositus Tanzoinusis Archidiaconus.
4. Joannes Hermenius de Stockem, Archidiaconus Brabantiæ.

5. Gaſpard de Stockem, Archidiaconus Condroſi.
6. Michaël Clerex, Archidiaconus Hesbaniæ, Præpoſitus S. Dionyſii & Officialis Leodienſis.
7. Henricus Dumont, Sacerdos, Theologus Abbas ſecularis Amanienſis.
8. Guillelmus Bernardus de Hinneſdael, Sacerdos, Cantor & ad Semetam Erneem Præpoſitus.
9. Godefridus Udalricus, Baro de la Margelle, Sacerdos, Præpoſitus Beatæ Virg. Trajectenſis.
10. Petrus Aloyſius Roſſius de Liboy, Sacerdos, Præpoſitus S. Petri Pœnitentiarius.
11. Cornelius Faes, Sacerdos, Vicarius Generalis Leodienſis.
12. Joannes Petrus de Buréman,

Sacerdos, Electus suffraganus Alomensis.

13. Ludovicus Rossius de Liboy, Sacerdos.
14. Fabius Deschel, Sacerdos.
15. Thomas Franciscus VVoet Detrixhe.
16. Franciscus Ernestus, Baro de Surlet.
17. Petrus Franciscus Rossius de Liboy.
18. Maximilianus Henricus Comes de Poitiers, Abbas Divæ Virg. in Cheminon, &c.
19. Franciscus Rossius de Liboy.
20. Mathias Clerex, Scholasticus.
21. Franciscus Egon Comes de Berloo de Hosemont.
22. VValterus de Liverloo.
23. Natalis Tabolet.
24. Petrus Ernestus de Charneux.

NOMS

Des vingt-deux Chanoines du party de Mean, pour le Grand Maistre de l'Ordre Teutonique.

1. Joannes Ferdinandus de Mean, Decanus, Præpositus S. Pauli.
2. Joannes Ernestus, Baro de Surlet, Archidiaconus Ardenniæ, Abbas Visitensis.
3. Petrus VVoet, Sacerdos Impositus Thadinensis.
4. Constantinus de VVernenus, Baro de Guimenich, Sacerdos.
5. Hubertus du Fresne, Sacerdos.
6. Michaël Franciscus de Selis, Sacerdos.
7. Bertrandus Joannes de la Naye, Sacerdos.

8. Arnoldus Philippus Selis, Diaconus, Præpositus Maskensis.
9. Erasmus, Baro de Surlet.
10. Joannes Petrus de Spirimont, Abbas Cinasensis.
11. Joannes Arnoldus, Baron Bocholt.
12. Joannes de Mean.
13. Arnoldus Bernardus VVoet de Malone.
14. Martinus de Fosses, S. Bartholomæi Præpositus.
15. Joannes Renatus de Neufcourt, Præpositus Tongrensis.
16. Guillelmus Arnoldus Baro de Loye in VViffen.
17. Joannes Edvvardus, Baro d'Outremont.
18. Laurentius de Mean.
19. Lambertus Vanderheyden Ablisia Præpositus B. M. Virg. ad gradus Colonienſis.

20. VVilhelmus Franciſcus Bertrandus, Baro de Nerhelrode de Roſſeren, Dominus Inthoin & Vvegberg Theſevirarius Cathedralis Monaſterienſis.

21. Bartholdus de VVanſoult, Officialis Capituli.

22. Franciſcus Guillelmus, Baron de VVarnente.

IMPERIALE BIBLIOTHEQUE IMPER.

TABLE.

Prelude.

Madrigal. 8

Explication des principaux Meteores. 10

Le Vin de Brie. 38

Prise de possession de la Souveraineté de Neufchastel, par Me la Duchesse de Nemours. 48

Satyre contre les Vers irreguliers. 68

Morts. 83

Lettre de Surate contenant des nouvelles des Indes tres-curieuses. 91

Prix proposé par l'Assemblée des Lanterniſtes de Thoulouse. 113

Ceremonie faite à Nismes. 123

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE

TABLE.

L'Ombre de Phaëton au Duc de Savoye. 127

Belles Reparties faites à leurs Iuges, par des Anglois fidelles à leur Roy, 135

Hiſtoire. 142

Ouvrage curieux touchant l'apparence de la Lune, vûë à l'Horiſon & au Meridien. 172

Retour de la ſanté de Madame la Ducheſſe de Charires. 205

Autre Article de Morts. 206

Pompe Funebre de Madame la Grand' Ducheſſe de Toſcane. 261

Entretien Satirique & Moral de Damis. 237

Devotions du Roy. 255

Benefices donnez par Sa Majeſté. 258

Lieutenans Generaux & Mareſchaux de Camp nommez par le

TABLE.

Roi pour servir cette Campagne. 268
Mariages. 274
Détail des pertes causées par la tempeste à la Flote de Smirne. 280
Mort de Madame la Princesse Doüairiere de Condé. 200
Relation d'un Combat donné par un Vaisseau du Roi, commandé par Mr Renaud, contre un Navire Anglois venant des Indes. 300
Combat d'un Vaisseau commandé par Mr la Valée, Poitevin, contre un Vaisseau Anglois, venant aussi des Indes. 315
Enigme. 320
Nouvelles de divers endroits contenant la situation presente de la Ligue. 322
Elections faites à Liege. 327

TABLE.

Apostille contenant de nouvelles particularitez sur ces élections.

333

Avis pour placer les Figures.

La Medaille doit regarder la page 114.

L'Air doit regarder la page 321.

48-67. 83-86.

86-91 123 124 206.

207. 208 209 210-211. 212. 213.

214. 215 216 217. 218. 219.

253. 264 256. 267. 274-280.